



**CONSTRUISONS
ENSEMBLE
UN AVENIR
DURABLE**

**RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2025
LAFARGEHOLCIM MAROC**

TOUR MOHAMMED VI RABAT

À PROPOS DE CE RAPPORT

Méthodologie de réalisation du rapport et périmètre

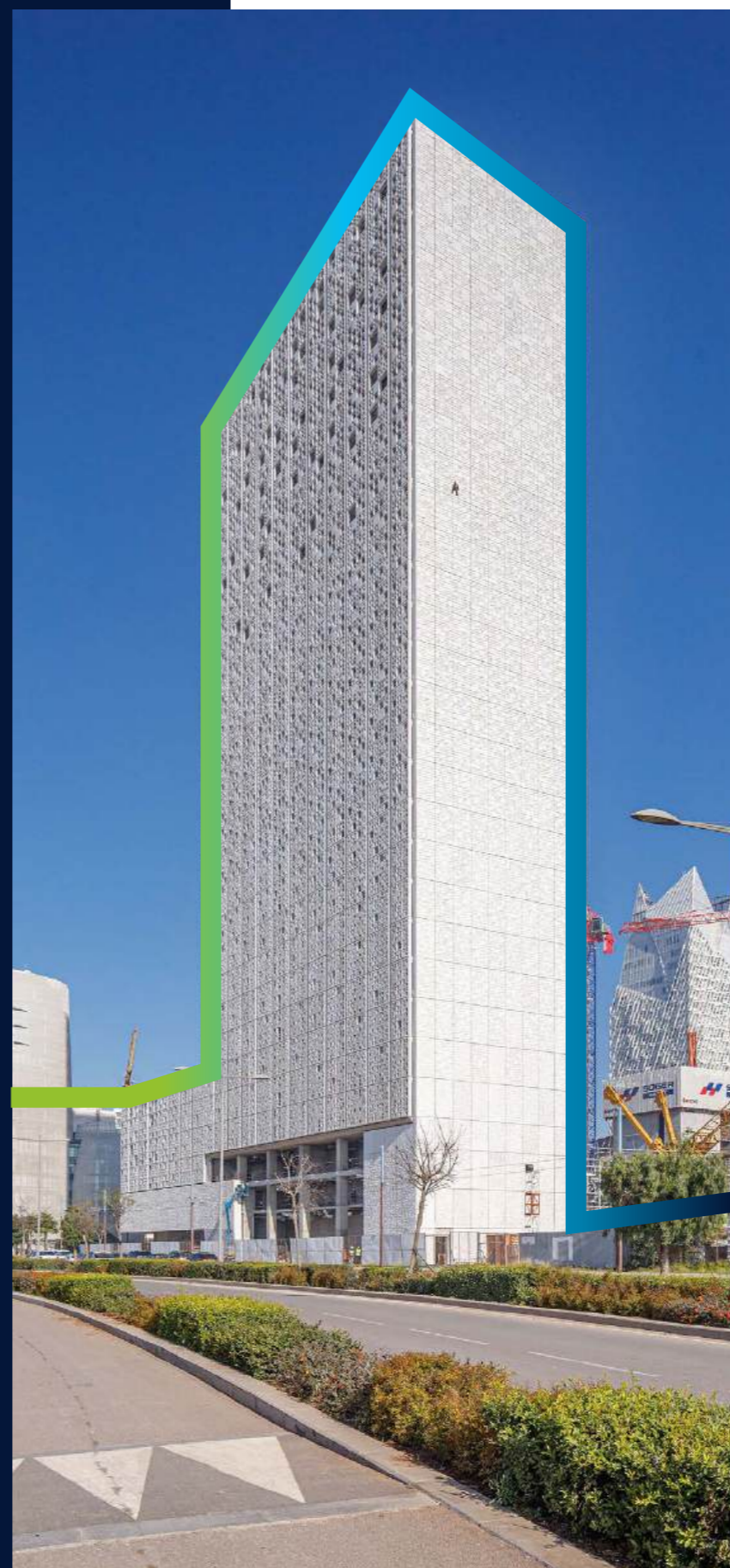
Les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel (RFA) de LafargeHolcim Maroc regroupent les informations et indicateurs financiers et extra-financiers exigés par la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020. Le rapport couvre les activités de LafargeHolcim Maroc, incluant l'ensemble de ses filiales et entités consolidées, sauf mention explicite contraire. La période de reporting s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Les données historiques sont également présentées afin d'analyser l'évolution des indicateurs ESG sur les trois derniers exercices lorsque cela est pertinent.

Méthodologie de collecte et de consolidation des données

L'élaboration de ce rapport repose sur une collecte des données financières et extra-financières auprès des différentes directions de LafargeHolcim Maroc. Cette collecte s'appuie sur des systèmes d'information internes ainsi que sur des reportings spécifiques établis, garantissant la fiabilité et la cohérence des indicateurs. Chaque donnée collectée fait l'objet d'un contrôle de cohérence interne, puis d'une validation par les responsables des données.

Référentiels et cadre de reporting

Pour réaliser le reporting extra-financier, les équipes de LafargeHolcim Maroc se sont appuyées sur les principaux cadres et normes de référence en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, notamment la norme ISO 26000, qui définit les lignes directrices en matière de responsabilité sociétale des organisations, le Global Reporting Initiative (GRI), assurant une transparence et une comparabilité des données ESG et la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), garantissant la conformité aux exigences réglementaires applicables en matière de reporting extra-financier.



SOMMAIRE

ENTRETIEN AVEC L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

FAITS MARQUANTS 2025

NOTRE HÉRITAGE, NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE LA CRÉATION DE VALEUR

- UN ACTEUR HISTORIQUE AU MAROC
- ACTIONNARIAT ET PRINCIPALES PARTICIPATIONS
- LES ACTIFS STRATÉGIQUES DE LAFARGEHOLCIM MAROC
- NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR
- ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

NOTRE TRAJECTOIRE DE DURABILITÉ

- UN ENGAGEMENT HISTORIQUE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE
- NOTRE STRATÉGIE NEXTGEN GROWTH 2030
- EXPANSION DES SOLUTIONS DE CONSTRUCTION À FORTE VALEUR AJOUTÉE
- LA DURABILITÉ COMME MOTEUR DE CROISSANCE RENTABLE
- EXCELLENCE INDUSTRIELLE ET TRANSFORMATION DIGITALE
- CULTURE DE LA PERFORMANCE ET CRÉATION DE VALEUR

GOVERNANCE

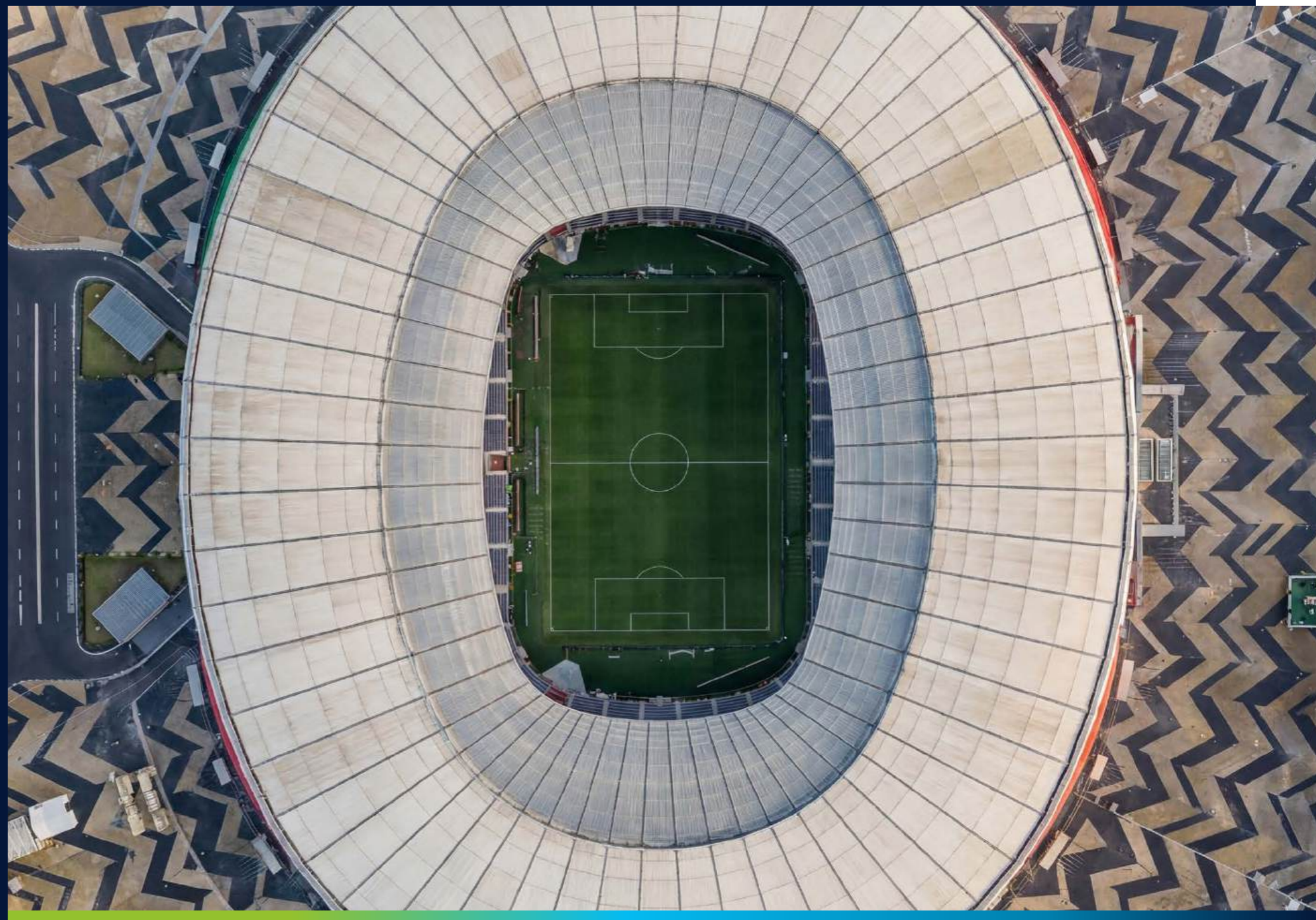
COMPTES ET RAPPORTS

LafargeHolcim Maroc, acteur de référence dans la modernisation du secteur de la construction, est pleinement engagé en faveur du développement durable, en cohérence avec la stratégie nationale à l'horizon 2030.

Le Groupe inscrit sa transformation dans une démarche d'innovation durable, articulée autour de l'éco-conception et de la mise sur le marché de matériaux à faible empreinte carbone, tout en faisant des énergies renouvelables un levier central de son développement opérationnel.

Pionnier de l'économie circulaire au Maroc, LafargeHolcim Maroc repense la chaîne de valeur de la construction, de l'extraction des matières premières au recyclage des déchets de chantier, pour réduire les consommations, valoriser les ressources et améliorer l'efficacité énergétique.

Plus qu'une simple adaptation, le Groupe impulse un véritable changement de paradigme, faisant de la durabilité le moteur d'une construction plus responsable et tournée vers l'avenir.



ENTRETIEN AVEC M. KHALID SAMAKA, ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LAFARGEHOLCIM MAROC

Le cap de 2030, c'est un repère psychologique qui mobilise. L'horizon réel est 2050.

M. KHALID SAMAKA
Administrateur
Directeur Général



Le marché marocain de la construction entre dans une nouvelle phase. Comment lisez-vous cette dynamique ?

Le Maroc vit une profonde transformation de son tissu infrastructurel. La CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030 en sont les catalyseurs les plus visibles : stades, axes routiers, pôles d'accueil... mais la réalité du marché va bien au-delà de ces seules échéances. Derrière elles se dessine une vision nationale à long terme, portée par l'État avec constance et ambition.

L'énergie renouvelable n'en est qu'à ses débuts. Les infrastructures gazières, industrielles et logistiques vont générer une demande soutenue pendant de nombreuses années. La mobilité urbaine constitue un autre levier de transformation majeur : les projets de transport urbain attendus à Casablanca et à Rabat ne se contenteront pas de fluidifier la circulation ; ils créeront de nouveaux pôles économiques, de nouveaux quartiers, de nouvelles villes. On le voit déjà avec Bouskoura, avec Zenata, avec tous ces territoires qui s'urbanisent grâce aux infrastructures. Et puis, il y a nos provinces du sud, un espace immense qui commence à s'ouvrir à de grands projets d'aménagement. Le cap de 2030, c'est un repère psychologique qui mobilise. L'horizon réel est en 2050.

Le savoir-faire industriel marocain s'est considérablement affirmé. Est-ce que vous le ressentez sur le terrain ?

Absolument, et c'est l'un des faits les plus marquants de ces dernières années. Il y a vingt ans, on confiait les ouvrages complexes, tels que les ports, aéroports, stades et grandes infrastructures à des groupes étrangers. Aujourd'hui, des entreprises marocaines les livrent avec excellence. Le Maroc impressionne par la dynamique du pays tout entier : une stabilité qui permet de construire sur le long terme, une montée en compétences réelle, un écosystème industriel qui s'affirme. Le Maroc est un exemple dans la région, et nous sommes fiers d'y contribuer.

LafargeHolcim Maroc accélère son virage vers les solutions constructives. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Nous accompagnons nos clients bien au-delà de la livraison de ciment. Les chantiers sont plus complexes, les exigences techniques plus élevées, et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, d'ingénieurs, de maçons, de techniciens, pousse l'ensemble de la filière vers la mécanisation et l'industrialisation des processus. Nous anticipons cette évolution.

Nous avons développé des bétons innovants à haute performance, mis en place des solutions de mise en œuvre mécanisée à grande échelle, et utilisé pour la première fois au Maroc le Liant Hydraulique Routier sur de grands projets d'infrastructure nationale. Notre centre de R&D teste en permanence de nouvelles formules. Quand le besoin se présente, nous sommes prêts à répondre.

Ce virage est une continuité naturelle de notre stratégie. Nous investissons dans des partenariats techniques avec les grands groupes de construction et les opérateurs nationaux pour anticiper leurs besoins avant même qu'ils ne les formulent et leur proposer des solutions sur mesure, adaptées à chaque projet.

La décarbonation reste une priorité affichée. Où en êtes-vous dans cette transformation ?

La décarbonation n'est pas une contrainte que nous subissons, c'est une transformation que nous menons avec conviction depuis plusieurs années, et que nous accélérons. En 2025, nous poursuivons notre feuille de route avec détermination : réduction continue du facteur clinker, montée en puissance des combustibles alternatifs, maximisation de l'énergie renouvelable dans nos usines. En plus de la réduction de l'empreinte carbone, cela contribue à l'objectif de l'atteinte de la souveraineté nationale en terme d'énergie, et la réduction de l'exposition à la volatilité des prix de l'énergie sur le marché international. Nous travaillons au quotidien avec nos clients pour intégrer ces critères dans les cahiers des charges. Des projets comme Nador West-Med montrent que c'est possible : en collaborant étroitement avec les maîtres d'ouvrage et les entreprises de construction, nous avons réussi à réduire le facteur clinker avec une formulation du ciment et du béton qui répond à des exigences élevées en terme de performance et de durabilité des ouvrages.

Nos labels et certifications témoignent d'un engagement sincère, reconnu par l'ensemble de nos parties prenantes.

Nos labels et certifications témoignent d'un engagement sincère, reconnu par l'ensemble de nos parties prenantes.

Quel rôle jouent l'innovation et les talents dans votre stratégie ?

Nous avons organisé des hackathons et des bootcamps thématiques qui réunissent des universités, des startups et des jeunes ingénieurs autour de nos défis les plus concrets, à savoir la décarbonation, la digitalisation des chantiers et l'économie circulaire. Ces jeunes talents apportent un regard neuf et une maîtrise des nouvelles technologies que nous ne pouvons pas développer en interne.

C'est aussi notre responsabilité en tant que grande entreprise d'accompagner l'entrepreneuriat des jeunes, d'armer la prochaine génération de bâtisseurs marocains. Ceux qui découvrent aujourd'hui nos usines, nos enjeux et nos méthodes, ce sont ceux qui construiront le Maroc de demain. Nous intégrons également l'intelligence artificielle à nos processus industriels, avec des systèmes de détection d'anomalies en temps réel qui renforcent la sécurité et l'efficacité opérationnelle de nos sites.

Un mot pour conclure sur les perspectives de LafargeHolcim Maroc ?

Nous abordons les prochaines années avec une vision claire et des objectifs ambitieux. Notre priorité reste la réduction de notre empreinte carbone, avec la poursuite de notre feuille de route de décarbonation et le développement de solutions de recyclage. Nous allons renforcer notre engagement sur les grands projets d'infrastructure, accélérer le déploiement de nos solutions constructives innovantes et continuer d'investir dans nos équipes et nos communautés.

Le Maroc est un pays en constante évolution. LafargeHolcim Maroc est fier d'en être l'un des acteurs les plus engagés et déterminés à construire ensemble un avenir durable. Je remercie chaleureusement nos collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos communautés pour leur confiance et leur engagement à nos côtés.

FAITS MARQUANTS 2025

Lancement de la stratégie NextGen Growth 2030

LafargeHolcim Maroc inscrit son développement dans la stratégie NextGen Growth du groupe Holcim avec pour ambition d'accélérer sa transformation vers un modèle industriel plus durable, innovant et responsable.



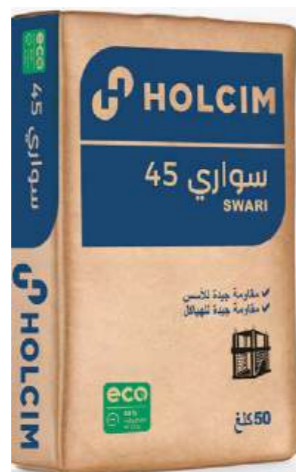
L'usine d'Oujda, une référence au sein du groupe Holcim

LafargeHolcim Maroc se classe une nouvelle fois parmi les entités les plus performantes du groupe Holcim. L'usine d'Oujda arrive en tête ; Agadir occupe pour sa part la 3ème place du podium.



Lancement du nouveau SWARI 45 selon la norme NM 10.1.017

Au cours de cette même année, l'entrée en vigueur de nouvelles normes marocaines relatives aux ciments bas carbone a permis l'émergence du premier ciment conforme à la norme NM 10.1.017, ouvrant ainsi la possibilité de produire des solutions à plus faible empreinte carbone.



Inauguration de la nouvelle plateforme Geocycle à Agadir

Geocycle Maroc a inauguré une nouvelle plateforme à Agadir, dédiée à la valorisation de la biomasse agricole. Cette ouverture porte à six le nombre d'unités opérationnelles sur le territoire national.



Une excellence client reconnue à travers des scores NPS remarquables

LafargeHolcim Maroc enregistre en 2025 des scores NPS remarquables, bien au-dessus du benchmark mondial B2B du secteur de la construction. Cette dynamique positive se reflète à la fois auprès des clients ciment, des chauffeurs et de l'activité des solutions constructives.



66

NPS Solutions Constructives
+6 pts vs 2024



75

NPS Clients ciment
+8 pts vs 2024



88

NPS Chauffeurs ciment
+6 pts vs 2024

AIRIUM

Première place mondiale du groupe Holcim sur l'activité AIRIUM

LafargeHolcim Maroc atteint la première place mondiale au sein du groupe Holcim sur l'activité AIRIUM (mousse minérale légère isolante), illustrant son avancée dans les solutions constructives innovantes et sa capacité à déployer des applications à forte valeur ajoutée.



L'usine Agadir-Souss certifiée ISO 50001

En 2025, l'usine d'Agadir Souss a obtenu la certification ISO 50001, complétant ainsi la certification de tous les sites LHM. Les systèmes de management qualité (ISO 9001), environnement (ISO 14001) et énergie (ISO 50001) ont ensuite été intégrés dans un système unifié, le SMI-QUEEN, désormais certifié sur l'ensemble des sites concernés.



Partenariat avec JADARA Foundation

Une convention de partenariat a été signée avec JADARA Foundation, ONG reconnue pour son action en faveur de l'égalité des chances au Maroc, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes issus de milieux modestes.

Distinctions 2025



Certification Top Employer

LafargeHolcim Maroc a obtenu la certification Top Employer en 2025, à l'issue d'audits portant sur l'ensemble de ses pratiques RH. Ceci confirme sa place parmi les employeurs de référence au Maroc.



Prix Next Gen Employer

LafargeHolcim Maroc a été distinguée lors de la 2ème édition des RH Awards - Next Gen Employer 2025, avec le prix de la Vision RH.



2ème Gold HSE Award consécutif du groupe Holcim

LafargeHolcim Maroc obtient, pour la deuxième année consécutive, le Gold HSE Award du groupe Holcim, qui récompense l'excellence de ses standards en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Douze unités industrielles ont également été distinguées pour leurs performances.



Prix du Fonds Hassan II pour l'Environnement : une double distinction pour LHM

En 2025, LafargeHolcim Maroc a reçu le prix du Fonds Hassan II pour l'Environnement, en récompense de deux projets soumis : l'un lié aux initiatives de décarbonation, l'autre à la démarche RSE globale. Cette double distinction renforce la crédibilité externe de l'engagement environnemental, social et sociétal de l'entreprise.

**NOTRE HÉRITAGE,
NOTRE EXPERTISE
AU SERVICE DE LA
CRÉATION DE VALEUR**



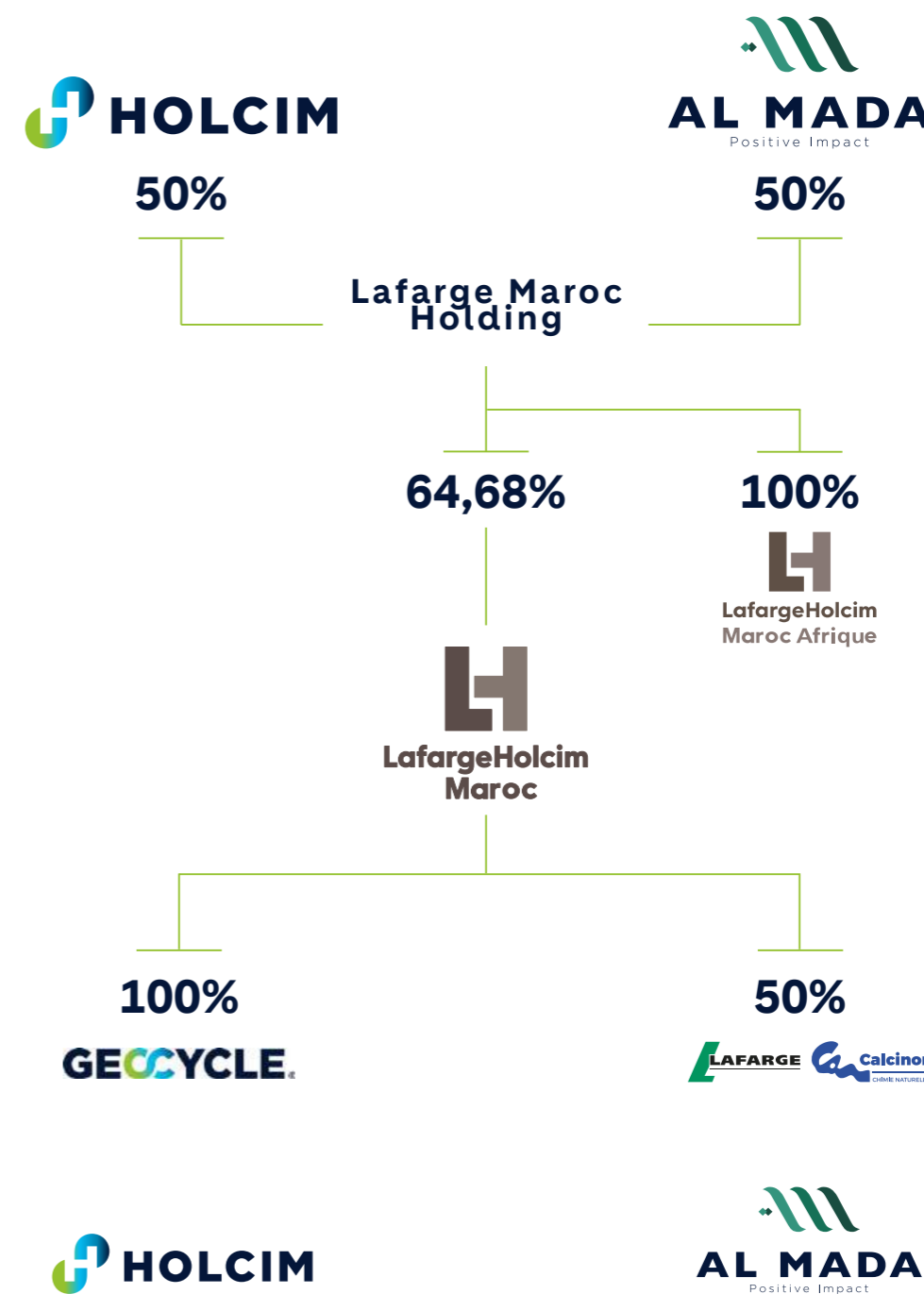
PORT DE NADOR WEST MED

UN ACTEUR HISTORIQUE AU MAROC

Présent au Maroc depuis 1928, LafargeHolcim Maroc est un acteur de référence dans le secteur des matériaux de construction et un partenaire de longue date du développement national. L'entreprise a contribué à la réalisation de grandes infrastructures et de projets emblématiques qui marquent le paysage du Maroc moderne. Elle soutient la croissance urbaine du Royaume dans le cadre d'une démarche de transition écologique. Sa stratégie de décarbonation repose sur des ciments à faible empreinte carbone et des solutions constructives pour un usage plus efficient des ressources.



ACTIONNARIAT ET PRINCIPALES PARTICIPATIONS



Fort de 48 000 collaborateurs, Holcim est le leader mondial des solutions de construction innovantes et durables. Présent sur quatre principaux segments d'activité, le ciment, les granulats, le béton et les produits & solutions.

Al Mada est un fonds d'investissement panafricain à capitaux privés, basé à Casablanca. À vocation internationale et doté d'une stratégie de développement à long terme, Al Mada est un partenaire de référence pour le développement des économies africaines.

LES ACTIFS STRATÉGIQUES DE LAFARGEHOLCIM MAROC



38

sites de production et de distribution



7

Cimenteries



3

Centres de broyage



1

Carrière de granulats



1

Usine de mortier



6

Plateformes de traitement de déchets



19

Centrales à béton



1

Usine de chaux



2

Dépôts



NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR

NOTRE PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS

Ciment
Composé de sept cimenteries et de trois centres de broyage, le dispositif de LafargeHolcim Maroc couvre toutes les régions du Royaume et permet la production d'une large gamme de produits à forte valeur ajoutée, parfaitement adaptés aux besoins des clients.

SOLUTIONS CONSTRUCTIVES

Béton
LafargeHolcim Maroc déploie un réseau de 19 centrales à béton pour répondre aux besoins spécifiques des grands chantiers d'infrastructures et des bâtiments dans les différentes régions du Royaume.

Granulats
LafargeHolcim Maroc exploite une carrière de granulats. Les extractions sont traitées au niveau d'une station de concassage permettant de fournir différentes gammes de produits (sables, gravettes routières et graviers pour béton et enrobé).

Mortier
Dans le cadre de sa stratégie d'innovation et de différenciation, LafargeHolcim Maroc a lancé dès 2016 son activité mortier pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients. Une usine d'une capacité annuelle de 100 000 tonnes est dédiée au mortier.

Activité routes
LafargeHolcim Maroc accompagne les projets routiers dès leur phase de conception jusqu'à leur réalisation en apportant des solutions économiques et durables qui valorisent les matériaux locaux.

AUTRES ACTIVITÉS

Chaux
Première unité de production de chaux industrielle au Maroc, l'usine de Tlat Loulad dans la région de Ben Ahmed est une joint-venture.

Traitement et valorisation de déchets
Filiale de LafargeHolcim Maroc, Geocycle Maroc est le leader au Maroc du traitement et de la valorisation des déchets industriels et ménagers. La filiale dispose de 6 plateformes de traitement de déchets.

NOS RESSOURCES

Notre capital humain
1 068
effectifs propres

Capacité de production
13,5 MT Ciment

Nos ressources financières
19,9 MD MAD
Total actif

12,1 MD MAD
Capitaux propres

NOS SITES

38
sites, dont :

- 7** Cimenteries
- 3** Centres de broyage
- 19** Centrales à béton
- 1** Usine de chaux
- 1** Usine de mortier
- 1** Carrière de granulats
- 6** Plateformes de traitement de déchets

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

POUR L'ENVIRONNEMENT

Lancement de produits bas carbone **ECOPLANET** **ECOPACT** **HYDROMEDIA** **AIRIUM**

Activités ciment

- 12,1%**
de ciments verts
ECO Label
- 8,6%**
de baisse des émissions
de CO₂ (par rapport
à 2023) par tonne de
ciment produit
- 9,4%**
de baisse de la
consommation en eau
(par rapport à 2024)
- 82,4%**
de taux d'utilisation
d'électricité verte
- 27,7%**
Taux de substitution
thermique

Solutions constructives

- | Béton | Granulats |
|--|---|
| 226 l/m ³ produit Ratio de la consommation d'eau | 17,1 l/t Ratio de la consommation d'eau |
| 2,1 Kwh/m ³ produit Ratio de la consommation d'électricité | 1,4 kwh/t Ratio de la consommation d'électricité |
| 20% Taux d'énergie verte (solaire) | 36 kg/t Ratio des déchets |
| 5,3 t/m ³ Ratio des déchets | |
| 54% Taux de recyclage des déchets béton | |
| -30% Économie générale d'eau | |

POUR LES COLLABORATEURS

97%
des salariés ont bénéficié
d'une formation

POUR LES COMMUNAUTÉS

+ 118 300
bénéficiaires de nos initiatives en faveur
du développement des communautés riveraines

POUR LES ACTIONNAIRES

2 166 MDH RNPG
5,2% Rendement
dividende par action

NOS AXES STRATÉGIQUES

- Axe 1**
Expansion des solutions
de construction à forte
valeur ajoutée
- Axe 2**
La durabilité comme
moteur de croissance
rentable
- Axe 3**
Excellence industrielle
et transformation
digitale
- Axe 4**
Culture de
la performance
et création de valeur

NOS LEVIERS

- L'excellence opérationnelle**
1^{ère} usine du Groupe Holcim est
marocaine, les six autres sont parmi
les 16 meilleures
- Une stratégie**
créatrice de valeur
pour l'ensemble des
parties prenantes
- La différenciation**
par la satisfaction
client, l'innovation,
et la durabilité
- Un engagement**
très fort des
collaborateurs

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

LafargeHolcim Maroc a réalisé en 2025 une analyse de double matérialité couvrant à la fois la matérialité d'impact et la matérialité financière. Cette démarche, conduite conformément aux orientations de la CSRD* et aux normes ESRS*, repose sur une analyse et une hiérarchisation des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus significatifs pour le Groupe, ses parties prenantes et ses activités. Elle a été menée en étroite collaboration avec les métiers, la Direction Développement Durable et les instances de gouvernance du Groupe, et a couvert l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction des matières premières à l'utilisation finale des produits.

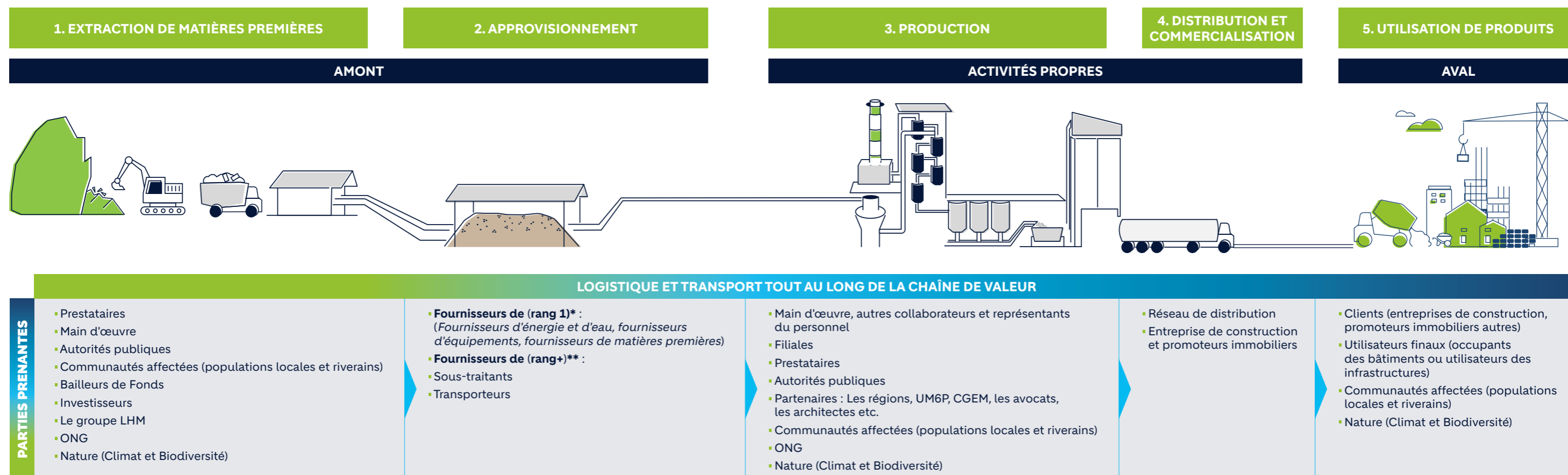
Cet exercice constitue un référentiel stratégique interne et un véritable outil d'aide à la décision. Il permet d'identifier et de hiérarchiser les enjeux les plus significatifs pour l'entreprise et ses parties prenantes, et de les intégrer aux dispositifs stratégiques, opérationnels et de gestion des risques. À ce titre, ses conclusions ont été mises en cohérence avec les fonctions de Risk Management et de contrôle interne, dans une logique de pilotage intégré de la durabilité.

Ces éléments alimentent la feuille de route de durabilité de LafargeHolcim Maroc, ainsi que les plans d'action opérationnels du Groupe.

CHAÎNE DE VALEUR

L'analyse couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de LafargeHolcim Maroc ainsi que les parties prenantes associées à chaque segment.

*CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive
*ESRS : European Sustainability Reporting Standards



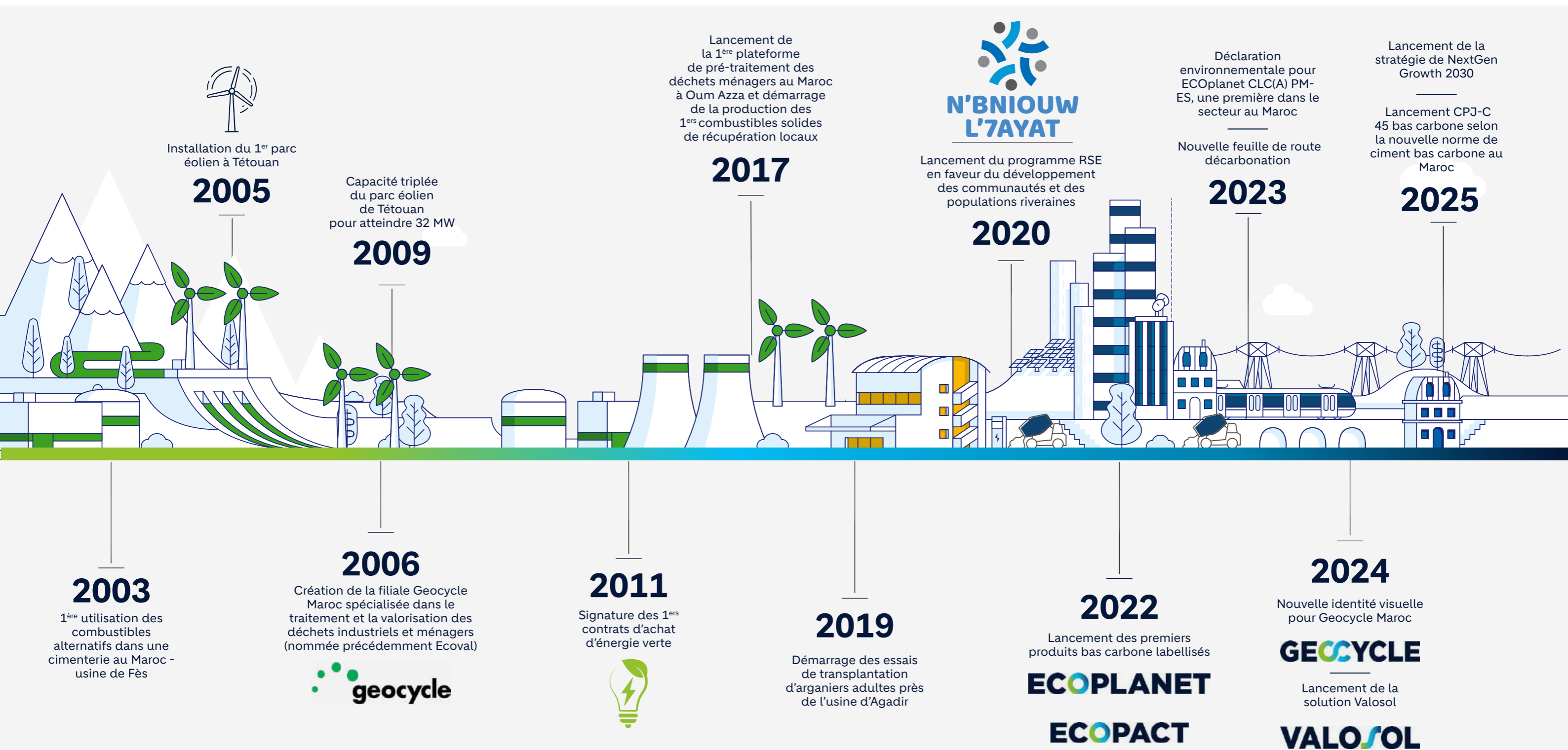
NOTRE TRAJECTOIRE DE DURABILITÉ



STADE DE TANGER

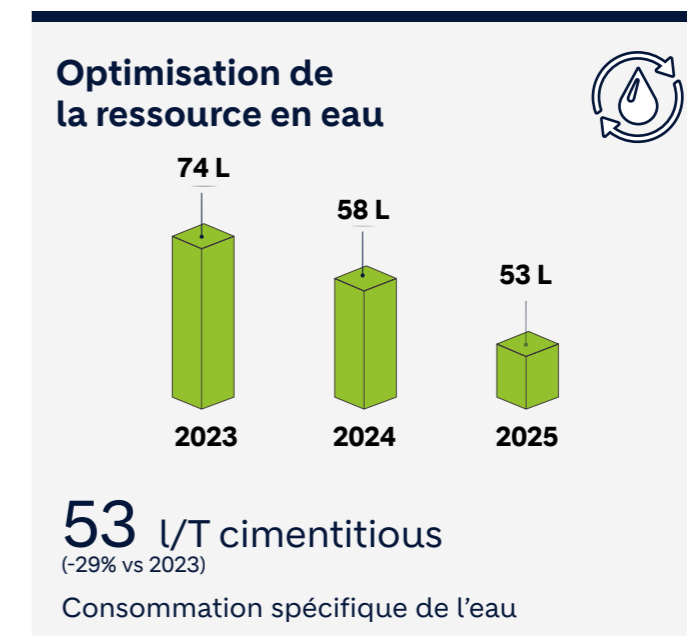
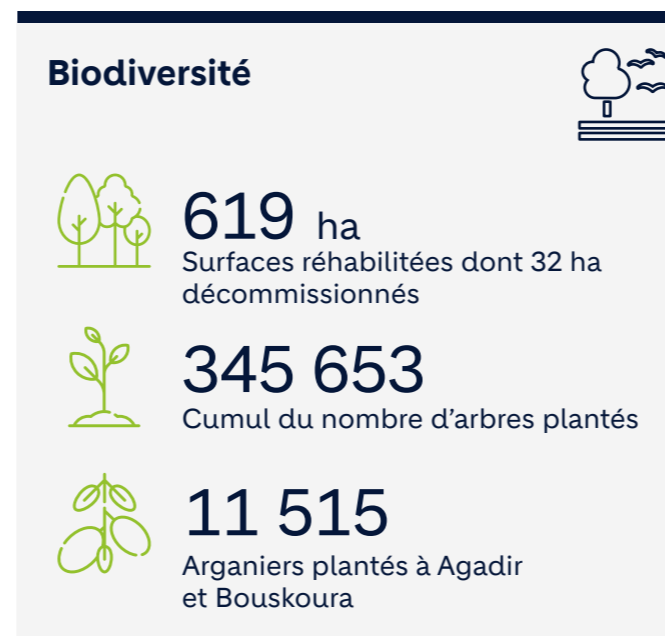
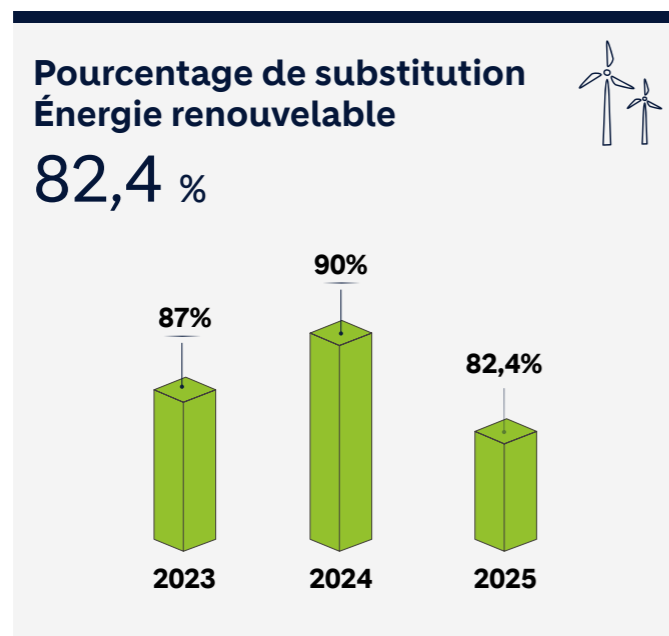
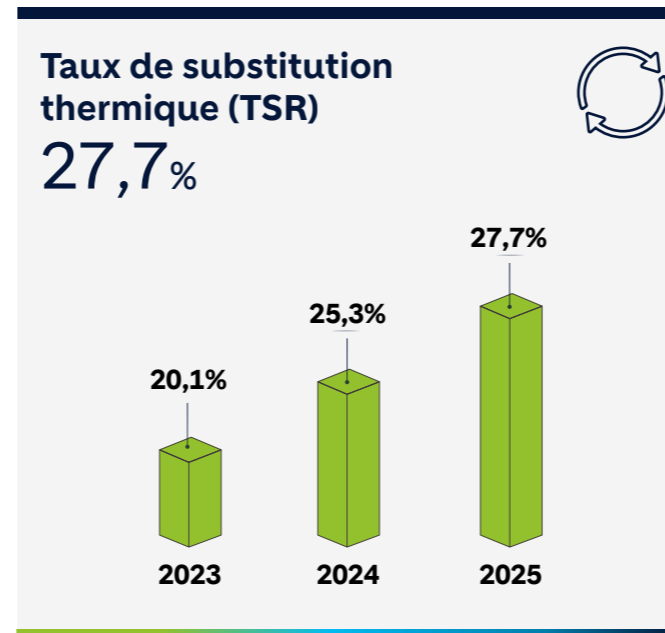
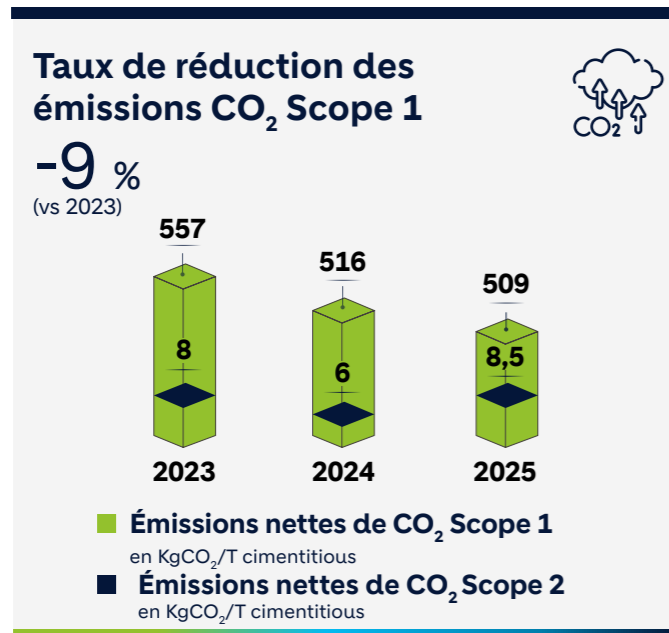
UN ENGAGEMENT HISTORIQUE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LafargeHolcim Maroc est historiquement engagée dans une démarche de durabilité. Depuis plus de deux décennies, l'entreprise réduit son empreinte environnementale, développe des produits bas carbone et intègre les enjeux écologiques à l'ensemble de ses activités.



INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE*

Un pilotage rigoureux des performances extra-financières nous permet chaque année de poursuivre nos efforts et de répondre aux objectifs de notre feuille de route de décarbonation.



* Activités ciment

NOTRE STRATÉGIE NEXTGEN GROWTH 2030

En 2025, LafargeHolcim Maroc a inscrit son développement dans la stratégie NextGen Growth du groupe Holcim avec pour ambition d'accélérer sa transformation vers un modèle industriel plus durable, innovant et responsable.

Face aux mutations profondes qui redéfinissent les secteurs de la construction et des matériaux, LafargeHolcim Maroc entame une nouvelle étape de son développement à travers la stratégie NEXTGEN GROWTH 2030 construite autour de quatre axes.

Le premier axe affirme la vocation du Groupe à devenir le partenaire privilégié de la construction du Maroc de demain, en renforçant son positionnement sur les grands chantiers du Royaume et en développant une offre de solutions à forte valeur ajoutée, le deuxième axe fait de la durabilité un véritable moteur de croissance rentable à travers la réduction de l'empreinte carbone, le développement de combustibles alternatifs et l'élargissement d'une gamme de produits à faible impact environnemental.

Le troisième axe s'appuie sur l'excellence industrielle et la transformation digitale pour renforcer la performance opérationnelle du Groupe, à l'aide de solutions numériques innovantes.

Enfin, le quatrième axe place la culture de la performance et la création de valeur pour toutes les parties prenantes au cœur du projet d'entreprise, en faisant de la santé-sécurité une priorité absolue et de la responsabilité sociétale et environnementale un engagement concret et mesurable.

HOLCIM SPIRIT

growth starts with us

PURPOSE

Portés par une raison d'être claire : faire progresser le monde, avec la **durabilité** et l'**innovation** au cœur de notre stratégie de croissance NEXTGEN.

PEOPLE

Créer le meilleur environnement de travail possible, où les **talents** sont cultivés, les collaborateurs sont **engagés** et où la **santé** et la **sécurité** sont une priorité absolue.

PERFORMANCE

Une culture profondément ancrée de la performance et de la **création de valeur** pour les **clients** et les **actionnaires**.



AXE 1 EXPANSION DES SOLUTIONS DE CONSTRUCTION À FORTE VALEUR AJOUTÉE



Partenaire privilégié de la construction du Maroc de demain

- Consolider le rôle de partenaire stratégique des grands chantiers du Royaume grâce à une expertise et à des solutions au service des ambitions nationales les plus exigeantes
- Développer en continu une offre de produits et de solutions à forte valeur ajoutée, portée par l'innovation, en plaçant la construction durable au cœur de la proposition de valeur du Groupe.

AXE 2 LA DURABILITÉ COMME MOTEUR DE CROISSANCE RENTABLE



Décarbonation et circularité

- Réduire l'empreinte carbone du Groupe à travers une feuille de route ambitieuse, dont le développement des combustibles alternatifs constitue le pilier central, soutenu par des projets et des investissements significatifs.
- Élargir la gamme de produits à faible empreinte carbone et promouvoir la circularité dans la construction, ce qui fait de la durabilité un véritable levier de différenciation et de croissance rentable.
- Réduire la consommation en eau, déployer une feuille de route biodiversité couvrant l'intégralité des carrières et cultiver des relations harmonieuses avec les communautés riveraines, faisant de la responsabilité sociétale un engagement concret et mesurable.

AXE 3 EXCELLENCE INDUSTRIELLE ET TRANSFORMATION DIGITALE



Excellence industrielle et transformation numérique

- Maintenir et renforcer l'excellence industrielle sur l'ensemble de l'outil de production du Groupe, en garantissant les plus hauts standards de fiabilité, de qualité et d'efficacité sur chacun des sites.
- Déployer des solutions numériques innovantes au service de la performance opérationnelle afin d'optimiser la gestion des ressources, de maîtriser les coûts et d'inscrire l'ensemble des opérations dans une dynamique d'amélioration continue.

AXE 4 CULTURE DE LA PERFORMANCE ET CRÉATION DE VALEUR



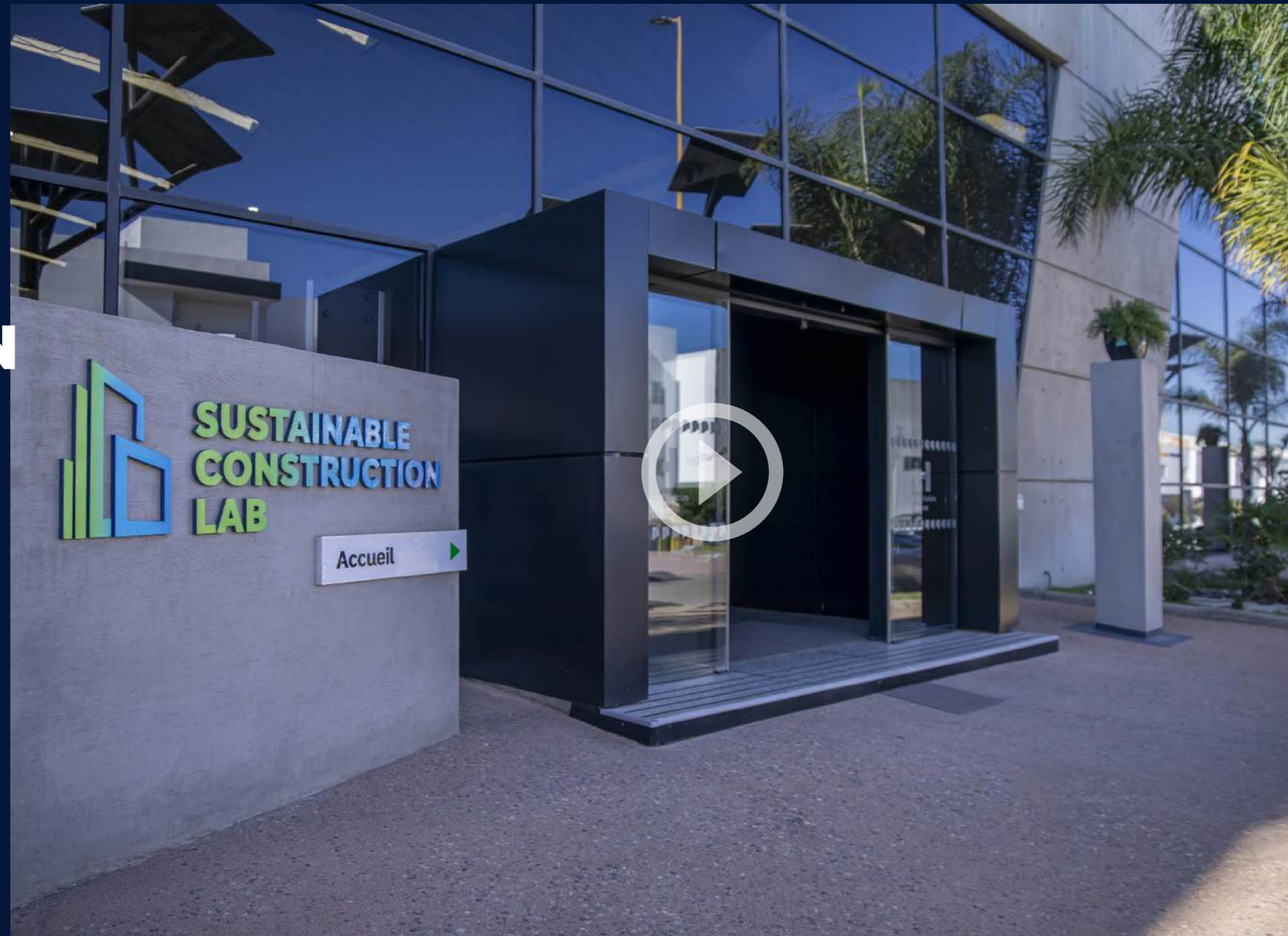
Créer de la valeur pour toutes les parties prenantes

- Placer l'excellence en matière de santé et de sécurité au premier rang des priorités du Groupe, en garantissant la protection de l'ensemble des collaborateurs, sous-traitants et partenaires sur chaque site.

AXE 1 NEXTGEN GROWTH 2030

EXPANSION DES SOLUTIONS DE CONSTRUCTION À FORTE VALEUR AJOUTÉE

En combinant une expertise de haut niveau et des solutions innovantes à forte valeur ajoutée, LafargeHolcim Maroc accompagne les ambitions nationales les plus exigeantes, à travers les grands projets du Royaume, des infrastructures autoroutières et ferroviaires aux ouvrages hydrauliques, énergétiques et sportifs, en plaçant la construction durable au cœur de sa proposition de valeur.



SUSTAINABLE CONSTRUCTION LAB BOUSKOURA

NOS PROJETS EMBLÉMATIQUES 2025

STADE DE TANGER

La modernisation du stade Ibn Batouta de Tanger a permis à LafargeHolcim Maroc de mettre en avant son expertise en fournissant Artevia, son béton décoratif haut de gamme. Ce projet s'inscrit dans un contexte technique exigeant, combinant des travaux de rénovation lourde avec la préservation de la structure existante.

36 000

Volume total de béton fourni (en m³)

160 000

Surface totale traitée (m²)



Stade Ibn Batouta : une modernisation aux standards des grandes compétitions

Dans le cadre des préparatifs des grandes compétitions internationales, LafargeHolcim Maroc a contribué à la modernisation du stade Ibn Batouta de Tanger en fournissant ses solutions béton les plus avancées. Au cœur de ce chantier d'envergure, 2 500 m³ de béton décoratif Artevia ont été mis en œuvre, représentant 7 % des volumes globaux, pour la réhabilitation des gradins, le renforcement des structures et le réaménagement des espaces d'accueil.

Ce projet a été mené dans un contexte technique particulièrement exigeant, combinant rénovation lourde et préservation de l'intégrité structurelle de l'ouvrage existant. La contribution de LafargeHolcim Maroc a permis de répondre aux standards les plus stricts des grandes enceintes sportives internationales. La complexité du chantier résidait dans la conduite simultanée des interventions, combinant rénovation lourde et préservation de l'intégrité structurelle de l'ouvrage existant, dans le respect des normes strictes de sécurité et des standards internationaux.

Innovation

Sac hydrosolubles & Pigment noir

ARTEVIA

NŒUD DE SIDI MAÂROUF

Le nœud de Sidi Maârouf, premier échangeur hybride à trois niveaux au Maroc, constitue une réalisation majeure dans le domaine des infrastructures urbaines de Casablanca. Reliant des axes stratégiques de la ville, ce chantier d'exception, comprenant 8 ouvrages d'art et des voies élargies, a nécessité un coulage continu de grande envergure. Véritable exploit technique, il a été rendu possible grâce à la mobilisation de bétons à haute performance développés par LafargeHolcim Maroc.

25 000

Volume total de béton fourni (en m³)

5 000

Béton de très haute performance (C50/60) (en m³)



Nœud de Sidi Maârouf : un échangeur stratégique à haute technicité

Mis en service fin 2025, le nœud autoroutier de Sidi Maârouf s'impose comme une infrastructure emblématique à l'intersection des autoroutes de contournement de Casablanca et de l'axe Casablanca-Berrechid. Premier échangeur hybride à trois niveaux au Maroc, associant les configurations « trèfle » et « turbine », il comprend 8 ouvrages d'art et des axes élargis à 2x5 voies, complétés par des bretelles assurant les connexions entre les principaux flux régionaux.

LafargeHolcim Maroc a joué un rôle central dans la réussite de ce chantier d'exception, en relevant le défi d'un coulage phénoménal de près de 5 000 m³ de béton très haute performance (C50/60), dans un contexte particulièrement complexe lié à la superposition des ouvrages. Les solutions développées par LafargeHolcim Maroc ont répondu aux exigences les plus élevées en matière de résistance structurelle et de fiabilité à long terme.



AUTOROUTE TIT MELLIL – BERRECHID

Le projet autoroutier Tit Mellil–Berrechid marque une étape majeure dans l'histoire de la contribution de LafargeHolcim Maroc aux infrastructures routières au Maroc. Pour la première fois sur un tronçon autoroutier, LafargeHolcim Maroc a déployé Valosol, son liant hydraulique routier innovant, une solution qui allie performance technique et approche environnementale responsable.

19 000

Volume total de Liant routier Valosol fourni (en tonnes)

30

Linéaires de chaussée traités au LHR (en km)



Une innovation au service de la construction routière durable

Le tronçon autoroutier Tit Mellil–Berrechid, long d'environ 30 kilomètres, a été l'occasion pour LafargeHolcim Maroc de signer une première nationale en déployant Valosol, son liant hydraulique routier développé en partenariat avec Autoroutes du Maroc, avec la fourniture d'un volume total de 19 000 tonnes. Cette solution innovante a permis de valoriser les matériaux en place, réduisant ainsi les apports en granulats, les coûts logistiques et l'empreinte carbone du chantier, tout en garantissant des couches de fondation à haute performance et des gains notables en durabilité et en efficacité d'exécution.

Au-delà de ses performances techniques, cette première application sur un tronçon autoroutier ouvre la voie à de nouvelles pratiques en construction routière au Maroc, conciliant innovation, sobriété des ressources et exigence environnementale. LafargeHolcim Maroc s'est une nouvelle fois illustré par sa capacité d'innovation et continue à se hisser parmi les acteurs de référence au service du développement des infrastructures du Royaume.

VALOSOL

STATION DE DESSALEMENT DE CASABLANCA

La station de dessalement de Casablanca, infrastructure vitale destinée à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la région à partir de l'eau de mer, a été une nouvelle occasion pour LafargeHolcim Maroc de fournir son ciment bas carbone ECOPlanet CLC(A) PM-ES, alliant haute performance technique et durabilité dans des environnements particulièrement agressifs.

10 000

Volume total de ciment ECOPlanet fourni (en tonnes)



Station de dessalement de Casablanca : une infrastructure hydrique majeure

La station de dessalement de Casablanca, infrastructure stratégique visant à produire 300 millions de m³ d'eau potable par an grâce à la technologie de l'osmose inversée et intégralement alimentée en énergie renouvelable, a fait appel au ciment bas carbone ECOPlanet de LafargeHolcim Maroc pour répondre aux exigences élevées de performance et de durabilité en milieu marin. Avec 10 000 tonnes d'ECOPlanet fournies, ce ciment a été formulé en béton à haute performance pour les bassins et structures de pompage, garantissant une porosité réduite et une protection optimale des armatures contre la corrosion par les ions chlorures.

Par ses choix technologiques et énergétiques, cette infrastructure s'inscrit pleinement dans une démarche de durabilité, en cohérence avec les performances environnementales de l'ECOPlanet, premier ciment au Maroc à disposer d'une FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) et affichant une réduction de 37 % des émissions de CO₂ par rapport à un ciment Portland classique.

ECOPLANET

NADOR WEST MED HUB LOGISTIQUE & ÉNERGÉTIQUE MÉDITERRANÉEN

Lancé en 2016, le complexe Nador West Med s'impose comme un levier stratégique pour consolider la position du Maroc en tant que pôle logistique, industriel et énergétique majeur en Méditerranée. Inscrit dans le cadre de la stratégie portuaire nationale à l'horizon 2030, ce projet d'envergure vise à renforcer le rôle maritime du Royaume, sécuriser son approvisionnement en produits énergétiques et accélérer le développement économique et social des régions concernées.

Le complexe se décline en un port en eau profonde à grande capacité, dédié au transbordement de conteneurs et d'hydrocarbures ainsi qu'au traitement de produits en vrac, complété par une plateforme industrielle et logistique adossée à une zone franche de 1 500 hectares et une zone de développement complémentaire de 2 500 hectares.



CHRONOLOGIE DU PROJET

Lancement



2016

Digues & quais



2020-23

Infrastructures achevées



2025

Phase opérationnelle



T4 2026



380 000 t

Ciment livré



Dont

217 000 t

Dédiées à la réalisation de 149 grands caissons et 7 petits caissons



100 ans

Durabilité

CONTRIBUTION DE LAFARGEHOLCIM MAROC CIMENTERIE D'OUJDA

Acteur central de la construction du hub Nador West Med, LafargeHolcim Maroc a mobilisé l'expertise de son usine d'Oujda et de son laboratoire central pour développer et livrer 380 000 tonnes du ciment ECOPlanet CLC(A) 45 PM-ES, affichant une réduction de 32 % des émissions de CO₂ par rapport à un ciment Portland classique. Intégrant de la pouzzolane en lieu et place des cendres volantes, ce ciment valorise les ressources locales tout en répondant aux exigences techniques d'un ouvrage portuaire en milieu marin. Sa mise en œuvre a été assurée par plusieurs centrales à béton mobiles du groupement STFA-SGTM déployées sur site, garantissant une continuité de service critique et relevant le défi d'une régularité et d'une technicité à la hauteur de ce projet stratégique pour le Royaume.

TECHNICITÉ, DÉFIS & RÉPONSES DE LAFARGEHOLCIM MAROC

Envergure des ouvrages

Le chantier de Nador West Med a mobilisé des savoir-faire exceptionnels, avec la réalisation de 149 grands caissons et 7 petits caissons, environ 20 000 unités d'Acropodes ainsi que d'autres structures en béton telles que les parois moulées, les pieux et les superstructures.

Une solution sur mesure face à l'agressivité marine

Face aux contraintes d'agressivité marine extrême propres à la classe d'exposition XS3, LafargeHolcim Maroc a développé le ciment CLC(A) 45 PM ES. Éco-performant et à base de ressources locales, ce ciment combine une haute résistance aux sulfates et une faible chaleur d'hydratation, prévenant ainsi la fissuration thermique des structures massives, tout en maintenant une température à pied d'œuvre inférieure à 30°C. Le taux de diffusion des ions chlorures (DAPP) a été maîtrisé à une valeur particulièrement basse, garantissant une durabilité de 100 ans conformément au cahier des charges.

Une logistique de précision

Le projet a exigé une cadence soutenue de 14 voyages par jour pour alimenter des opérations de bétonnage continu pouvant s'étendre jusqu'à 6 jours par caisson, garantissant une continuité de service critique tout au long du chantier.

14

Voyages/jour

Un défi technique hors norme

La réalisation des caissons a imposé un niveau de technicité rare, avec la mise en œuvre d'un coffrage glissant sur 30 mètres et un coulage continu sur 10 jours, mobilisant près de 2 000 tonnes de ciment par caisson. La régularité de l'écoulement et la maîtrise du temps de prise constituaient des paramètres critiques, exigeant une constance absolue pour garantir l'homogénéité et l'intégrité structurelle de chaque ouvrage.

SOLUTIONS MOBILISÉES

La solution ECOPlanet a permis une réduction de 40 % des émissions de CO₂.

ECOPLANET

DES PRODUITS INNOVANTS AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION DURABLE

LafargeHolcim Maroc enrichit en continu son offre avec des produits et solutions à forte valeur ajoutée, faisant de l'innovation et de la durabilité les moteurs de sa proposition de valeur.



SMARTCAST, LE BÉTON INTELLIGENT AU SERVICE DE LA SOBRIÉTÉ CONSTRUCTIVE

SMARTCast est une solution développée en partenariat avec Maturix, spécialiste danois de la maturométrie du béton, et le Sustainable Construction Lab de LafargeHolcim Maroc. SMARTCast permet l'installation des capteurs directement dans le béton coulé pour mesurer en temps réel sa résistance et sa température. Les données sont accessibles instantanément depuis un ordinateur ou un smartphone, offrant aux équipes chantier une information fiable et continue sur le comportement réel du matériau.

Le bénéfice est immédiat et permet de décoffrer au bon moment, ni trop tôt au risque de fragiliser la structure, ni trop tard au détriment du planning, tout en réduisant les délais d'exécution et en optimisant l'allocation des ressources. LafargeHolcim Maroc est aujourd'hui le seul opérateur béton au Maroc à le proposer, et le premier dans la région au sein du groupe Holcim.

1^{er} producteur mondial d'AIRIUM au sein du groupe Holcim

AIRIUM est une mousse minérale à faible densité et résistante au feu de classe A, conçue pour apporter isolation thermique et légèreté là où les solutions conventionnelles se heurtent à des contraintes de charge. Utilisée pour la première fois au Maroc dans la construction de la Tour Mohammed VI à Rabat, elle a rapidement démontré sa pertinence pour les planchers, toitures-terrasses et ravaillages. En 2024, les équipes R&D ont initié des essais sur une version verticale, ouvrant la voie à son intégration dans des blocs préfabriqués pour cloisons intérieures, une application nouvelle qui a permis d'étendre son potentiel dans la construction résidentielle et tertiaire.

En 2025, LafargeHolcim Maroc s'est hissé à la première place mondiale pour l'activité AIRIUM au sein du groupe Holcim, et a démontré la maturité opérationnelle de la solution par son application sur le chantier du parking du palais de justice à Rabat. Face à des dalles ne pouvant supporter le poids d'un béton conventionnel, AIRIUM s'est imposée comme la réponse technique par excellence. Pour tenir les délais très courts, une centrale mobile a été importée depuis une filiale française du groupe Holcim. 10 417 m² ont été livrés sur ce seul projet.



AXE 2 NEXTGEN GROWTH 2030

LA DURABILITÉ COMME MOTEUR DE CROISSANCE RENTABLE

LafargeHolcim Maroc poursuit avec détermination sa trajectoire de décarbonation, en accélérant l'intégration des énergies renouvelables dans son mix énergétique et en réduisant ses émissions de CO₂ à chaque étape de la production.



PARC ÉOLIEN DE TÉTOUAN

LES PRODUITS BAS CARBONE AU COEUR DE LA CROISSANCE

LafargeHolcim Maroc élargit sa gamme de produits bas carbone et intègre la circularité dans la construction, faisant de la durabilité un avantage compétitif et un moteur de croissance rentable.

UNE GAMME BAS-CARBONE EN EXPANSION CONTINUE

Développés par les équipes R&D de LafargeHolcim Maroc avec le soutien du groupe Holcim, les produits ECOPlanet (ciments) et ECOPact (béton), conçus pour allier performance technique, durabilité et respect de l'environnement, s'enrichissent chaque année de nouvelles références. En 2024, l'ECOPlanet Perfecto est venu compléter la gamme de maçonnerie avec une réduction de 35 % des émissions de CO₂ par rapport aux solutions traditionnelles, tout en garantissant des rendements supérieurs. En 2025, ECOPlanet CLC(A) PM-ES a été déployé pour répondre aux contraintes spécifiques des sols sulfatiques à Agadir et à Meknès pour le chantier de la LGV. La même année, la publication de nouvelles normes marocaines sur les ciments bas-carbone a permis de lancer la production et commercialisation du premier ciment CPJ-C labellisé « ECO » intégrant le remplacement d'une partie du clinker par des additions locales. Aujourd'hui la gamme de produits verts représente 12,1% du portefeuille de produits.



35%

Réduction des émissions de CO₂ avec SWARI CPJ-C 45 vs solutions traditionnelles

HYDROMEDIA

HYDROMEDIA NEWAIR : DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA PURIFICATION DE L'AIR

Introduit dans la gamme LafargeHolcim Maroc comme béton drainant capable de capter les oxydes d'azote émis par les véhicules, Hydromedia franchit en 2025 une nouvelle étape dans sa capacité de dépollution. Sa nouvelle version intègre une technologie à base de charbon actif qui amplifie significativement l'absorption des polluants atmosphériques, faisant du béton un véritable outil de purification de l'air urbain. Installée pour la première fois au Maroc sur le site d'une station-service à Bouznika, cette solution assure désormais conjointement la gestion des eaux pluviales et l'amélioration de la qualité de l'air. Le Sustainable Construction Lab a piloté le projet en partenariat avec le groupe Holcim Innovation Center de Lyon, garant de la rigueur métrologique des mesures. LafargeHolcim Maroc se positionne ainsi comme premier opérateur au sein du groupe Holcim à déployer et tester cette innovation.

VALOSOL : UNE PERCÉE COMMERCIALE SUR LES CHANTIERS D'INFRASTRUCTURE

Le liant hydraulique routier ValoSol a franchi en 2025 un cap décisif avec la finalisation de l'autoroute Berrechid-Tit Mellil, pour laquelle LafargeHolcim Maroc a livré 19 000 tonnes, un volume exceptionnel qui consacre le produit comme solution de référence pour la préparation des chaussées routières au Maroc. ValoSol permet de rationaliser la construction en réduisant les émissions de CO₂ liées au transport de matières.

19 000 t

ValoSol mis en œuvre sur l'autoroute Berrechid-Tit Mellil

VALOSOL



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, CAP SUR 100 % D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Engagée depuis 2005, la démarche de décarbonation de LafargeHolcim Maroc s'inscrit dans une trajectoire de long terme. L'usine de Tétouan, première cimenterie au monde à disposer de son propre parc éolien de 32 MW, a posé dès l'origine un modèle énergétique pionnier qui inspire aujourd'hui l'ensemble du Groupe. Depuis, la stratégie s'est étendue à l'ensemble de l'appareil productif.

En 2025, deux nouveaux contrats d'achat d'énergie renouvelable (PPA) ont été initiés pour Tanger et Laâyoune, ce qui porte le nombre total de ces contrats à 13* à l'échelle nationale, tandis que le taux de substitution en énergie renouvelable atteint 82,4 %. Cette dynamique concerne désormais l'ensemble de la chaîne de production avec 50 % de l'énergie de l'usine mortier et 20 % de celle des centrales à béton qui proviennent de sources solaires. Le siège a été équipé en 2025 d'ombrières couvrant près de 30 % de sa consommation électrique.

82,4%

Taux de substitution en énergie de source renouvelable

13*

PPA sur le territoire national

*dont 2 sont en cours

GESTION DE L'EAU, UNE RÉPONSE AU DÉFI DU STRESS HYDRIQUE

La sobriété hydrique est devenue un axe stratégique intégré à chaque étape du cycle de production. Les efforts engagés par LafargeHolcim Maroc pour réduire la consommation d'eau dans la production de ciment atteignant une baisse de 35 % se sont progressivement étendus à l'ensemble des activités. Sur le béton, la consommation en eau conventionnelle est ainsi passée de 360 litres par m³ en 2023 à 225 litres par m³ en 2025, soit une réduction de près de 40 %, obtenue grâce au recours à l'eau recyclée et à l'eau de STEP. Le partenariat conclu avec la SRM Casablanca-Settat, qui permet d'alimenter la centrale de Tit Mellil en eau usée traitée par la STEP de Médiouna, illustre cette logique de circularité appliquée à la ressource en eau. Aujourd'hui, la consommation spécifique d'eau dans la production de ciment figure parmi les plus basses du groupe Holcim, avec 53 litres par tonne cimentitious.

53

L / tonne de ciment produite

-40 %

Consommation d'eau dans la production de béton depuis 2021



NOS CARRIÈRES, TERRITOIRES DE BIODIVERSITÉ



619* ha

réhabilités à fin 2025

* dont 32 ha ont été décommissionnés



11 515

arganiers plantés

à Bouskoura et Agadir



18

plans de gestion BIRS



2 916 ha

superficie analysée

UN ENGAGEMENT QUI S'APPROFONDIT DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

LafargeHolcim Maroc est historiquement engagée dans la réhabilitation active de ses carrières. Les surfaces réhabilitées atteignent aujourd'hui 619 ha et le cumul d'arbres plantés 345 653 ,avec 11 515 arganiers. Parmi les actions emblématiques figurent la transplantation d'arganiers adultes qui a eu lieu à Agadir-Souss en partenariat avec l'ANDZOA et l'AgroTech Souss Massa : l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier.

En 2025, LafargeHolcim Maroc a lancé un chantier de mise à jour de l'évaluation BIRS (Biodiversity Indicator and Reporting System) de 18 carrières par un cabinet d'expertise en biodiversité des carrières. La méthodologie BIRS est une approche d'évaluation qui a été développée par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) avec la contribution de plusieurs acteurs y compris le groupe Holcim. Cette approche permet aux entreprises de mesurer l'impact de leurs activités d'extraction sur l'écosystème de la biodiversité, agissant comme un outil d'aide à la décision et permettant également d'encourager une gestion proactive de la biodiversité dans les carrières.

En parallèle, LafargeHolcim Maroc a développé un programme de renforcement de compétences pour les équipes opérationnelles des carrières dans le but de leur permettre de mettre à jour leurs connaissances et monter en compétences dans l'évaluation BIRS et le management de la biodiversité des carrières alliant outils théoriques et cas pratiques.



SPORT ET DURABILITÉ AU COEUR DE LA CARRIÈRE DE BOUSKOURA

La 2^{ème} édition de la Course LHM s'est tenue en juin au sein de la carrière réhabilitée de Bouskoura, dans le cadre de la Sustainability Week 2025. Proposée en deux formats 5 km et 10 km, elle a rassemblé collaborateurs et familles autour des enjeux environnementaux du groupe.

Cette édition a été marquée par la participation, pour la première fois, de l'Administrateur Directeur Général, qui a pris le départ aux côtés des équipes.

En parallèle de la course, des ateliers de sensibilisation dédiés aux enfants des collaborateurs ont été organisés, leur permettant de découvrir de manière ludique les enjeux liés à l'environnement et au développement durable.



PREMIERS RÉSULTATS BIRS 2025

L'évaluation BIRS a permis de cartographier une panoplie d'habitats naturels à savoir : les arbustifs, les forêts, les zones humides et bien d'autres typologies abritant des espèces remarquables comme l'arganier, la tortue mauresque, et L'Héron garde-bœufs (Ardea ibis).

Cette étude a permis de dresser des plans de management de la biodiversité (BMP) englobant des actions comme : la revégétalisation avec des espèces autochtones, l'établissement d'un inventaire de la faune et la flore et le contrôle des espèces invasives.

Cette démarche s'inscrit dans la vision long termiste de LafargeHolcim Maroc et renforce son engagement envers la biodiversité des carrières et la nature.



GEOCYCLE MAROC, TRANSFORMER LES DÉCHETS D'AUJOURD'HUI EN RESSOURCES DE DEMAIN

Geocycle Maroc, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc, est le leader national du traitement et de la valorisation des déchets industriels et ménagers. Depuis 2007, elle transforme ces déchets en combustibles alternatifs et en matières premières de substitution, grâce à une approche intégrée allant du pré-traitement au co-processing dans les cimenteries.



2007
Date de création



6
Plateformes



+150
Clients industriels



4
Régions

VALORISATION DES BOUES DE STEP : UNE NOUVELLE FILIÈRE

Les boues issues des stations d'épuration, collectées à Fès et Oujda dans le cadre de partenariats avec les Sociétés Régionales Multiservices (SRM), sont désormais prises en charge par Geocycle Maroc. Elles font d'abord l'objet d'un prétraitement en amont au niveau des SRM, avant d'être valorisées en combustibles alternatifs au sein des cimenteries, en substitution directe au petcoke.

Après des étapes de déshydratation et de séchage, ces boues sont transformées en un combustible à fort pouvoir calorifique. Injecté directement dans les fours, ce combustible contribue à l'amélioration du taux de substitution thermique, tout en renforçant la performance environnementale des installations.



340 000 T
Déchets traités en 2025
4x le volume traité en 2024



27,7 %
Taux de substitution thermique
+2,4 points vs 2024



DU DÉCHET AU COMBUSTIBLE ALTERNATIF

Les déchets industriels banals et dangereux sont transformés en deux types de substituts : les AF (Alternative Fuel) côté énergie, et les ARM (Alternative Raw Materials) côté matières premières, qui remplacent notamment le gypse et le calcaire par des déchets sourcés.

L'ensemble du processus, du pré-traitement au co-processing, s'inscrit dans une logique d'économie circulaire, bouclant le cycle de vie des matériaux avec un objectif de « zéro déchet en décharge » pour les partenaires industriels de Geocycle Maroc.



NOUVELLE PLATEFORME GEOCYCLE AU SEIN DE L'USINE AGADIR-SOUSS

En novembre 2025, Geocycle Maroc a inauguré la première plateforme de valorisation énergétique dans la région d'Agadir. C'est la seule plateforme du réseau dédiée au traitement de la biomasse agricole, une spécificité liée au potentiel de la région Souss-Massa.

La plateforme s'inscrit dans une logique de consommation locale : les déchets agricoles produits dans la région sont transformés sur place en combustibles alternatifs, puis acheminés directement dans les fours de l'usine d'Agadir.

Cette inauguration porte à 6 le nombre de plateformes opérées par Geocycle Maroc, désormais organisées en 4 zones régionales pour une meilleure réactivité et une proximité client sur l'ensemble du territoire.



15 000
t/an de biomasse
Capacité de traitement
de biomasse

AXE 3 NEXTGEN GROWTH 2030

EXCELLENCE INDUSTRIELLE ET TRANSFORMATION DIGITALE

LafargeHolcim Maroc place l'excellence industrielle et la transformation numérique au service de sa performance opérationnelle. Sur chacun de ses sites, le Groupe s'appuie sur les plus hauts standards de fiabilité et de qualité, tout en s'appuyant sur des solutions digitales innovantes pour optimiser ses ressources et inscrire ses opérations dans une logique d'amélioration continue.



USINE D'OUJDA

NOS USINES SE DISTINGUENT AU SEIN DU RÉSEAU MONDIAL HOLCIM

LafargeHolcim Maroc se classe une nouvelle fois parmi les entités les plus performantes du groupe Holcim. L'usine d'Oujda arrive en tête pour la 2^{ème} année, Agadir occupe pour sa part la 3^{ème} place du podium.

Les autres sites marocains figurent parmi les 16 meilleures usines sur l'ensemble des unités du Groupe évaluées.

L'USINE D'OUJDA, MOTEUR DES GRANDS PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Classée 1^{ère} mondiale au sein du groupe Holcim, l'usine d'Oujda s'est imposée comme un partenaire industriel de premier plan dans la concrétisation des grands projets d'infrastructure de la région. Pour le chantier de Nador West Med, l'un des projets les plus importants de l'Oriental depuis quinze ans, l'usine d'Oujda a fourni 408 000 tonnes de ciment.

Au-delà de la performance logistique, l'usine d'Oujda a répondu à une exigence inédite : celle de l'Agence Nationale des Ports, qui souhaitait établir un bilan carbone pour cette infrastructure, une première au Maroc pour un projet de cette envergure. Les ciments EcoPlanet produits sur site ont permis de relever ce défi.

VOLUME LIVRÉ

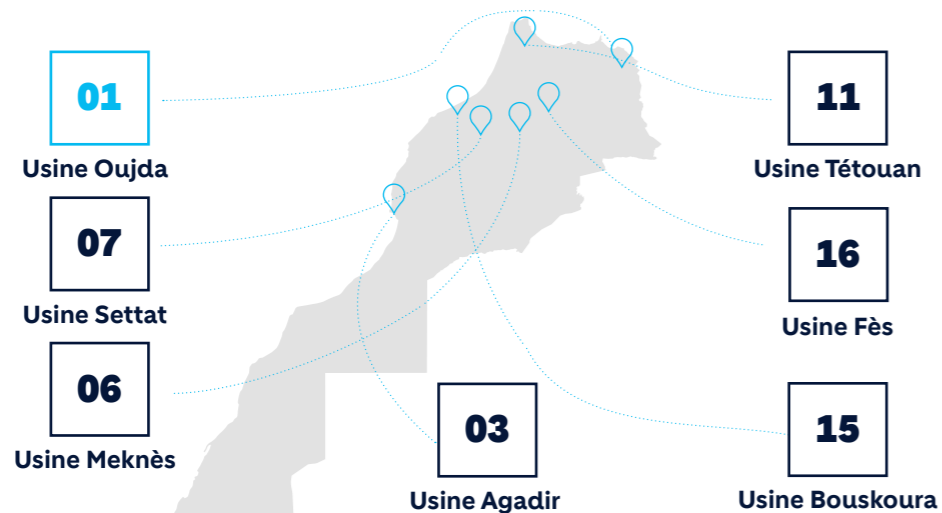
408 000 t

de ciment livré à Nador West Med depuis le démarrage du projet

CERTIFICATIONS



CLASSEMENT 2025



Ce classement repose sur des critères exigeants parmi lesquels les performances industrielles et environnementales, la maîtrise des coûts, l'efficacité opérationnelle et le respect des engagements en matière de durabilité. Ces résultats confirment le niveau de maturité et la constance des équipes.



En 2025, l'Usine d'Oujda a accueilli son premier townhall avec la présence du Directeur Général, marquant une étape dans la reconnaissance des équipes et le partage de la vision 2025. Dans la même dynamique, plusieurs membres de la direction du groupe Holcim ont effectué une visite du site, confirmant son rôle de référence au sein du Groupe.

100%

Ciment ensaché
ECOPlanet

4

ECOPLANET

Produits
ECOPlanet

60%

Ciment produit par l'usine
d'Oujda est ECOPlanet

LE DIGITAL, LEVIER DE PERFORMANCE DE L'OUTIL INDUSTRIEL

LES SYSTÈMES EXPERTS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE

Dans le cadre de sa démarche d'excellence opérationnelle, LafargeHolcim Maroc a équipé ses fours et broyeurs de la dernière génération de systèmes experts de pilotage automatique, à savoir Kiln Master pour les fours et Mill Master pour les broyeurs. Ces solutions technologiques de pointe permettent d'assurer une digitalisation avancée et continue du procédé de fabrication du ciment, en optimisant en temps réel les paramètres de production.

Au-delà de l'automatisation, ces systèmes contribuent de manière significative à la réduction des consommations énergétiques, thermiques comme électriques.

MAINTENANCE PRÉDICTIVE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LafargeHolcim Maroc affiche une excellente fiabilité de ses installations de production, avec des marches de fours dépassant 700 heures de MTBF (Mean Time Between Failure). Cette performance témoigne de la robustesse des programmes de maintenance prédictive mis en place, qui s'appuient sur des solutions digitales avancées alimentées par l'intelligence artificielle.

À titre d'exemple, le déploiement de la solution M-Predict, basée sur le machine learning, permet d'anticiper les risques de défaillance et de prévenir ainsi des arrêts coûteux, tant en termes de durée d'immobilisation que de ressources mobilisées.



AXE 4 NEXTGEN GROWTH 2030

CULTURE DE LA PERFORMANCE ET CRÉATION DE VALEUR

LafargeHolcim Maroc s'engage à ce que sa croissance profite à l'ensemble de ses parties prenantes. Sécurité, préservation des ressources naturelles et relations responsables avec les territoires constituent les piliers concrets de cette création de valeur partagée.



USINE DE TÉTOUAN

UNE ANNÉE DE RÉFÉRENCE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

En 2025, LafargeHolcim Maroc a mené l'ensemble de ses activités sans accident avec arrêt pour la 2^{ème} année consécutive. Ce résultat témoigne de la solidité du système de management HSE.

0

Accident avec arrêt



Le programme de management des contrôles critiques, déployé depuis 2021, affiche un taux de conformité de 97 % en 2025. Plus de 40 662 heures de formation dispensées au cours de cette année ont soutenu cette dynamique. Ces formations ont renforcé les compétences et ont continué à ancrer une culture HSE partagée. L'engagement des équipes et le respect de standards exigeants ont permis à LafargeHolcim Maroc d'obtenir, pour la deuxième année consécutive, le Gold HSE Award du groupe Holcim avec 12 unités distinguées par l'Excellence Award en HSE.

Ces reconnaissances et ces résultats saluent une démarche pleinement alignée sur les meilleures pratiques internationales et confirment la santé, la sécurité et l'environnement comme des priorités stratégiques de l'entreprise

40 662

Heures de formation HSE

HSE DAYS 2025

Valoriser l'engagement au service de l'ambition Zéro Harm pour les personnes et l'environnement

Dans le cadre de sa démarche de renforcement de la culture santé, sécurité et environnement, LafargeHolcim Maroc a tenu ses HSE Days du 13 au 24 octobre 2025 sous le thème « Libérez le héros qui est en vous ». Forte de 2 479 participants, cette édition a souligné le rôle central de la responsabilité individuelle dans la construction d'un environnement de travail plus sûr.

Le programme s'est ouvert par une table ronde interentreprises réunissant plusieurs partenaires, autour des leviers d'engagement HSE et des pratiques à renforcer pour soutenir une dynamique de progrès continu.

Les HSE Days se sont achevés par une cérémonie de célébration et de reconnaissance, au cours de laquelle 13 HSE Heroes, issus des différents sites, ont été mis à l'honneur, aux côtés des réalisations individuelles et collectives les plus marquantes en matière de HSE.

Cette édition a réaffirmé qu'une culture santé-sécurité-environnement durable et performante repose sur une mobilisation collective et un engagement partagé à tous les niveaux de l'entreprise.

2 479

Participants

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'innovation au service de la prévention

La sécurité routière demeure une priorité majeure, portée cette année par le renforcement de trois axes clés. D'une part, le déploiement de la technologie « Coach IA » permet grâce à des capteurs intelligents, de détecter la fatigue et d'analyser l'environnement de conduite afin d'alerter en temps réel. D'autre part, des zones d'ajustement des rétroviseurs ont été aménagées pour supprimer les angles morts et réduire un facteur critique d'accidents en milieu urbain. Enfin, des Journées de la Sécurité Routière ont été organisées sur l'ensemble des sites, avec l'accompagnement de médecins spécialistes qui ont sensibilisé plus de 800 conducteurs aux enjeux de vigilance, de nutrition et d'ergonomie.



SÉCURITÉ SUR CHANTIER

SALAMATY Une approche intégrée pour des chantiers plus sûrs

Le programme Salamaty accompagne les projets de construction tout au long de leur cycle de vie. Il repose sur des actions HSE, des formations ciblées et un encadrement opérationnel sur le terrain. En 2025, le programme a amélioré les pratiques de sécurité sur plusieurs chantiers, contribué à réduire les accidents et renforcé les comportements responsables face aux risques. Des modules dédiés à la gestion des déchets ont également été intégrés pour renforcer la dimension environnementale.

Salamaty a accompagné plus d'une dizaine de projets internes, externes et confirme le rôle de LafargeHolcim Maroc comme partenaire de référence pour la diffusion de la culture HSE.

HEALTH, SAFETY, AND ENVIRONMENT IMPROVEMENT PLAN 2025

Plan d'amélioration Santé, Sécurité et Environnement 2025

Le Workshop HSEIP 2025 a posé les fondations d'une nouvelle feuille de route stratégique, coconstruite avec l'ensemble du management. Elle place le « zéro accident » et le « zéro impact environnemental » au cœur des priorités. Cette vision introduit une approche renouvelée du leadership, une culture de zéro tolérance et l'intégration de solutions innovantes, dont l'intelligence artificielle, pour renforcer la proactivité et la durabilité des pratiques HSE.

LES TALENTS, UN LEVIER DE PERFORMANCE DURABLE

Les collaborateurs sont au cœur de la stratégie de LafargeHolcim Maroc. La politique RH couvre l'ensemble du cycle de vie du collaborateur : attirer, intégrer, développer et fidéliser les talents. L'entreprise s'appuie sur des partenariats académiques, des forums de recrutement et un parcours d'intégration digitalisé. Un dispositif de gestion de carrière, appuyé par des plans de succession et un suivi individualisé, soutient l'engagement et la fidélisation des talents.

UN EMPLOYEUR DE RÉFÉRENCE



Certification Top Employer

LafargeHolcim Maroc a obtenu la certification Top Employer en 2025, à l'issue d'audits portant sur l'ensemble de ses pratiques RH. Cette démarche, engagée sur une base volontaire, place l'entreprise dans un benchmark mondial et confirme son positionnement en tant qu'employeur de référence au Maroc et à l'échelle africaine. Cette distinction,

développée par le Top Employers Institute, reconnaît les entreprises qui déploient les meilleures pratiques en matière de ressources humaines et d'expérience collaborateur. Elle témoigne de l'engagement constant de LafargeHolcim Maroc à placer l'humain au cœur de sa stratégie de développement.



6 790

nombre total de jours de formation



DÉVELOPPEMENT DURABLE DES COMPÉTENCES

97%

part des collaborateurs formés

La LHM University constitue le socle du développement des compétences. Elle propose des parcours combinant le renforcement technique, la culture de la durabilité, le management intergénérationnel et la dynamique d'engagement. En 2025, 97% des collaborateurs ont bénéficié de formations, soit 6 790 jours au total.

Prix Next Gen Employer

LafargeHolcim Maroc a été distinguée lors de la 2^{ème} édition des RH Awards – Next Gen Employer 2025, avec le prix de la Vision RH. Cette récompense, attribuée par les institutions académiques partenaires du salon Master Plus, reconnaît une approche moderne, inclusive et tournée vers les nouvelles générations.



Parcours Customer Experience

LafargeHolcim Maroc a lancé un parcours «Customer Experience» destiné à l'ensemble de ses collaborateurs, toutes fonctions et métiers confondus. Cette démarche vise à sensibiliser chacun à l'importance de l'expérience client, à fédérer les équipes autour d'une culture orientée client, à améliorer les pratiques de gestion des réclamations et à co-construire le service client d'excellence de demain.

Partenariat avec l'ESITH

LafargeHolcim Maroc a lancé, en partenariat avec l'ESITH, un programme de formation destiné à une cinquantaine de collaborateurs de la Direction Logistique. Cette initiative vise à préparer les équipes aux enjeux du secteur et à renforcer leur agilité face aux évolutions technologiques et organisationnelles.

Accompagner les départs en retraite

LafargeHolcim Maroc a mis en place des workshops dédiés aux futurs retraités. Ces ateliers favorisent le transfert de connaissances et le retour d'expérience, permettant aux collaborateurs en fin de carrière de transmettre leur expertise aux équipes en place. Ils contribuent également à valoriser l'entreprise en tant qu'employeur responsable.

Une nouvelle expérience d'intégration digitale pour les collaborateurs

“We are LHM”, la nouvelle plateforme digitale d'onboarding destinée à accompagner les nouvelles recrues propose un parcours interactif combinant vidéos, témoignages, capsules thématiques et ressources pratiques pour permettre aux nouveaux collaborateurs de découvrir l'entreprise, ses métiers et ses valeurs. Cette application facilite l'intégration des nouveaux arrivants, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance dès leurs premiers pas au sein de l'entreprise.

DIVERSITÉ ET LEADERSHIP FÉMININ

La diversité est ancrée dans la culture de LafargeHolcim Maroc. L'entreprise œuvre depuis plusieurs années pour rendre le secteur plus attractif et accessible, en particulier pour les femmes, grâce à des initiatives concrètes d'accompagnement et de promotion des talents féminins.

Leadership féminin

Déployé en 2024, le dispositif « I Am Possible » s'inscrit dans une démarche visant à soutenir la progression des talents féminins, en renforçant leurs aptitudes et en facilitant leur accès à des responsabilités à fort enjeu. Il repose notamment sur un mécanisme de mentorat destiné aux collaboratrices récemment intégrées aux activités industrielles, leur offrant un accompagnement ciblé dès les premières étapes de leur parcours. Parallèlement, des actions de sensibilisation sont menées de manière récurrente afin d'ancrer durablement les principes de diversité au sein de l'organisation.

Les avancées enregistrées traduisent l'impact concret de ces initiatives, avec une représentation féminine atteignant 27 % au sein des instances dirigeantes et 28 % parmi les cadres. L'année 2024 marque également un jalon significatif, avec la nomination, pour la première fois, d'une femme à la direction d'une cimenterie de LafargeHolcim Maroc.

ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

L'enquête d'engagement réalisée en 2025 a enregistré un taux de participation record de 99,8 % et un score global de 4,38 sur 5, soit une progression de 10 %. Ces résultats témoignent d'une perception positive de la culture de l'entreprise et d'une forte adhésion à ses valeurs.

99,8 %

Taux de participation

4,38/5

Score global



PRINCIPAUX INDICATEURS RH

RÉPARTITION DE L'FFECTIF PAR GENRE

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|
| Femmes | 152 | 152 | 165 |
| Hommes | 898 | 892 | 903 |
| TOTAL EFFECTIF | 1 050 | 1 044 | 1 068 |

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE (direction, cadres, employés...) DÉCLINÉE PAR GENRE

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|
| Femmes direction | 8 | 10 | 10 |
| Femmes cadres | 66 | 70 | 81 |
| Femmes non cadres | 78 | 72 | 74 |
| TOTAL FEMMES | 152 | 152 | 165 |
| Hommes direction | 28 | 31 | 32 |
| Hommes cadres | 199 | 191 | 204 |
| Hommes non cadres | 671 | 670 | 667 |
| TOTAL HOMMES | 898 | 892 | 903 |
| TOTAL EFFECTIF | 1 050 | 1 044 | 1 068 |

RÉPARTITION DE L'FFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|
| Ciment | 955 | 958 | 973 |
| Bétons | 78 | 69 | 77 |
| Granulats | 7 | 7 | 7 |
| Routes et Mortiers | 10 | 10 | 11 |
| TOTAL EFFECTIF | 1 050 | 1 044 | 1 068 |

RÉPARTITION PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|
| CDD | 0 | 0 | 7 |
| CDI | 1 032 | 1 029 | 1 047 |
| ANAPEC | 18 | 15 | 14 |
| TOTAL EFFECTIF | 1 050 | 1 044 | 1 068 |

RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

| Ancienneté | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------------|--------------|--------------|--------------|
| 0 à 5 ans | 302 | 313 | 348 |
| 6 à 10 ans | 122 | 120 | 119 |
| 11 à 20 ans | 418 | 372 | 372 |
| 21 à 25 ans | 106 | 144 | 151 |
| 26 ans et plus | 102 | 95 | 78 |
| TOTAL EFFECTIF | 1 050 | 1 044 | 1 068 |

FORMATION GLOBALE

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|------|------|------|
| Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global | 84% | 93% | 97% |
| Budget formation en % de la masse salariale | 2% | 2% | 2% |

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------------|-----------|-----------|------------|
| Nombre de recrutements | 72 | 76 | 105 |
| Cadre | 26 | 27 | 40 |
| Non cadre | 46 | 49 | 65 |
| Nombre de démissions | 46 | 40 | 30 |
| Cadre | 29 | 19 | 14 |
| Non cadre | 17 | 21 | 16 |
| Nombre de licenciements | 0 | 1 | 0 |
| Cadre | 0 | 0 | 0 |
| Non cadre | 0 | 1 | 0 |

DIALOGUE SOCIAL

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------------------|------|------|------|
| Nombre de jours de grève | 0 | 0 | 0 |
| Nombre de représentants du personnel | 62 | 59 | 59 |

NOMBRE DE LITIGES SOCIAUX

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|-----------------|------|------|------|
| Litiges sociaux | 2 | 2 | 0 |

SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL (personnel propre et intervenants externes)

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------------------|------|------|------|
| Nombre d'accidents avec arrêt | 1 | 0 | 0 |

PARTENARIAT AVEC LES COMMUNAUTÉS



Engagé dans un programme de développement au profit des communautés, LafargeHolcim Maroc œuvre, à travers la démarche N'bniouw L'7ayat, à créer des liens durables et générer de la valeur partagée. Ce programme s'appuie sur un dialogue ouvert avec les parties prenantes environnantes pour identifier leurs besoins et leur apporter les solutions les plus adéquates. En 2025, le programme a bénéficié à plus de 118 300 riverains à travers des initiatives autour de quatre axes.



+ 118 300

bénéficiaires
en 2025



50 434

Éducation & développement
des compétences



35 910

Environnement
& activités culturelles



19 669

Santé



12 317

Logement &
infrastructures



+18 000

Heures de
bénévolats



À travers des initiatives dédiées à l'employabilité, au soutien des coopératives, à l'accès aux services essentiels et à l'inclusion sociale, le Groupe contribue à la création de valeur partagée et au développement local. Cette approche, portée notamment par le programme N'bniouw L'7ayat, illustre la volonté de concilier performance économique et impact social durable, en favorisant des modèles plus inclusifs et responsables au sein des communautés.



L'ESS AU COEUR DU COMITÉ RSE NATIONAL DE LAFARGEHOLCIM MAROC

Courant octobre 2025, LafargeHolcim Maroc a réuni ses responsables RSE autour d'une journée dédiée à l'économie sociale et solidaire (ESS), sous le thème « un levier d'inclusion et d'innovation territoriale ». Cette rencontre, avec la participation d'acteurs institutionnels, associatifs et d'experts de la région Fès-Meknès, a mis en avant le rôle de l'ESS dans la dynamique territoriale, notamment en matière d'emploi, d'insertion et d'accompagnement de projets à impact.

Les échanges ont été enrichis par l'intervention de Manal El Abboubi, Professeure à l'Université Mohammed V et experte en RSE, qui a apporté un éclairage sur les liens entre RSE et ESS, ainsi que sur les pratiques au Maroc. Elle a souligné l'évolution de la RSE vers un levier pleinement intégré aux modèles de gouvernance et de performance durable.

La journée a alterné discussions et ateliers collaboratifs, dont la « Fresque RSE », et a permis de dresser le bilan 2025 et d'esquisser les orientations 2026.

N'BNIUW PAR L'ÉDUCATION & LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

LafargeHolcim Maroc soutient activement l'éducation des communautés riveraines en luttant contre l'abandon scolaire et en améliorant les conditions d'apprentissage. En 2025, 16 classes connectées ont été déployées dans les établissements riverains et 13 écoles rénovées, permettant à des milliers d'élèves d'accéder à un environnement pédagogique de qualité. L'intégration des outils numériques favorise l'autonomie des élèves et renforce leurs perspectives d'avenir. Sur le volet employabilité, 94 auto-entrepreneurs et 20 coopératives ont été accompagnés, 47 projets d'employabilité créés.



16
classes
connectées



13
écoles
rénovées



14
transports scolaires
subventionnés



20
coopératives
en 2025



INCLUSION ET ENTREPRENEURIAT



SIAM 2025 : les coopératives rurales à l'honneur

Au cours de la 17^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) à Meknès, LafargeHolcim Maroc a mis en lumière les initiatives portées par les coopératives soutenues au travers du programme N'bniouw L'7ayat. Cette présence a permis aux coopératives accompagnées de présenter leurs produits à un public élargi, d'échanger avec des entrepreneurs locaux et des TPE, et d'explorer les innovations qui façonnent l'avenir du monde agricole. Une délégation de plus de 80 collaborateurs de LafargeHolcim Maroc leur a rendu visite, un moment d'échanges et de soutien.



Souk Solidaire 2025, trois ans d'engagement pour les femmes artisanes

Pour la 3^{ème} année consécutive, LafargeHolcim Maroc a organisé son Souk Solidaire, véritable vitrine des coopératives accompagnées par le Groupe. Riche en échanges et en émotions, cet événement a mis à l'honneur l'artisanat local à travers des expositions, des ventes de produits et des ateliers interactifs, offrant aux femmes l'opportunité de partager leurs talents et de commercialiser leurs créations. Une initiative qui réaffirme, année après année, l'engagement de LafargeHolcim Maroc en faveur de l'autonomisation économique des femmes et du développement local.



Un partenariat pour l'avenir des jeunes avec JADARA Foundation

LafargeHolcim Maroc a signé une convention de partenariat avec JADARA Foundation, ONG de référence en matière d'égalité des chances au Maroc, afin de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes issus de milieux modestes, en leur offrant les outils concrets pour construire un avenir à la hauteur de leurs aspirations.

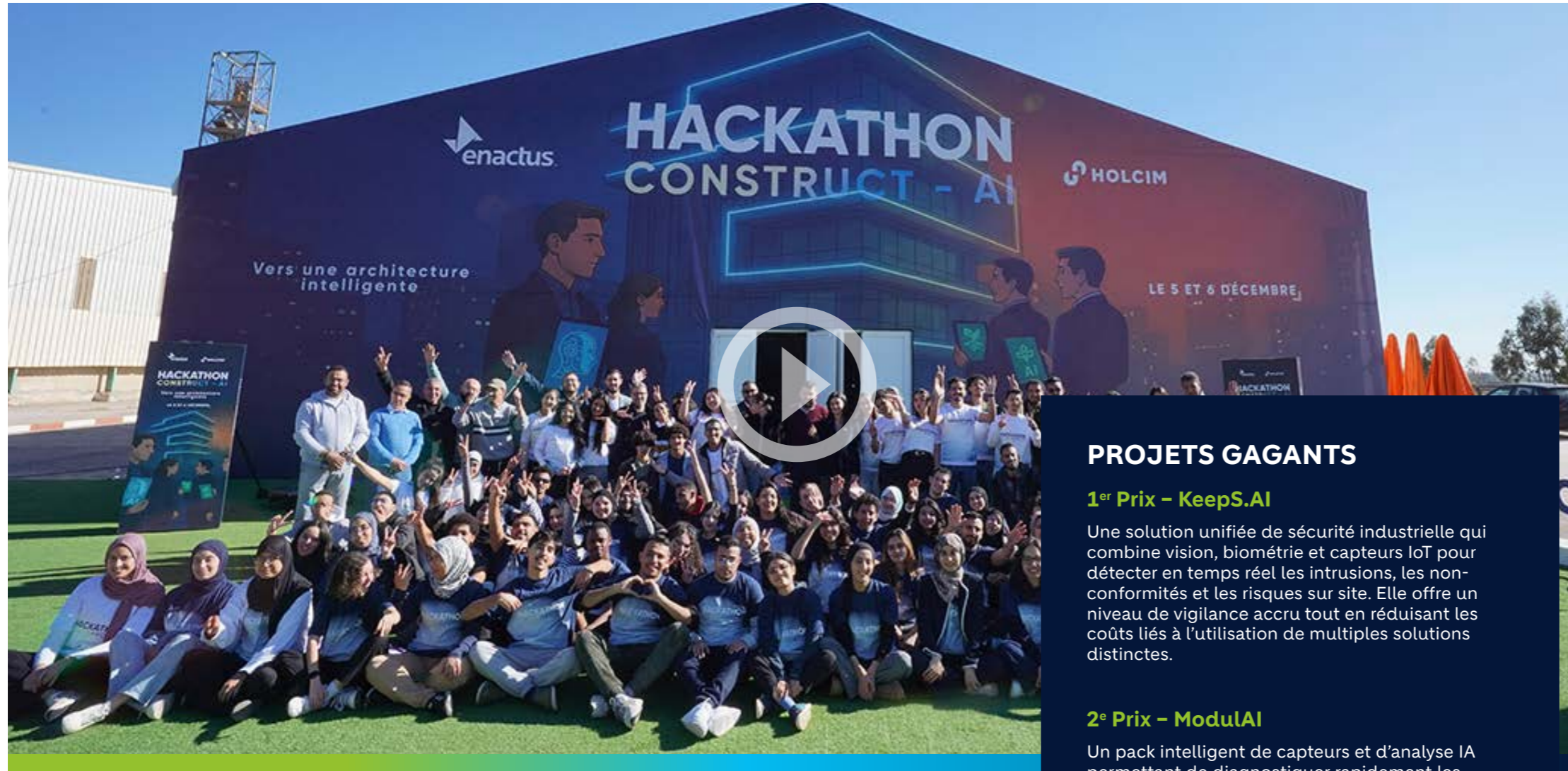
Ce partenariat se décline en plusieurs axes complémentaires. Les jeunes bénéficieront d'un accompagnement en digital et en coding, indispensable dans un monde en pleine transformation numérique. Le mentorat et le mécénat de compétences permettront à des collaborateurs de LafargeHolcim Maroc de partager leur expertise et d'inspirer la nouvelle génération. Des visites de sites industriels viendront enrichir cette démarche en offrant une immersion concrète dans le monde professionnel. Le partenariat soutient également des initiatives innovantes portées par JADARA Foundation, telles que la Caravane des futurs bacheliers et l'application JAD Orientation.



Le sport comme levier d'inclusion et d'impact social durable

Après un premier déploiement à Meknès et Oujda, LafargeHolcim Maroc et l'ONG Tibu Africa, en partenariat avec le ministère de l'Éducation Nationale, étendent le programme « Génération Sportive » à Tanger et Agadir Souss. Celui-ci bénéficie à 1 000 enfants, leur donnant accès à des activités sportives, des ateliers de robotique et des sessions de sensibilisation aux Objectifs de Développement Durable.

HACKATHON CONSTRUCT AI MOBILISER LA JEUNESSE POUR LE BTP DE DEMAIN



PODCAST N'BNIOWW L'MOSTAQBAL

Dans le cadre de sa stratégie de sensibilisation aux enjeux de la construction durable, LafargeHolcim Maroc a lancé le podcast « N'bniouw L'mostaqbal », un format dédié au partage d'expertise. La 2^{ème} édition, a mis en lumière les évolutions du secteur, notamment la digitalisation, la réduction de l'empreinte carbone et l'alliance entre performance industrielle et durabilité. Cette initiative illustre le rôle croissant de l'industrie cimentière dans la transition vers des modèles constructifs plus responsables et la volonté du Groupe de contribuer activement aux réflexions du secteur, tout en valorisant ses initiatives en matière d'innovation durable.

PROJETS GAGANTS

1^{er} Prix – KeepS.AI

Une solution unifiée de sécurité industrielle qui combine vision, biométrie et capteurs IoT pour détecter en temps réel les intrusions, les non-conformités et les risques sur site. Elle offre un niveau de vigilance accru tout en réduisant les coûts liés à l'utilisation de multiples solutions distinctes.

2^e Prix – ModulAI

Un pack intelligent de capteurs et d'analyse IA permettant de diagnostiquer rapidement les problèmes d'isolation thermique et acoustique des bâtiments. Cette solution propose une évaluation plus fiable, rapide et abordable que les méthodes classiques.

3^e Prix – CapEco

Une solution combinant BIM, capteurs IoT et IA pour détecter les fuites d'eau, prévenir le gaspillage et réduire les pertes financières. Grâce à des alertes immédiates et à l'analyse prédictive, CapEco anticipe les risques et facilite la maintenance.

1

Coup de cœur du jury



56

Nombre d'experts



+600

Nombre de candidatures



12

Régions du Royaume



80

Candidats sélectionnés



3

Projets gagnants

LafargeHolcim Maroc a organisé la 2^{ème} édition du Hackathon Construction Durable, placée sous le thème Construct AI. Cet événement de 48 heures a mobilisé de jeunes étudiants, entrepreneurs et professionnels autour de l'innovation digitale appliquée au secteur du BTP, avec un accent particulier sur l'Intelligence Artificielle, l'IIoT, l'automatisation et la fabrication additive. Les participants, répartis en équipes multidisciplinaires,

ont bénéficié d'un accompagnement par des experts du secteur, couvrant l'affinage des problématiques, l'évaluation critique des solutions et la préparation des pitches finaux. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de LafargeHolcim Maroc de soutenir l'émergence de startups engagées dans la transformation numérique de la construction, en fédérant une communauté de jeunes innovateurs autour des enjeux de l'industrie 4.0.



Prix Coup de Cœur – OptiBlend

Une technologie d'optimisation du mélange des combustibles alternatifs, basée sur l'analyse des caractéristiques des déchets et des paramètres du four, permettant d'ajuster automatiquement les doseurs pour stabiliser la production et réduire les coûts.

Le projet intègre également de l'IA générative pour simplifier le processus de modélisation architecturale, particulièrement utile pour les jeunes entrepreneurs et petites structures.

N'BNIOW PAR L'ENVIRONNEMENT & LES ACTIVITÉS CULTURELLES

L'axe Environnement & activités culturelles reflète de l'engagement de LafargeHolcim Maroc en faveur de la préservation de l'environnement et du renforcement de la cohésion sociale. 3 600 arbres et arganiers ont été plantés autour des sites industriels. Des initiatives sportives et solidaires tels que Run4Peace, Hand to Hand avec Nabda fondation, Marathon de Casablanca, randonnée de Fahs Lamhar, ont rassemblé collaborateurs et communautés autour de valeurs d'engagement et de dépassement de soi.



3 600
Arbres et arganiers plantés



35 910
Bénéficiaires



N'BNIOW PAR LE LOGEMENT & LES INFRASTRUCTURES

LafargeHolcim Maroc met en place chaque année des initiatives concrètes pour améliorer le cadre de vie des populations vivant à proximité de ses sites en contribuant au désenclavement et à l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines. En 2025, 4 projets d'accès à l'eau ont été réalisés, et plus de 3 km de routes ont été réaménagés.



12 317
Bénéficiaires



4
Projets d'accès à l'eau



+ 3 KM
Routes réaménagés



N'BNIOW PAR LA SANTÉ

LafargeHolcim Maroc continue de renforcer l'accès des communautés riveraines aux soins grâce à l'organisation de caravanes médicales pluridisciplinaires. En 2025, 15 caravanes ont été organisées au bénéfice de 19 669 personnes, couvrant des spécialités variées : médecine générale, pédiatrie, gynécologie, ophtalmologie, cardiologie, soins dentaires et échographies. Les patients nécessitant un suivi sont systématiquement orientés vers des structures spécialisées.



19 669
Bénéficiaires Santé



15
Caravanes médicales



350
Opérations chirurgicales Ouled Saleh



1
Hôpital rénové

ACTIONS DE BÉNÉVOLAT



Rise to Ride

LafargeHolcim Maroc s'est associé à l'initiative « Ride to Rise », portée par la Fondation Nabda, qui a consisté en un parcours cycliste de 2 408 km de Tanger à Dakhla, dédié à la sensibilisation aux enjeux du handicap et à la promotion de l'inclusion. Le parcours s'est arrêté dans plusieurs usines du groupe, où des ateliers ont été organisés au profit des collaborateurs et de leurs familles autour des thématiques du handicap et de l'inclusion.



Opération Froid, la solidarité au cœur de l'hiver

Face aux rigueurs de l'hiver, LafargeHolcim Maroc a lancé l'Opération Froid en partenariat avec l'Association Arrahma, au profit des habitants de Douar Mediar, une localité enclavée de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima particulièrement éprouvée par les conditions climatiques hivernales. Couvertures, vêtements chauds et produits de première nécessité ont été distribués aux populations les plus vulnérables, pour répondre à leurs besoins les plus immédiats.



Run4her

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'inclusion et du développement social, LafargeHolcim Maroc a pris part à l'initiative #Run4Her, organisée en partenariat avec Tibu Africa. Cet événement, tenu à Casablanca, a réuni des participants autour d'une cause dédiée à l'autonomisation des femmes par le sport, combinant activité sportive et actions de sensibilisation. À travers cette mobilisation, le Groupe réaffirme son soutien aux initiatives favorisant l'égalité des chances et l'impact social au sein des communautés.



Marathon International de Casablanca

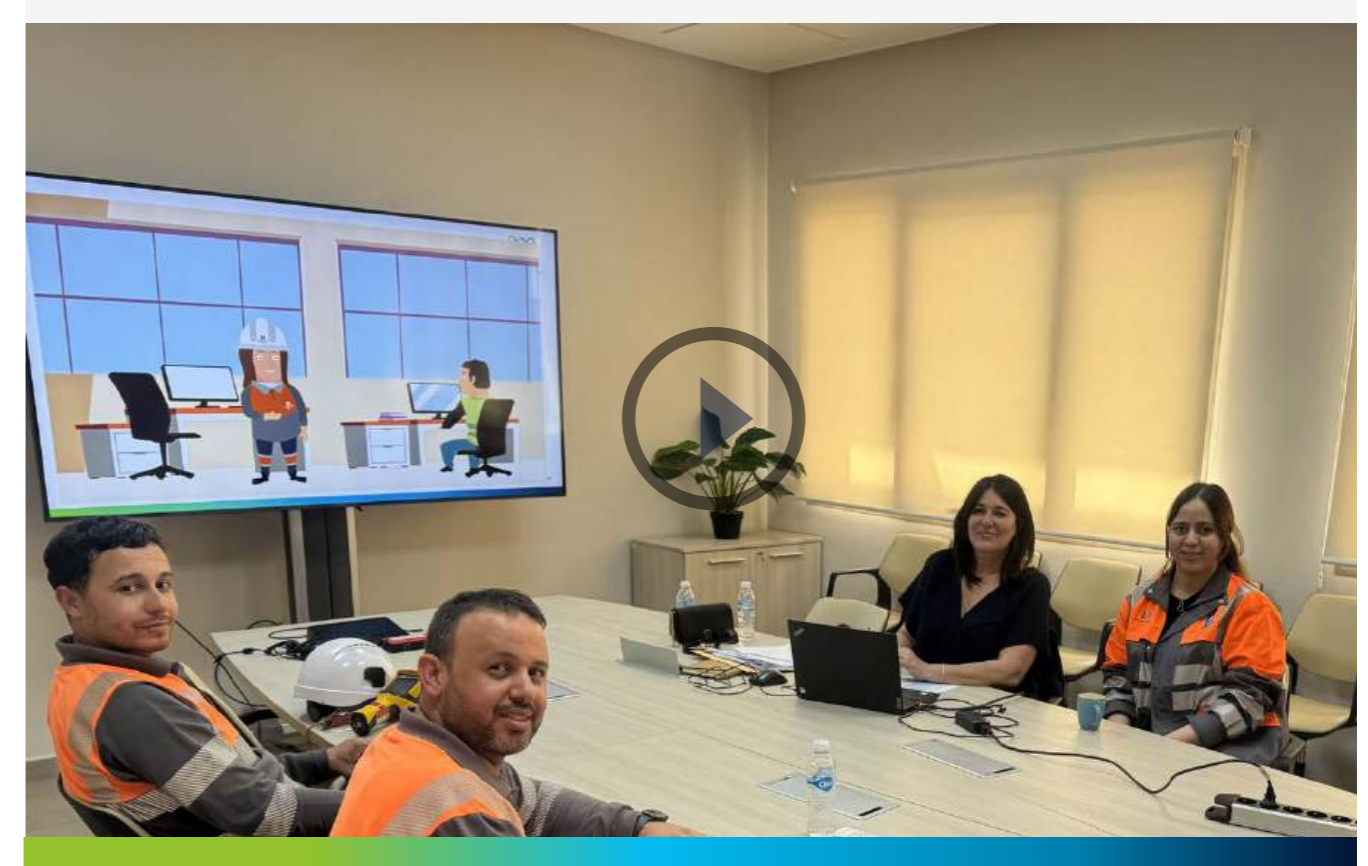
À l'occasion de la 16^{ème} édition du Marathon International de Casablanca, 15 collaborateurs de LafargeHolcim Maroc ont participé à cet événement sportif d'envergure. Leur présence illustre l'engagement des équipes et leur esprit collectif, dans un cadre favorisant le dépassement de soi et la cohésion.



Visite solidaire

Dans le cadre de la Sustainability Week 2025, LafargeHolcim Maroc a organisé une visite solidaire au complexe social Dar El Kheir situé à Tit Mellil et dédié à l'accueil des personnes âgées. Cette initiative a été l'occasion de tisser des moments chaleureux d'échanges et de convivialité avec les résidents, tout en répondant à certains de leurs besoins essentiels grâce à des contributions matérielles.

NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DE NOS PARTIES PRENANTES



Notre démarche de garantie du respect des droits humains

Le respect des droits humains est un engagement fondamental de notre stratégie de responsabilité sociétale. Notre démarche repose sur une diligence raisonnable continue pour identifier, prévenir et atténuer les risques liés à nos activités, à travers des évaluations d'impact Human Rights (HRIA) menées sur l'ensemble de nos sites, conformément à l'agenda du Groupe. Leurs résultats se traduisent par des plans d'action concrets, validés par le top management et suivis tout au long de l'année.

Cette approche s'inscrit dans le cadre de la directive Droits de l'Homme du groupe Holcim, qui repose sur cinq piliers fondamentaux, l'engagement politique, l'identification des risques et impacts, le traitement des impacts négatifs, le suivi et la communication, ainsi que les mécanismes de réclamation et de réparation.

Forts de plus de dix ans d'évaluations, nous avons identifié les risques ayant le plus fort impact négatif potentiel sur les personnes, qui guident notre

processus de diligence raisonnable. Ces risques saillants portent notamment sur la santé et la sécurité, les conditions de travail, la discrimination et le harcèlement, les abus liés à la sécurité, le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement à haut risque, les poussières et émissions, ainsi que les impacts du changement climatique.

Évaluations 2025

En 2025, LafargeHolcim Maroc a conduit des évaluations HRIA sur cinq sites, mobilisant plus de 200 parties prenantes internes et externes au moyen de consultations individuelles et de focus groups. Les retours recueillis ont mis en lumière un environnement de travail sain et sécurisé, une culture d'appartenance forte, une fierté du classement mondial des usines, ainsi qu'une amélioration des conditions de travail et une écoute active largement appréciée par les collaborateurs. Deux points de vigilance ont toutefois été identifiés, la gestion des déchets industriels, un chantier qui reste à approfondir, et le stress hydrique, signalé à un niveau élevé en lien avec la pénurie d'eau dans les régions d'implantation des sites.

PARTENAIRES

Ouvrir le SCL aux professionnels de demain

LafargeHolcim Maroc a fait du Sustainable Construction Lab un lieu de transmission ouvert aux générations futures. En 2025, les étudiants de l'École Nationale d'Architecture de Rabat y ont été accueillis pour une immersion concrète dans les matériaux bas-carbone, la performance énergétique et les enjeux environnementaux liés à la conception architecturale. Dans le même esprit, une délégation de 17 étudiants de Boston University (programme MBA Social Impact) a visité en mars 2025 le SCL, témoignant du rayonnement international des pratiques de l'entreprise. Ces initiatives traduisent un engagement clair, ancrer la construction durable dans la formation des architectes, ingénieurs et décideurs de demain.



Une présence active dans les espaces d'échanges sur la durabilité

LafargeHolcim Maroc a renforcé sa présence dans les principaux espaces d'échange sur la transition durable au cours de l'année, en participant à plusieurs événements de référence. Lors d'une conférence-débat organisée par la CCSM (Chambre de Commerce Suisse au Maroc), le Groupe a présenté sa lecture des nouvelles exigences européennes, notamment le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières

(MACF), en mettant en avant sa capacité à transformer ces évolutions en opportunités de compétitivité. Cette dynamique s'est également illustrée à l'occasion du Forum Agadir Souss Massa, organisé par Industrie du Maroc Magazine, au cours duquel les initiatives industrielles en matière de transition énergétique ont été partagées. Lors des « Matinées Durables », événement organisé par le média Consonews à Casablanca, Geocycle Maroc a mis en avant ses solutions de valorisation des déchets.



LA SATISFACTION CLIENT, PILIER DE NOTRE DIFFÉRENCIATION

En 2025, LafargeHolcim Maroc a accéléré sa transformation centrée sur le client avec la mise en œuvre de son programme PACT CX NEXT GEN, structuré autour de quatre axes : la performance, l'accompagnement, la culture et la technologie.

1^{ÈRE} ÉDITION DE LA CUSTOMER WEEK

En octobre 2025, LafargeHolcim Maroc a lancé la toute première édition de la Customer Week, un événement conçu pour mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour d'un objectif commun : renforcer durablement la satisfaction et la confiance des clients. Pendant cinq jours, 15 événements ont été organisés dans tout le Maroc, réunissant plus de 300 clients et partenaires, plus de 350 chauffeurs et 90 collaborateurs, en immersion « Vis ma vie » chez les clients.



+350
Chauffeurs
bénéficiaires



+300
Clients et partenaires
invités



15
Événements organisés à
travers tout le Maroc



90
Collaborateurs en
immersion « Vis ma vie »

RENFORCER LES COMPÉTENCES DES PARTENAIRES ET DE L'ÉCOSYSTÈME BTP

Dans la continuité des actions engagées les années précédentes, LafargeHolcim Maroc a intensifié ses programmes de formation à destination des professionnels du secteur, en s'appuyant sur quatre dispositifs complémentaires.



#Ntewer_Maharati : Des caravanes de formation mobiles

Les caravanes mobiles #Ntewer_Maharati ont sillonné le territoire marocain en 2025, combinant sensibilisation à la sécurité sur les chantiers, démonstrations pratiques et conseils techniques au profit de plus de 500 participants.



Partenariats institutionnels

LafargeHolcim Maroc a renforcé la formation des professionnels du BTP via des programmes dédiés sur le RTCM (Règlement thermique de construction au Maroc) et les matériaux bas carbone au profit du Conseil National de l'Ordre des Architectes, avec le lancement de la Holcim Academy, qui comptait 45 inscrits dès décembre 2025, ainsi que trois promotions avec l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail et l'École Hassania des Travaux Publics. Des accords ont également été conclus avec la Fédération Nationale du Bâtiment et des Travaux Publics, la Fédération Marocaine du Conseil et de l'Ingénierie et les Écoles d'Architecture de Rabat et de Fès.



Irchad : Un programme sur mesure pour les industriels du béton et de la préfabrication

Le programme Irchad a poursuivi, en 2025, sa présence auprès des acteurs du béton prêt à l'emploi et de la préfabrication. Avec 40 jours de formation, 71 missions d'assistance technique et plus de 9 000 visites auprès des clients, LafargeHolcim Maroc a accompagné ses partenaires industriels dans l'amélioration de leurs performances, la montée en compétences et la certification IMANOR (norme NM10.1.008). L'offre s'élargit progressivement aux segments du bâtiment, des infrastructures et de la distribution.



Animation du réseau de distributeurs

LafargeHolcim Maroc a poursuivi l'animation de son réseau de distributeurs avec 12 séminaires régionaux réunissant 500 bénéficiaires, complétés par des caravanes de formation et une convention nationale sur le thème « Construire ensemble un avenir durable ». La nouvelle offre Charaka propose un accompagnement sur mesure couvrant la différenciation produit, le développement des compétences, la diversification de la gamme et la digitalisation.



SATISFACTION CLIENT, UNE DISTINCTION PAR L'EXCELLENCE

LafargeHolcim Maroc enregistre en 2025 des scores NPS remarquables, bien au-dessus du benchmark mondial B2B du secteur de la construction. Le NPS Clients ciment atteint 75 (+8 pts vs 2024), le NPS Chauffeurs ciment a enregistré un nouveau record à 88 (+6 pts vs 2024) et le NPS solutions constructives 66 (+ 6 pts vs 2024).

LafargeHolcim Maroc est reconnue par ses clients comme un partenaire solide et engagé sur le long terme. Ils ont notamment apprécié l'accompagnement personnalisé, l'écoute, la qualité de l'offre et la capacité à co-innover.

Les chauffeurs, pour leur part, valorisent la fluidité de leur parcours et la qualité des conditions d'accueil.

L'année 2025 a également été marquée par une amélioration majeure du traitement des réclamations : le délai moyen est passé de 29 jours à 10 jours (-66%), grâce à l'optimisation du processus et au lancement du numéro court 3545, dédié à la gestion proactive et à l'écoute des clients.

À l'issue de l'année, le taux de réalisation des plans d'amélioration de la « Customer Experience » a atteint 95 % pour l'ensemble des actions engagées.



75

NPS Clients ciment :
+8 pts vs 2024



88

NPS chauffeurs ciment :
+6 pts vs 2024



66

NPS Solutions constructives :
+6 pts vs 2024



10 jours

Délai de traitement des réclamations
29 jours en 2024 (-66%)



NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE HOLCIM

En 2025, LafargeHolcim Maroc a réalisé sa transition vers la marque commerciale Holcim, en capitalisant sur le positionnement du groupe en tant que partenaire privilégié de la construction durable. Avec nos sacs, véhicules et une présence renforcée sur l'ensemble des points de vente, la marque s'affirme désormais avec cohérence sur tout le territoire national.

DIGITAL CLIENT



En 2025, LafargeHolcim Maroc a poursuivi sa transformation digitale le lancement d'une solution d'intelligence artificielle dédiée à la prévision des ventes (Foresight) et le développement de nouveaux outils digitaux au service de ses clients et de ses partenaires à l'instar de la solution de formation online Holcim Academy, tandis que la structuration des processus commerciaux et marketing se poursuit avec le déploiement de nouvelles fonctionnalités Salesforce.



STRATÉGIE ACHATS DURABLES



UNE SUPPLY CHAIN RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

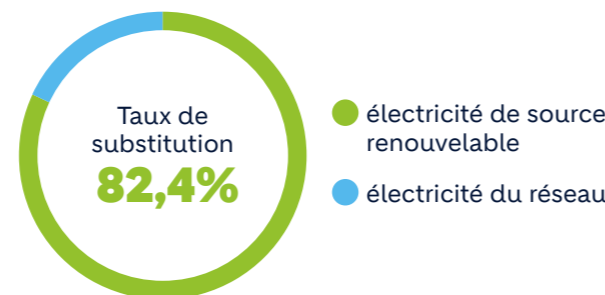
Chez LafargeHolcim Maroc, les achats placent l'éthique et les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sommet des priorités. Bien plus qu'une simple exigence réglementaire, la politique d'achats impose des standards stricts pour garantir le respect des droits de l'homme, l'équité au travail et une lutte sans faille contre la corruption. Un accompagnement des partenaires via des audits réguliers et des sessions de sensibilisation, instaure ainsi un écosystème de confiance aligné sur les meilleures pratiques internationales.

Pour concrétiser cette ambition, des outils digitaux de pointe simplifient et sécurisent les échanges et la collaboration « End to End » depuis la pré qualification, les consultations et la contractualisation jusqu'aux évaluations de fin de prestations:

- LHM Supplier : Véritable pilier de notre chaîne d'approvisionnement, il assure une traçabilité totale et permet à chaque fournisseur, quelle que soit sa taille, de démontrer son engagement envers nos critères ESG.
- La plateforme H-Sourcing : Lancée en 2025, cette innovation centralise les processus d'appels d'offres. Elle fluidifie les échanges, renforce notre gouvernance et garantit une transparence absolue dans la sélection de nos partenaires.

ACHATS D'ÉNERGIE, UN LEVIER DE DÉCARBONATION

LafargeHolcim Maroc poursuit activement la consolidation de ses achats d'énergie verte à travers des contrats d'approvisionnement à long terme (PPA) conclus avec des producteurs indépendants. Depuis l'initiation de cette démarche en 2011, onze accords ont été signés avec plusieurs opérateurs, couvrant l'ensemble des sites de production du Royaume. Ces partenariats stratégiques, pleinement intégrés dans la politique d'achats responsables du Groupe, représentent désormais 82,4% des achats d'électricité du Groupe au Maroc pour l'activité ciment, en progression constante vers l'objectif de 100% fixé à l'horizon 2030.



LA STRATÉGIE BCC, UN MODÈLE DE COMPÉTITIVITÉ MAROCAINE

En 2025, le Maroc a intégré le cercle des « Best Cost Countries » du groupe Holcim, aux côtés de l'Inde, de la Chine et de la Turquie, ce qui constitue une reconnaissance de l'expertise et de la compétitivité de l'écosystème industriel marocain. Le taux BCC atteint 59 % en 2025, contre 19 % en 2020. Cette progression repose sur l'accompagnement de la montée en compétences des partenaires locaux dans les domaines des sacs, de la chaudronnerie, du génie civil et des travaux électriques. Ces acteurs opèrent désormais selon les standards internationaux du Groupe, leur permettant de répondre aux exigences les plus élevées en matière de qualité et de délais.

Plus de 30 fournisseurs marocains exportent désormais leur savoir-faire vers des filiales du groupe en Afrique : au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Cameroun...

46 %

D'achats auprès de fournisseurs locaux de proximité (vs 44 % en 2024)

59 %

Taux BCC atteint en 2025 (vs 55 % en 2024)

+30

Fournisseurs marocains exportant leur savoir-faire à travers l'Afrique

UNE RESPONSABILITÉ SUR TOUTE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT



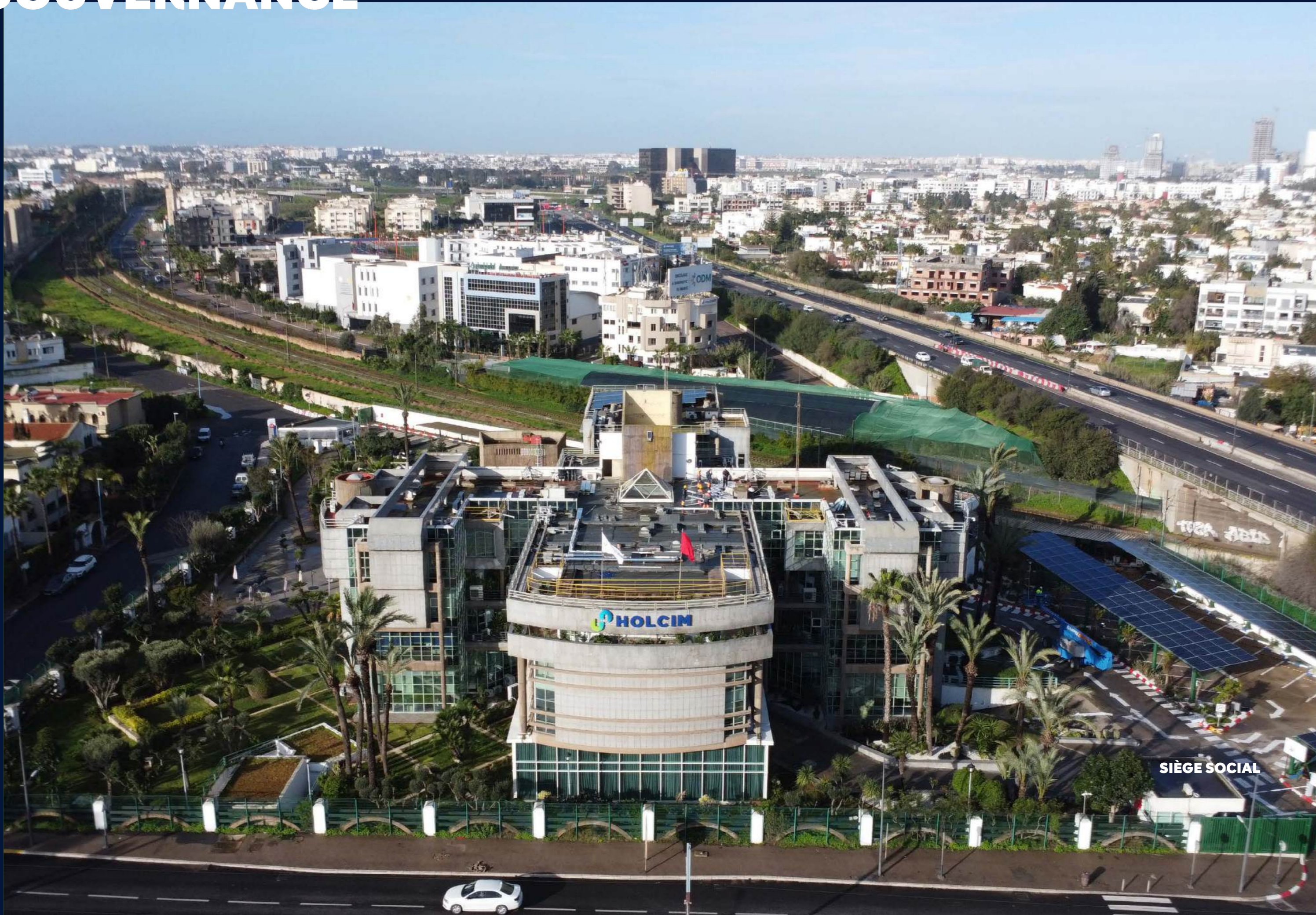
Intégration des critères ESG dans la sélection des fournisseurs

Développement des compétences des fournisseurs locaux pour améliorer leur compétitivité et conformité aux normes

Évaluation et suivi régulier des pratiques des prestataires



GOUVERNANCE



SIÈGE SOCIAL

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE

En 2025, LafargeHolcim Maroc a renforcé son dispositif intégré de gestion des risques et de contrôle interne fondé sur le principe des trois lignes de défense, tel que recommandé par l'IIA (Institute of Internal Auditors), en y intégrant les meilleures pratiques internationales et les enjeux émergents (climatiques, réglementaires et sectoriels).

UN MODÈLE DE GESTION DES RISQUES EN ÉVOLUTION CONTINUE

Le processus d'Enterprise Risk Management (ERM) de LafargeHolcim Maroc s'inspire des référentiels COSO ERM (2017) et ISO 31000 (2018), des politiques et directives du groupe Holcim, ainsi que des bonnes pratiques recommandées par l'IIA et l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne). Il couvre l'ensemble des activités de LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

En 2025, LafargeHolcim Maroc a enrichi sa cartographie des risques avec de nouvelles exigences réglementaires internationales notamment la CSRD, qui permet d'appréhender les risques selon deux prismes complémentaires :

- La matérialité financière : impacts des risques externes sur la performance et la valeur de l'entreprise
- La matérialité d'impact : effets des activités de l'entreprise sur son environnement, ses parties prenantes et la société

DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ALIGNÉ AVEC LES MEILLEURES PRATIQUES

Le dispositif de contrôle interne de LafargeHolcim Maroc s'appuie sur trois référentiels complémentaires :

- COSO 2013 : cadre global du contrôle interne.
- MCS Holcim : référentiel de contrôles actualisé chaque année qui couvre plusieurs dimensions opérationnelles, de conformité et de gouvernance. Il fait l'objet d'auto-évaluations régulières par les métiers, d'une évaluation chaque année par le Contrôle Interne, ainsi que de l'Audit Interne dans le cadre de ses missions. En 2025, LafargeHolcim Maroc a maintenu un taux de conformité de 100% aux contrôles MCS.
- Référentiel des procédures: base documentaire couvrant l'ensemble des processus de LafargeHolcim Maroc alignée avec les exigences du Système de Management Intégré (ISO 9001 / 14001), et permettant de clarifier les rôles et responsabilités de bout en bout.

Une articulation avec les fonctions d'assurance

LafargeHolcim Maroc a mis en oeuvre en 2025 une coordination globale entre la fonction Gestion des Risques et les fonctions d'assurance spécialisées (Santé Sécurité & Environnement, Sûreté, RSE & Développement Durable, Sécurité de l'Information, Conformité, Qualité et Système de Management Intégré (ISO)). Cette articulation permet de construire une vision globale des risques stratégiques et opérationnels de LHM destinée à la gouvernance.

L'Audit interne, gage de l'efficacité du dispositif

La certification de la fonction d'Audit Interne, délivrée par l'IFACI en 2024, atteste de l'alignement de la fonction d'Audit Interne de LafargeHolcim Maroc sur les 100 exigences du Référentiel Professionnel de l'Audit Interne (RPAI – version 2020) et sur le Cadre de Référence International des Pratiques Professionnelles de l'Audit Interne (CRIPP) du Global Institute of Internal Auditors.

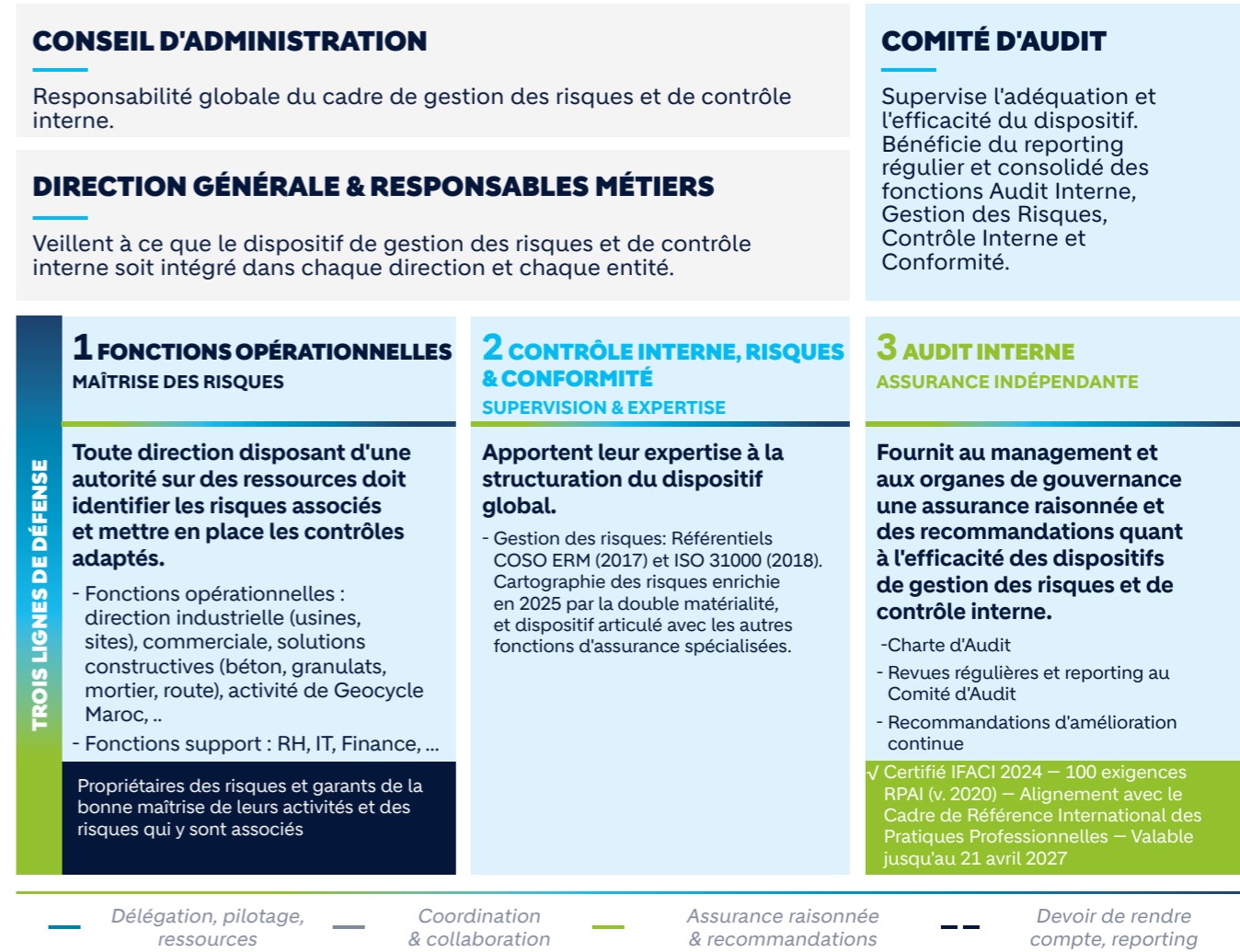
La visite de progrès #1 menée en 2025 par IFACI avait permis de souligner l'excellent travail de mise en conformité réalisé par l'équipe d'audit interne de LafargeHolcim Maroc. Cette progression s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, et témoigne de la solidité des fondations méthodologiques mises en place ainsi que de l'engagement des équipes dans leur mise en oeuvre.

Un partenariat avec un tiers de confiance lancé en 2025

LafargeHolcim Maroc a signé en 2025 un partenariat avec un tiers de confiance externe pour une intervention selon trois domaines :

- Diagnostic continu des fonctions d'assurance :
 - Évaluation régulière de la maturité des fonctions Contrôle Interne, Gestion des Risques et Conformité.
- Formation et montée en compétences des équipes :
 - Proposition de catalogues de formations spécialisées adapté aux enjeux de LafargeHolcim Maroc.
- Animation de conférences, et missions de conseil :
 - Interventions lors d'événements auprès des équipes, missions d'accompagnement et veille réglementaire dynamique (CSRD, nouveaux standards IIA, COSO...).

Modèle des trois lignes de défense



FONDEMENTS ET GOUVERNANCE DU PROGRAMME DE COMPLIANCE : PERFORMER AVEC INTÉGRITÉ

LafargeHolcim Maroc est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de compliance qui dépasse les obligations légales et réglementaires avec un programme qui place la gestion des risques au cœur de sa stratégie.

Le Code de conduite des affaires, remplacé depuis le 1^{er} janvier 2026 par le Code Ethique constitue le cadre fondateur applicable à l'ensemble des collaborateurs. Il définit les principes non négociables pour permettre à la société d'exercer ses activités et de performer avec intégrité.

LES CINQ PILIERS DU PROGRAMME DE COMPLIANCE

Le programme de compliance s'articule autour de cinq piliers visant à prévenir, détecter et répondre aux infractions :

1. ORGANISATION ET GOUVERNANCE

La fonction Compliance, intégrée à la fonction juridique, rend compte au Directeur Général.

Le Comité Ethique, composé des membres du Leadership Team, se réunit trimestriellement pour traiter les sujets de compliance. Par ailleurs, le Compliance Officer rend compte également au Comité d'Audit.

2. ÉVALUATION DES RISQUES

Des évaluations annuelles des risques de compliance couvrent les principales manifestations de risques, telles que la corruption, les sanctions, le droit de la concurrence et les données personnelles, en les confrontant à différents scénarios et facteurs déclencheurs. Ces évaluations sont intégrées au dispositif de gestion des risques d'entreprise.

3. CONTRÔLES

À travers ses politiques et directives spécifiques, LafargeHolcim Maroc met en place un ensemble de contrôles, des formations et communications, ainsi

qu'un suivi par des indicateurs de compliance. Les domaines couverts incluent la corruption, la due diligence des tiers, les sanctions et embargos, les conflits d'intérêts, la concurrence loyale, la protection des données personnelles.

4. FORMATION ET COMMUNICATION

Dès l'intégration, les nouveaux collaborateurs doivent prendre connaissance du Code de conduite et confirmer l'avoir lu et compris. Les communications font l'objet d'une planification annuelle, selon les risques mis en exergue lors de l'évaluation annuelle des risques conformité.

En 2025, les employés ont suivi des formations en présentiel sur la conformité générale, la gestion des cadeaux et invitations, les conflits d'intérêts et la concurrence loyale, et des sessions de e-learning sur les données personnelles, le code éthique et la concurrence loyale, couvrant 100 % des fonctions à risque, avec 93 employés formés en présentiel et 284 en e-learning.

5. SUIVI ET REPORTING

LafargeHolcim Maroc mesure la performance du programme par des indicateurs préventifs (formations, communications, due diligence de tiers) et des indicateurs de détection ou de réponse (actions correctives, tests de contrôles internes, audits, enquêtes).

POLITIQUES CLÉS

POLITIQUE

CONTENU PRINCIPAL

ANTI-BRIBERY & CORRUPTION POLICY

Tolérance zéro envers toute forme de corruption ; interdiction des paiements de facilitation ; obligation de due diligence pour les tiers agissant au nom de LHM ; cadeaux et hospitalité modestes et raisonnables

SPEAKUP & INVESTIGATIONS DIRECTIVE

Cadre formel de signalement des conduites suspectes ; accès 24/7 via l'Integrity Line gérée par un prestataire externe ; protection contre les représailles ; tolérance zéro pour les fautes avérées

THIRD PARTY DUE DILIGENCE DIRECTIVE

Cadre obligatoire et fondé sur les risques pour identifier et atténuer les risques juridiques, financiers et ESG associés aux transactions avec des tiers

DISPOSITIF DE SIGNALEMENT : L'INTEGRITY LINE

L'Integrity Line est un outil de signalement confidentiel et anonyme, opéré par un prestataire indépendant, accessible à l'ensemble des employés, fournisseurs, clients et au public.



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ET DUE DILIGENCE DES TIERS

Le Code de conduite des fournisseurs (remplacé par le Code Ethique Fournisseurs au 1^{er} janvier 2026) fait partie intégrante de l'ensemble des contrats fournisseurs et couvre les droits de l'homme, les pratiques de travail, la protection de l'environnement et l'éthique des affaires.

GOUVERNANCE

STRUCTURE ET RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LafargeHolcim Maroc est une Société Anonyme dotée d'un Conseil d'Administration, organe collégial composé de 13 membres, dont 2 administrateurs indépendants. Le Conseil détermine les orientations stratégiques de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de l'entreprise et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. En matière d'ESG, le Conseil veille à la cohérence entre le développement économique de la Société et ses engagements sociaux et environnementaux. Il supervise la gouvernance et sa mise en œuvre, nomme les membres des comités spécialisés et examine tous les sujets relevant de leurs attributions, après avis de ces derniers.

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La rémunération des membres du Conseil d'Administration au titre de jetons de présence, versés en 2025 pour l'exercice 2024, s'est élevée à 3 MDH



3 MDH
au titre de jetons de présence

BILAN DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les réunions du Conseil d'Administration ont été l'occasion de passer en revue les résultats financiers et de délibérer sur la stratégie de l'entreprise et la revue des risques. Les discussions ont également porté sur l'innovation, la gestion des talents, la responsabilité sociale de l'entreprise et les prévisions de croissance.



4
Nombre de réunions

PARITÉ

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité des sexes et de la promotion de la parité au sein de ses instances de gouvernance, LafargeHolcim Maroc veille à l'identification et au recrutement de talents féminins hautement qualifiés, en conformité avec les dispositions de la loi n° 17-95 telle que modifiée.

Au 31 décembre 2025, la part des femmes au sein de son Conseil d'Administration représente 30%.



30%
de femmes

CRITÈRES D'INDÉPENDANCE

Le Conseil d'Administration comprend 2 administratrices indépendantes qui ont été choisies conformément aux dispositions de la loi n°19-20 modifiant la loi n°17-95 sur la société anonyme.



15%
d'administrateurs indépendants

ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LafargeHolcim Maroc a mis en place en 2025 dans son nouveau Règlement Intérieur un processus d'évaluation de son Conseil d'Administration, conduit au minimum tous les trois ans. Initiée par le Président, cette évaluation est menée par un administrateur référent, un comité à majorité indépendante ou des évaluateurs externes. Les résultats sont débattus en séance plénière du Conseil, permettant d'identifier les axes d'amélioration du fonctionnement du Conseil et de ses comités.








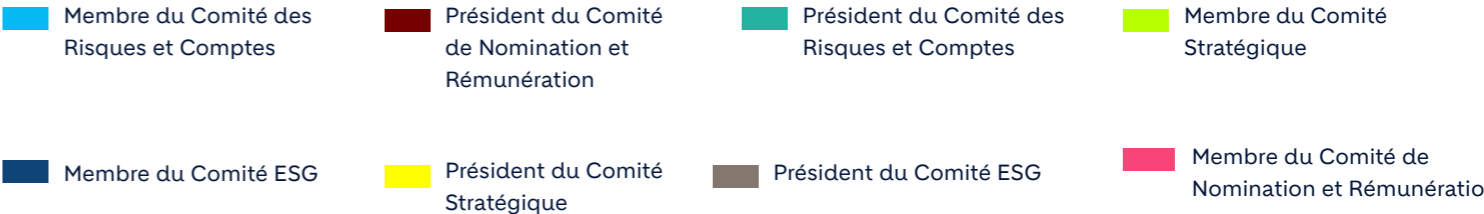
FORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL

LafargeHolcim Maroc a mis en place en 2025 dans son nouveau Règlement Intérieur un processus permettant de veiller à ce que tous les membres du Conseil d'Administration bénéficient d'une formation initiale et d'un processus d'intégration lors de leur nomination, ainsi que d'une formation continue annuelle. Le Groupe consacre les ressources budgétaires nécessaires à ces formations et s'appuie, si besoin, sur des experts externes. La société veille également à ce que le Conseil bénéficie régulièrement de mises à jour et de séances d'information de la part de la direction et d'experts externes sur les enjeux stratégiques de la Société et de ses filiales.

ACTUALISATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration de LafargeHolcim Maroc a actualisé en 2025 son règlement intérieur. Cette mise à jour vise à clarifier les missions et les modalités de fonctionnement du Conseil et de ses comités spécialisés, et à aligner les pratiques de gouvernance de la société sur les meilleures pratiques de gouvernance.

COMPOSITION DU CONSEIL AU 31 DÉCEMBRE 2025

| | | | | |
|---|--|--|--|---|
| <p>M. Said ELHADI Président</p> <p>Marocain</p> <p>Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>  | <p>M. Khalid SAMAKA Administrateur, Directeur Général</p> <p>Marocain</p> <p>Date de début du mandat CA du 19 mars 2025</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>  | <p>Mme Claudia ALBERTINI Administratrice non Exécutif</p> <p>Italienne</p> <p>Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>  | <p>M. Grant EARNSHAW Administrateur non Exécutif</p> <p>Britannique</p> <p>Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>  | <p>Mme Ghislane GUEDIRA BENNOUNA Administratrice Indépendante</p> <p>Marocaine</p> <p>Date de renouvellement de mandat CA mars 2024</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>  |
| <p>M. Martin KRIEGNER Administrateur non Exécutif</p> <p>Autrichien</p> <p>Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p> | <p>M. Tariq MAKRAM Administrateur non Exécutif</p> <p>Marocain</p> <p>Date de début du mandat CA du 7 septembre 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>  | <p>FEU M. Hassan OURIAGLI Administrateur non Exécutif</p> <p>Marocain</p> <p>Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p> | <p>Mme Fabienne SERFATY Administratrice Indépendante</p> <p>Marocaine</p> <p>Date de début du mandat CA décembre 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p>  | <p>M. Abdelmjid TAZLAOUI Administrateur non Exécutif</p> <p>Marocain</p> <p>Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p> |
| <p>CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION représentée par Mme Ouafae MRIOUAH** Administratrice non Exécutif</p> <p>Marocaine</p> <p>Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p> | <p>CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE Représentée par M. Hassan BOULAKNADAL Administrateur non Exécutif</p> <p>Marocain</p> <p>Date de renouvellement de mandat AG du 27 juin 2023</p> <p>Fin du mandat AG approuvant les comptes de 2025</p> |  <ul style="list-style-type: none"> Membre du Comité des Risques et Comptes Président du Comité de Nomination et Rémunération Président du Comité des Risques et Comptes Membre du Comité Stratégique Membre du Comité ESG Président du Comité Stratégique Président du Comité ESG Membre du Comité de Nomination et Rémunération | | |

*Mme Noufissa KESSAR a été coopté en mars 2026, en remplacement de FEU M. Hassan OURIAGLI

**Mme Ouafae MRIOUAH est représentante permanente de la CDG depuis le 24 juin 2025, en remplacement de Mme Latifa ECHIHABI, admise à la retraite.

La Banque Islamique de Développement (BID) a démissionné de son poste d'administrateur le 24 septembre 2025, à la suite de la cession par la BID de l'intégralité de sa participation au capital de LafargeHolcim Maroc.

BIOGRAPHIES ET MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Saïd ELHADI

Monsieur Saïd ELHADI est Président de LafargeHolcim Maroc.

Il est ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale des Ponts & Chaussées (Paris) et titulaire du MBA des Ponts. Il a notamment occupé dans le passé les responsabilités de Président Directeur Général de Nareva Holding, Président du Directoire et Président du Conseil de Surveillance de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA), et de Directeur Général et Président de Sonasid.

Autres mandats

LAFARGE MAROC (LM), LAFARGEHOLCIM MAROC (LHM), LAFARGEHOLCIM MAROC AFRIQUE (LHMA), LAFARGEHOLCIM CÔTE D'IVOIRE (LHCI), CIMENTERIES DU CAMEROUN (CIMENCAM), CIMENCAM FIGUIL (CIMFIG), SCB-LAFARGE (SCB - BÉNIN), LAFARGE CALCINOR MAROC, LAFARGE PLACO MAROC, ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CIMENTIERES, CIMR, CGEM, Fondation Al Mada, Fondation MOHAMMED VI POUR L'ENVIRONNEMENT.

M. Khalid SAMAKA

Monsieur Khalid SAMAKA occupe actuellement le poste d'Administrateur Directeur Général de LafargeHolcim Maroc. Il cumule une vingtaine d'années d'expérience au sein de l'industrie des matériaux de construction, notamment dans les domaines industriels et des ressources humaines. Diplômé de l'École Centrale Paris et titulaire d'un MBA en gestion des ressources humaines de l'Université Paris-Dauphine, il a occupé des postes stratégiques à travers le monde.

Auparavant, il a occupé le poste de Chief Executive Officer de Holcim Azerbaïdjan, et a dirigé des opérations en Russie, en Grèce et en Malaisie en tant que cadre exécutif dans les divisions industrielles et techniques du groupe.

Autres mandats

LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Lafarge Maroc SA, Lafarge Ciment Sahara, Lafarge Calcinor Maroc, Lafarge Placo Maroc, Geocycle, La Centrale Marocaine De Construction, Lubasa, Cimencam Figuil (Cameroun), Cimencam (Cameroun), Holcim Azerbaïdjan.

Mme Claudia ALBERTINI

Madame Claudia ALBERTINI occupe actuellement le poste de Directrice Générale chez Holcim Belgique. Elle a occupé le poste de Directrice Financière Régionale chez Holcim Group. Titulaire d'un master en économie et commerce de l'Università Cattolica del Sacro Cuore à Milan, Italie, elle est experte en finance avec plus de 25 ans d'expérience en croissance financière, fusions et acquisitions, leadership et transformation organisationnelle.

Autres mandats

LafargeHolcim Maroc, Holcim Allemagne.

Mme Ghislane GUÉDIRA BENNOUNA

Mme Ghislane GUÉDIRA BENNOUNA a été Directrice chargée de mission auprès du Président Directeur Général du Groupe OCP et Directrice du Pôle Finance et Contrôle de gestion du même Groupe. Avant de rejoindre le Groupe OCP, Mme GUÉDIRA a exercé plusieurs fonctions de direction au sein du Groupe ONA, devenu Al Mada, et a également été Secrétaire Générale du distributeur marocain de carburants Winxo. Elle a démarré sa carrière professionnelle dans l'audit auprès du cabinet Arthur Andersen à Paris. Mme GUÉDIRA est diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP Europe).

Autres mandats

Aya Gold & Mining, CBI, CDG Capital, Risma, LHM.

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE

Représentée par

M. Hassan BOULAKNADAL

Monsieur Hassan BOULAKNADAL est Président Directeur Général de la CIMR. Avant cette nomination, il occupait le poste de Directeur de l'Office des Changes et Président du comité d'allocation d'actifs de la CMR. Sa carrière professionnelle débute en 1994 dans la gestion d'actifs au sein de BMCE. Il devient après 6 ans Directeur Général de BMCE Capital Gestion et Secrétaire Général de BMCE Capital. En 2009, il a été nommé Directeur Général du CDVM (devenu AMMC). M. BOULAKNADAL est titulaire d'un DEA en mathématiques appliquées aux sciences économiques de l'Université Paris-Dauphine/ENSEA et d'un DEA en statistiques, probabilité et informatique de l'Université de Rouen..

Autres mandats

A6 Immobilier, AFMA, Akilam, Al Mada Holding, Al Mada Venture CAP, Alhif, AM Invest Morocco, CIMR Attadamoun, Auto Hall, Banque Centrale Populaire, Brasseries du Maroc, CDV Patrimoine, CDV Promotion, Centuris, CFG Bank, CIMR, CIMR Foncia, CIMR Immo Premium, CIMR Invest Immo, CIMR Patrimoine, CIMR Prevoyance, Compagnie Minière de Touissit, Cosumar, Credit Immobilier et Hotelier, Eqdom, Generation Performance, H Partners, CIMR Iddikhar, Lafarge Holcim Maroc, Larbel, Lesieur Cristal, Nejma, OPCI Avenir Patrimoine Securite, OPCI Educapital, Pasteur, Ramical, Ranila, Risma, Sapino, Ajjal, CIMR Attadamoun, CIMR Iddikhar, CIMR Prevoyance, CIMR Tresos Plus, Société de Sel de Mohammedia, Somed, CIMR Tresos Plus.

M. Grant EARNSHAW

Monsieur Grant EARNSHAW est Directeur de la région Europe de l'Ouest de Holcim et membre du comité exécutif du groupe Holcim. Il est titulaire d'un diplôme de troisième cycle en administration des affaires de l'École de commerce d'Édimbourg. Il est également ingénieur en bâtiment et génie civil certifié du Peterborough Technical College, avec des formations en technologie du béton et en construction du Construction Industry Training Board du Royaume-Uni.

Il a occupé auparavant plusieurs fonctions chez Holcim, notamment en tant que Vice-Président principal et responsable de l'intégration, PDG de Lafarge Iraq, Vice-Président du Groupe en charge de la Stratégie, Développement, Fusions et Acquisitions de la région EMEA - Lafarge (UK & France), Directeur Général de Lafarge Moyen-Orient et ingénieur de projet chez Balfour Beatty Plc. Monsieur Earnshaw est aussi membre de l'Institut des directeurs (UK).

Autres mandats

Aljabor Cement Industries CO. W.L.L. - Qatar, Construction Materials CO - Qatar, Readymix Qatar Ltd - Qatar, Sand Stone Qatar, Qatar Quarry CO, Lafarge Emirates Cement LLC, Premix LLC - Oman, Readymix Muscat LLC - Oman, United Cement Corporation - Iles Vierges Britanniques, United Cement Holding Ltd - Iles Vierges Britanniques, Lafarge Cement Egypt, Lafarge Middle East & Africa Building Materials - Egypte, Lafarge Building Materials Holding Egypt, Lafarge Ciment de M'sila Spa - Algérie, Lafarge Ciment Oggaz Spa - Algérie, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique.

CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION Représentée par Mme Ouafae MRIOUAH

Mme Ouafae MRIOUAH est actuellement Directrice Générale d'Atlantic Re depuis juillet 2023. Auparavant, elle a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du Groupe CDG, notamment Directrice Générale de CDG Capital Gestion entre 2012 et 2023, ainsi que Directrice Générale Adjointe de CDG Capital à partir de 2006, où elle a contribué au développement des activités de banque d'investissement et de gestion d'actifs du Groupe. Mme MRIOUAH est diplômée de l'École Mohammadia d'Ingénieurs. Elle est également titulaire du Certificat Administrateur de Sociétés délivré par l'IMA - UIR.

Autres mandats

CDG Incept, Fondation CDG, HUIR, La Foncière Hospitalière UIR, Atlantasanad, Lafarge Holcim, CAT Assurance et Reassurance, Eqdom, Jawharat Achamal, OPCI Avenir Sécurité Patrimoine, Smaex.

M. Martin KRIEGNER

Monsieur Martin KRIEGNER est le Directeur de la région Asie, Moyen-Orient et Afrique du groupe Holcim. Il est membre du Comité Exécutif du Groupe depuis 2016. Il est diplômé de l'Université de Vienne et a obtenu un doctorat en droit. Il a également obtenu un MBA à l'Université d'économie de Vienne.

Monsieur Kriegner a rejoint le groupe Holcim en 1990 et a occupé plusieurs postes de direction en Europe et en Asie. Il est arrivé en Inde en 2002 en tant que PDG des opérations de Lafarge, puis a été nommé Président régional du ciment pour l'Asie, basé à Kuala Lumpur. En 2012, il a été nommé PDG de Lafarge India pour le ciment, le RMX et les granulats. En juillet 2015, il est devenu Directeur de zone pour l'Europe centrale. En août 2016, il a été nommé Directeur de la région Asie-Pacifique chez Holcim.

Autres mandats

Cement Australia PTY Limited, Cement Australia Holdings Pty Ltd, Huaxin Cement Co. Ltd, Holcim Philippines Inc, Holderfin B.V., LafargeHolcim Bangladesh Ltd, Lafarge Maroc SA, LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique.

M. Tariq Makram

Monsieur Tariq MAKRAM est Directeur d'investissement d'Al Mada. Ingénieur de l'École des Mines de Paris, M. Makram est un professionnel de l'investissement dont le parcours affiche des réalisations significatives tant au sein d'Al Mada que de TMSA, qu'il avait rejoint à sa sortie d'école. Il a mené des opérations de développement et de M&A. En outre, au-delà de sa contribution à la mise en place d'une gouvernance aux standards internationaux, il détient des mandats d'administrateur au sein du groupe Al Mada.

Autres mandats

Atlas Hospitality Group, Atlas Hotels Property Morocco, Experiencia Hotels & Resorts, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Longometal Afrique, Nouvelles Sidérurgies Industrielles, Somed, Sonasid, Unitower.

M. Hassan OURIAGLI

Feu Monsieur Hassan OURIAGLI était PDG de Al Mada jusqu'à son décès survenu en janvier 2026. Diplômé de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a rejoint le Groupe ONA en avril 2003 en tant que Directeur des Participations Financières et du Plan Stratégique pour y occuper ensuite le poste de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général Délégué, jusqu'à la fusion ONA-SNI. Il est alors nommé Président du Directoire d'Optorg à Paris.

Autres mandats

Acima, Africaplane, Al Mada, Al Mada Capital, Al Mada Digital, Al Mada Gestion, Al Mada Immobilier, Al Mada Management, Atlas Hospitality Group, Attijariwafa Bank, Cobco, Cobco Alpha, Compagnie Optorg, CIMR, Dan Maroc, Digibay, Experiencia Hotels & Resorts, Fondation Al Mada, Fondation du Festival International du Film de Marrakech, Fondation du Musée d'Art Moderne et Contemporain Africain, Fondation Mohammed VI, Fondation Suzanne et Jean Epinat, Hospitality Holding Company, Immo-Masur, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc, Managem, Marjane Holding, Nareva Holding, Nareva Power, Next Generation Industries, Nutkao S.R.L, Nutkao Holding S.R.L, OFNA, OHIO, Omnium de Gestion Marocain, ONA Courtage, ONA International, Onapar-Amety, Orientis Invest, Prestige Resorts, Reserves Immobilières, Rihla Ibn Battuta Prod, Société Africaine de Tourisme, Société Centrale d'Investissements Immobiliers, Société Financière de Gestion et de Placement, Société Immobilière Agena, Société Immobilière Centuris, Société Immobilière Mandarona, SMI, Teralys, Wafa Assurance, Wana Corporate.

Mme Fabienne SERFATY

Madame Fabienne SERFATY occupe actuellement le poste de Directrice non exécutive chez Xlinks Group. Mme SERFATY est également la fondatrice d'impactwave.org et de Move GmbH et a occupé de nombreuses responsabilités au sein d'organisations telles que ClientEarth, Ashoka, et la Fredericks Foundation. Titulaire d'un MBA en finance de la Wharton School, d'un Master en International Studies de l'Université de Pennsylvanie et d'un Master en économie de l'Université Panthéon-Assas, Mme SERFATY a une solide expérience en ESG, investissements à impact et gestion d'actifs « Green ».

Autres mandats

Xlinks Ltd (Royaume-Uni), Xlinks First Maroc-Royaume-Uni Ltd (Royaume-Uni), XLCC Ltd (Royaume-Uni).

M. Abdelmjid TAZLAOUI

Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI est PDG du groupe ONAPAR-AMETYS et du groupe SOMED et de leurs filiales respectives. Diplômé de l'ESSEC, de l'IEP de Paris et d'un SEP à la London Business School, M. TAZLAOUI a été Directeur Général Adjoint de la SAMIR et auparavant Secrétaire Général de la CNSS. Il a démarré sa carrière en France au sein de l'UPC, filiale de l'assureur UAP, dont il a été Directeur Informatique avant de devenir Directeur Délégué en charge des fonctions supports du groupe Parunion.

Autres mandats

Attijariwafa Bank, Wafa Assurance, Lafarge Holcim Maroc, Lafarge Maroc, Lafarge Holcim Maroc Afrique, Fenie Brossette, Zellidja, Rebab Company, Al Mada, Teralys, Cobco (Ex : Cngr New Tech Morocco), Cobco Alpha (Ex : Cngr Nex Tech Morocco NMC), Patisen, Nutkao Holding S.R.L, Nutkao S.R.L., Marjane Holding, Wana Corporate, Nareva Holding, African Hospitality Group (Ex AHM), Experiencia Hotels & Resorts (Ex AHM), CIMR, Fondation ONA, Université ONA, Ofna, ONA International, Onapar-Amety, Sapino, Orientis Invest, Prestige Resort, Mandarona, HCO, Mehdi City, Mehdi Rivages, SAT, Agena, Centuris, SCII, Darwa, Villeneuve, El Imtiaz, Chantimar, OHIO, Marodec, Novalys, Marogolf, Greenlittoral Holding, Prestalys, La Marocaine des Golfs, Bab Mayssane, Dar Mayssane, Skimmo, MKN Immo, Somed Holding, Somed Développement, Résidence Acacia, A6 Immobilier, DES 07, Sindibad Holding, Sindibad Beach Resort, Sindipark, Résidences Suncity, Immobilière Al Ain, Mabani Zellidja, UMEP, SFPZ (Société en Liquidation), Educapital, Education Développement Company SA, Lycée El Bilia Privé SA, Elbilial Skolar Lisasfa Privé SA, Elementaire Leon L'africain Prive, Elementaire Elbilial Prive, US Education Company Prive, Groupe Elbilial Gestion Pour Compte Prive, Leon L'africain Auda Prive, Leon L'africain Domaines D'anfa Prive, Elbilial International Auda Prive, Elbilial International Domaines D'anfa Prive, Elbilial Skolar Bernoussi Prive.

COMITÉS SPÉCIALISÉS

COMITÉ DES RISQUES ET COMPTES

Le Comité des Risques et Comptes examine les risques économiques et financiers majeurs de la société. À travers les opérations d'audit, il évalue la qualité de l'organisation interne, la fiabilité du système d'information ainsi que les performances de LafargeHolcim Maroc.

Le Comité émet sa propre opinion sur les états financiers, le système de contrôle interne et de gestion des risques, la qualité de l'audit interne et externe, ainsi que l'état de la conformité au sein de la société.



4
Nombre
de réunions

| Membres du Comité des Risques et Comptes | Fonction |
|--|------------|
| Mme Ghislane GUEDIRA BENNOUNA | Présidente |
| Mme Claudia ALBERTINI | Membre |
| M. Tariq MAKRAM | Membre |
| Mme Fabienne SERFATY | Membre |

COMITÉ STRATÉGIQUE

Le Comité Stratégique soutient le Conseil d'Administration dans la définition des orientations stratégiques de la société et des choix relatifs aux projets d'investissement et de désinvestissement.

Il élabore la stratégie de LafargeHolcim Maroc avant de la présenter pour approbation au Conseil, en s'appuyant sur les recommandations du Président et de l'Administrateur Directeur Général. Le Comité approuve les opérations d'investissement comprises entre 5 et 40 millions de dirhams et se prononce, avant soumission au Conseil, sur les opérations d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou de scission, ainsi que sur les cessions d'actifs immobiliers hors exploitation.



Septembre 2025
Création

| Membres du Comité Stratégique | Fonction |
|-------------------------------|-----------|
| M. Said ELHADI | Président |
| M. Grant EARNSHAW | Membre |
| M. Khalid SAMAKA | Membre |
| M. Tariq MAKRAM | Membre |

COMITÉ ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET GOUVERNANCE

Émanation du Conseil d'Administration, le Comité ESG a été constitué pour porter la vision de durabilité et de responsabilité sociale de LafargeHolcim Maroc. Sa mission est de prioriser les actions à fort impact positif et de suivre les progrès accomplis.

Il définit et recommande la stratégie ESG au Conseil d'Administration, évalue et suit l'implémentation de la feuille de route ESG associée, veille à la conformité des opérations aux exigences légales et réglementaires, et assure la bonne gestion des risques ESG. Le Comité assure également le suivi de la communication ESG interne et externe, l'établissement de diagnostics externes, le suivi des certifications, ainsi que la veille sur les tendances mondiales et les meilleures pratiques.



4
Nombre
de réunions

| Membres du Comité Environnemental, Social et Gouvernance | Fonction |
|--|------------|
| Mme Fabienne SERFATY | Présidente |
| Mme Claudia ALBERTINI | Membre |
| Mme Ghislane GUEDIRA BENNOUNA | Membre |
| M. Tariq MAKRAM | Membre |

COMITÉ DE NOMINATION ET DE RÉMUNÉRATION

Le Comité de Nomination et de Rémunération appuie le Conseil d'Administration dans la gestion des ressources humaines et évalue la politique sociale menée par LafargeHolcim Maroc.

Il se prononce sur le recrutement, la nomination, les conditions de rémunération et les avantages sociaux des cadres dirigeants et autres cadres stratégiques, ainsi que sur les plans de succession des postes stratégiques. Le Comité examine également le bilan social annuel, les systèmes d'intéressement, les problématiques de santé et sécurité au travail.



Septembre 2025
Création

| Membres du Comité de Nomination et de Rémunération | Fonction |
|--|-----------|
| M. Said ELHADI | Président |
| M. Khalid SAMAKA | Membre |
| M. Grant EARNSHAW | Membre |
| M. Tariq MAKRAM | Membre |

ÉQUIPE DIRIGEANTE

Le Conseil d'Administration a confié à l'Administrateur Directeur Général la responsabilité de piloter la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de LafargeHolcim Maroc, ainsi que de promouvoir et d'incarner la culture organisationnelle de l'entreprise auprès de l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes.

Dans l'exercice de ses missions, l'Administrateur Directeur Général s'appuie sur le Comité de Direction (COMDIR), dont les membres exercent chacun une responsabilité exécutive pleine et entière sur leur périmètre fonctionnel respectif.

Instance de gouvernance opérationnelle, le Comité de Direction assure un suivi rigoureux et continu de l'activité courante, de l'avancement des projets stratégiques, de l'exécution budgétaire, ainsi que des enjeux organisationnels. Il se réunit au moins une fois par mois.



- 1 Khalid SAMAKA**
Administrateur Directeur Général
- 2 Mohamed AGOUMI**
Directeur Industriel
- 3 Amine CHERRAT**
Directeur Financier
- 4 Saad DALIL**
Directeur Commercial et Marketing Ciment
- 5 Alae LALAMI**
Directeur Solutions Constructives
- 6 Imane LOUBANE**
Directrice Ressources Humaines

INFORMATION DES ACTIONNAIRES DURANT L'EXERCICE 2025

Conformément aux exigences réglementaires, LafargeHolcim Maroc informe de manière régulière ses actionnaires par le biais de son site internet où sont réunies l'ensemble des publications légales exigées pour les sociétés cotées en bourse.

| Publications financières | Dates de Publication |
|--|----------------------|
| Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4 ^{ème} trimestre 2024 | 28/02/2025 |
| Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2024 | 20/03/2025 |
| Communiqué de presse relatif aux résultats financiers 2024 et avis de convocation à l'AGO du 21 mai 2025 | 18/04/2025 |
| Communiqué de presse post AGO du 21 mai 2025 | 21/05/2025 |
| Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1 ^{er} trimestre 2025 | 30/05/2025 |
| Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2 ^{ème} trimestre 2025 | 29/08/2025 |
| Communiqué de presse financier relatif aux résultats du premier semestre 2025 | 25/09/2025 |
| Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2025 | 30/09/2025 |
| Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3 ^{ème} trimestre 2025 | 28/11/2025 |

L'ensemble de ces publications est disponible dans la rubrique investisseurs du site de LafargeHolcim Maroc : <https://www.lafargeholcim.ma/>

COMPTES ANNUELS & RAPPORTS



NCEUD DE SIDI MAËROUF

MAERSK

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

Le résultat net consolidé IFRS au titre de l'exercice 2025 s'établit à 2 166 MDH comparé à 1 826 MDH en 2024.

| En MDH | 2024 | 2025 |
|---------------------------------|-------|-------|
| Chiffre d'affaires | 8 155 | 8 936 |
| Résultat d'exploitation courant | 3 294 | 3 815 |
| Résultat net | 1 826 | 2 166 |

- À fin décembre 2025, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 8 936 MDH, enregistrant une hausse de +9,6% grâce à l'augmentation des volumes de ventes de ciment et du béton prêt à l'emploi portée par la dynamique positive du secteur de la construction.
- Le résultat d'exploitation courant s'élève à 3 815 MDH à fin décembre 2025, en progression de +15,8% par rapport à la même période en 2024. Cette évolution est due principalement à l'évolution favorable du chiffre d'affaires, la maîtrise des coûts de production ainsi qu'à la consolidation de la performance opérationnelle.
- Le résultat net consolidé à 2 166 MDH en 2025, est en hausse de +18,6% par rapport à 2024.

COMPTES SOCIAUX

- Le résultat net social de LafargeHolcim Maroc a été arrêté à 1 941 MDH au 31 décembre 2025.
- Le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende de 96 DH par action au titre de l'exercice 2025.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs décidé, de proposer à l'Assemblée Générale le changement de la dénomination sociale de la société en adoptant Holcim Maroc en lieu et place de LafargeHolcim Maroc.

PERSPECTIVES

Le marché marocain du ciment bénéficie de solides perspectives de croissance dans les années à venir, porté par des moteurs structurels majeurs : l'organisation de la Coupe du Monde 2030, le déploiement du programme d'aide directe au logement et les investissements d'envergure annoncés dans l'infrastructure, l'énergie et l'industrie.

En ligne avec la stratégie « NextGen Growth 2030 » du Groupe Holcim, LafargeHolcim Maroc ambitionne de consolider son positionnement en tant que partenaire de référence du secteur du BTP et contribuer à la construction durable au Maroc. Son approche repose sur le développement de l'activité ciment et des solutions constructives, le déploiement d'offres différenciatrices et créatrices de valeur adaptées à chaque segment de marché, l'amélioration continue de l'expérience client, l'excellence opérationnelle et la durabilité.

LafargeHolcim Maroc place le développement durable au cœur de sa stratégie à travers l'élargissement de sa gamme de produits à faible empreinte carbone, le développement de la biodiversité au sein des carrières, l'optimisation de la consommation d'eau et la décarbonation de ses activités, en maximisant le recours à l'électricité verte et aux combustibles de substitution.

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

| En MDH | EY | | | | | | MAZARS | | | | | | AUTRES CAC | | | | | | Total | | |
|---|---------------|-------------|-------------|-------------------|------------|-------------|---------------|-------------|-------------|-------------------|------------|------------|---------------|------|------|-------------------|------|------|-------------|-------------|-------------|
| | Montant/Année | | | Pourcentage/Année | | | Montant/Année | | | Pourcentage/Année | | | Montant/Année | | | Pourcentage/Année | | | 2025 | 2024 | 2023 |
| | 2025 | 2024 | 2023 | 2025 | 2024 | 2023 | 2025 | 2024 | 2023 | 2025 | 2024 | 2023 | 2025 | 2024 | 2023 | 2025 | 2024 | 2023 | | | |
| Commissaires aux comptes certification examen des comptes individuels et consolidés | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| LHM | 1,06 | 1,06 | 1,06 | 34% | 36% | 69% | 1,06 | 1,06 | 1,06 | 34% | 36% | 69% | - | - | - | - | - | - | 2,12 | 2,12 | 1,06 |
| Filiales | 0,12 | 0,12 | 0,12 | 4% | 4% | 8% | 0,20 | 0,20 | 0,20 | 6% | 7% | 13% | - | - | - | - | - | - | 0,32 | 0,32 | 0,12 |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| LHM | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Filiales | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Sous-total | 1,18 | 1,18 | 1,18 | 38% | 40% | 76% | 1,26 | 1,26 | 1,26 | 41% | 42% | 81% | - | - | - | - | - | - | 2,44 | 2,44 | 1,18 |
| Autres prestations rendues | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Autres | 0,43 | 0,43 | 0,37 | 14% | 15% | 24% | 0,22 | 0,18 | 0,10 | 7% | 6% | 3% | - | - | - | - | - | - | 0,65 | 0,53 | 0,37 |
| Sous-total | 0,43 | 0,43 | 0,37 | 14% | 15% | 24% | 0,22 | 0,18 | 0,10 | 7% | 6% | 3% | - | - | - | - | - | - | 0,65 | 0,53 | 0,37 |
| Total général | 1,61 | 1,61 | 1,55 | 52% | 54% | 100% | 1,48 | 1,44 | 1,35 | 48% | 48% | 84% | - | - | - | - | - | - | 3,09 | 2,96 | 1,55 |

LAFARGEHOLCIM MAROC

Société anonyme à conseil d'administration
Au capital de 702.937.200 dirhams
6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, Casablanca
Immatriculée sous le n°40779

La « Société »

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ANNUELLE DU 22 MAI 2026 RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqué en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts pour vous rendre compte du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025 de la Société et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. PRÉSENTATION DE LA SITUATION, DE L'ACTIVITÉ ET DES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a réalisé :

- Un chiffre d'affaires social de 8 790 MDh contre 8 029 MDh au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation social de 3 524 MDh contre 3 042 MDh en 2024 ;
- Un résultat net social de 1 941 MDh contre 1 681 MDh au titre de l'exercice précédent.

Et,

- Un chiffre d'affaires consolidé de 8 936 MDh contre 8 155 MDh au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation courant consolidé de 3 815 MDh contre 3 294 MDh en 2024 ;
- Un résultat net consolidé de 2 166 MDh contre 1 826 MDh au titre de l'exercice précédent.

Activité ciment :

Le résultat d'exploitation courant de l'activité ciment est en hausse de +16% grâce à l'évolution favorable du chiffre d'affaires, la maîtrise des coûts de production ainsi qu'à la consolidation de la performance opérationnelle.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité cimentière se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 8 400 MDh contre 7 720 MDH en 2024 (+9%).
- Le résultat d'exploitation courant s'établit à 3 532 MDh contre 3 058 MDH en 2024 (+16%).

Activité béton :

En 2025, le résultat d'exploitation courant de l'activité béton est impacté principalement par la hausse des volumes de ventes.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité béton se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 702 MDh contre 529 MDh en 2024 (+33%).
- Le résultat d'exploitation courant s'établit à 24 MDh contre -0,1 MDh en 2024.

Activité granulats :

En 2025, le chiffre d'affaires de l'activité granulats est impacté principalement par la baisse des volumes de ventes.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité granulats se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 21 MDh contre 32 MDh en 2024 (-34%).
- Le résultat d'exploitation courant s'établit à 0 MDh stable par rapport à 2024.

II. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

III. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

A. BILAN DES COMPTES ET DES RÉSULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

- **Les produits d'exploitation sont de 8 862 081 532,41 contre 8 060 049 429,65 dirhams** au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges d'exploitation sont de 5 337 551 689,22 contre 5 017 958 346,69 dirhams** au titre de l'exercice précédent ;
- **Les produits financiers s'élèvent à 31 099 201,97 contre 38 346 709,56 dirhams** au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges financières s'élèvent 190 129 462,57 contre 229 169 871,08 dirhams** au titre de l'exercice précédent ;
- **Le total des produits non courants s'élève 67 530 794,21 contre 162 769 850,10 dirhams** au titre de l'exercice précédent ;
- **Les charges non courantes s'élèvent à 233 017 719,34 contre 327 347 692,23 dirhams** au titre de l'exercice précédent ;
- Après déduction de toutes les charges, l'exercice social clos le 31 décembre 2025 se solde par **un bénéfice net de 1 940 785 515,45 dirhams**.

B. APPROBATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un montant de capitaux propres et assimilés de **10 405 102 400,19** dirhams dont un bénéfice net de **1 940 785 515,45** dirhams, et un total actif de **16 426 195 969,73** dirhams.

Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

C. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de 1 940 785 515,45 dirhams comme suit :

| Affectation du résultat de l'exercice clos 2025 | (En Dirhams) |
|---|-------------------------|
| Bénéfice net de l'exercice 2025 | 1 940 785 515,45 |
| Solde réserves facultatives | 1 203 720 193,21 |
| Total à affecter | 3 144 505 708,66 |
| Dividende Ordinaire 96 dirhams x 23 319 589 | 2 238 680 544,00 |
| Solde des réserves facultatives après distribution | 905 825 164,66 |

IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT

| Période | Montant des dettes à la clôture | Montant des dettes non échues | Montant des dettes échues | | | |
|------------|---------------------------------|-------------------------------|---------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| | | | Dettes échues <30 jours | Dettes échues entre 31 et 60 jours | Dettes échues entre 61 et 90 jours | Dettes échues de plus de 90 jours |
| 31/12/2024 | 858 871 082 | 838 796 239 | 4 481 020 | 3 296 599 | | 12 297 224 |
| 31/12/2025 | 949 551 304 | 930 663 619 | 6 297 557 | 610 667 | | 11 979 461 |

V. ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au Maroc, la Coupe du Monde 2030, le programme d'aide directe au logement ainsi que les investissements d'envergure annoncés sont un moteur de croissance du marché du ciment pour les prochaines années.

Dans cette perspective, LafargeHolcim Maroc souhaite consolider son positionnement en tant que partenaire de référence du secteur du BTP pour contribuer à une construction durable au Maroc. Son approche repose sur le développement des activités ciment et des solutions constructives, le développement d'offres différenciatrices et créatrices de valeur adaptées à chaque segment de marché, l'amélioration continue de l'expérience client, l'excellence opérationnelle et la durabilité.

LafargeHolcim Maroc place le développement durable au cœur de sa stratégie à travers l'élargissement de sa gamme de produits à faible empreinte carbone, le développement de la biodiversité au sein des carrières, l'optimisation de la consommation d'eau et la décarbonation de ses activités, en maximisant le recours à l'électricité verte et aux combustibles de substitution.

VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la Société au 31 décembre 2025 :

| Raison Sociale de la société émettrice | Secteur d'activité | Capital Social | Participation au capital % | Prix d'acquisition global | Provision pour dépréciation | Valeur comptable nette | Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice (En Dirhams) | | | Inscrit au CPC de l'exercice |
|---|-----------------------|-----------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------------|------------------------|---|-----------------------|----------------------|------------------------------|
| | | | | | | | Date de clôture | Situation nette | Résultat net | |
| LAFARGEHOLCIM MAROC | Auto-Détention | 702 937 200,000 | 0,48% | 185 117 358,000 | | 185 117 358,000 | 31/12/2025 | 10 385 102 400,000 | 1 940 785 515,000 | |
| LUBASA | LUBASA | 1 000 000,000 | 100,00% | 35 850 900,000 | 29 625 386,000 | 6 225 514,000 | 31/12/2025 | 5 359 274,000 | -133 094,000 | |
| GEOCYCLE MAROC | AFR | 40 000 000,000 | 100,00% | 40 000 000,000 | | 40 000 000,000 | 31/12/2025 | 46 249 715,000 | 2 184 587,000 | |
| CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTION | CMC | 1 000 000,000 | 100,00% | 68 937 900,000 | 64 527 181,000 | 4 410 719,000 | 31/12/2025 | 15 217 494,000 | 3 920 990,000 | |
| LAFARGE CIMENT SAHARA | SAHARA | 300 000,000 | 100,03% | 299 900,000 | | 299 900,000 | 31/12/2025 | 147 150 026,000 | 24 995 651,000 | |
| LAFARGE CALCINOR | CHAUX | 110 000 000,000 | 50,00% | 118 116 261,000 | | 118 116 261,000 | 31/12/2025 | 195 068 316,000 | 59 155 643,000 | 8 767 082,000 |
| MATEEN IMMOBILIERE | PROMOTION IMMOBILIERE | 21 250 000,000 | 33,00% | 7 083 333,000 | 7 083 333,000 | | 31/12/2025 | -103 505 870,000 | -4 708 960,000 | |
| ANDIRA (Société en cours de liquidation) | ANDIRA | 120 000,000 | 100,00% | 4 693 014,000 | | 4 693 014,000 | 31/12/2025 | 3 962 922,000 | -34 920,000 | |
| CIMENT BLANC DU MAROC (Société en cours de liquidation) | CBM | 3 740 000,000 | 50,00% | 2 550 000,000 | | 2 550 000,000 | 31/12/2025 | | | |
| TOTAL | | | | 462.648.666 | 101.235.901 | 361.412.766 | | 10.694.604.277 | 2.026.165.412 | 8.767.082 |

*Les sociétés suivantes sont en cours de liquidation : Andira et Ciments Blancs du Maroc.

VII. PRISES DE CONTRÔLE

Néant.

VIII. CESSIONS DE PARTICIPATION

Néant.

IX. SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

| Société | Activité | Pourcentage de contrôle | Siège social |
|------------------------------------|------------------------|-------------------------|--|
| LAFARGEHOLCIM MAROC | Ciment | société mère | 6,Route mekka quartier les crêtes Casablanca |
| GEOCYCLE MAROC | Traitement des déchets | 100% | 6,Route mekka quartier les crêtes Casablanca |
| CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTION | Distribution | 100% | 6,Route mekka quartier les crêtes Casablanca |
| LAFARGE CIMENT SAHARA | Ciment | 100% | Immeuble Ould Errachid, Bd Lala Yacout, Laâyoune |
| LUBASA | Ciment | 100% | 6,Route mekka quartier les crêtes Casablanca |
| ANDIRA | Société immobilière | 100% | 55,avenue in Sina, Appt 8, Agdal, Rabat |

X. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant.

XI. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°17-95 TELLES QUE MODIFIÉES ET COMPLÉTÉES

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

XII. MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS, EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Cf. Annexe 1.

XIII. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIÉTÉ

Les dépenses consolidées en investissements se sont élevées à 429 MDh, +11% par rapport à 2024.

Les dépenses consolidées en investissements se présentent comme suit :

- Investissements de maintien : 402 MDh
- Investissements de développement : 127 MDh

Nous ne voyons plus d'autres éléments importants à vous communiquer dans le présent rapport et vous invitons à adopter les résolutions proposées.

ANNEXE 1: MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS- EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

| Société | Mandat / Fonction |
|--|--|
| M. Said Elhadi | |
| Lafarge Maroc | Président du conseil d'administration |
| LafargeHolcim Maroc | Président du conseil d'administration |
| LafargeHolcim Maroc Afrique | Président du conseil d'administration |
| LafargeHolcim Côte d'Ivoire | Président du conseil d'administration |
| Cimenteries du Cameroun (Cimencam) | Vice-Président du conseil d'administration |
| Cimencam Figuil (Cameroun) | Vice-Président du conseil d'administration |
| SCB-Lafarge (Bénin) | Président du conseil d'administration |
| Lafarge Calcinor Maroc | Président du conseil d'administration |
| Lafarge Placo Maroc | Président du conseil d'administration |
| Association Professionnelle Des Cimentiers | Président |
| CGEM | Administrateur et membre du bureau |
| Fondation Al Mada | Administrateur |
| Fondation Mohamed VI pour l'Environnement | Administrateur |
| Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites | Administrateur |
| M. Khalid Samaka | |
| LafargeHolcim Maroc | Administrateur/Directeur Général |
| LafargeHolcim Maroc Afrique | Administrateur |
| Lafarge Maroc SA | Administrateur/Directeur Général |

| Société | Mandat / Fonction |
|--|---|
| Lafarge Ciment Sahara | Répresentant LHM, Président |
| Lafarge Calcinor Maroc | Administrateur |
| Lafarge Placo Maroc | Administrateur |
| Geocycle | Président et Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur |
| La Centrale Marocaine De Construction | Répresentant LHM, Président |
| Lubasa | Président Directeur Général, Administrateur, Représentant LafargeHolcim Maroc |
| Cimencam Figuil (Cameroun) | Administrateur |
| Cimenteries du Cameroun (Cimencam) | Administrateur |
| Holcim Azerbaijan | Président |
| Mme. Claudia Albertini | |
| LafargeHolcim Maroc | Administratrice |
| Holcim Allemagne | Vice-Présidente du conseil de surveillance |
| M. Grant Earnshaw | |
| Aljabor Cement Industries CO. W.L.L. Qatar | Administrateur |
| Construction Materials CO - Qatar | Administrateur |
| Readymix Qatar Ltd- Qatar | Administrateur |
| Sand Stone Qatar | Administrateur |
| Qatar Quarry CO | Administrateur |
| Lafarge Emirates Cement LLC | Administrateur |
| Premix LLC - Oman | Administrateur |
| Readymix Muscat LLC - Oman | Administrateur |
| United Cement Corporation – Iles Vierges Britanniques | Administrateur |
| United Cement Holding Ltd 6 Iles Vierges Britanniques | Administrateur |
| Lafarge Cement Egypt | Président |
| Lafarge Middle East & Africa Building Materials - Egypte | Président |
| Lafarge Building Materials Holding Egypt | Administrateur |
| Lafarge Ciment de M'sila Spa - Algérie | Président |
| Lafarge Ciment Oggaz Spa - Algérie | Président |
| Lafarge Maroc | Administrateur |
| LafargeHolcim Maroc | Administrateur |
| LafargeHolcim Maroc Afrique | Administrateur |
| Mme. Ghislane Guedira | |
| Aya Gold & Mining | Administratrice |
| CBI | Administratrice |
| CDG Capital | Administratrice |
| Risma | Administratrice |
| LafargeHolcim Maroc | Administratrice |
| M. Martin Kriegner | |
| Cement Australia PTY Limited | Administrateur |
| Cement Australia Holdings Pty Ltd | Administrateur |
| Huaxin Cement Co. Ltd | Administrateur |
| Holcim Philippines Inc | Administrateur |
| Holderfin B.V. | Administrateur |
| LafargeHolcim Bangladesh Ltd | Administrateur |
| Lafarge Maroc SA | Administrateur |
| LafargeHolcim Maroc | Administrateur |
| LafargeHolcim Maroc Afrique | Administrateur |
| M. Tariq Makram | |
| Atlas Hospitality Group | Administrateur |
| Atlas Hotels Property Morocco | Administrateur |
| Experiencia Hotels & Resorts | Administrateur |
| Lafarge Maroc | Administrateur |
| Lafargeholcim Maroc | Administrateur |
| Lafargeholcim Maroc Afrique | Administrateur |
| Longometal Afrique | Administrateur |
| Nouvelles Sidérurgies Industrielles | Administrateur |
| Somed | Administrateur |
| Sonacid | Administrateur |
| Unitower | Administrateur |

| Société | Mandat / Fonction |
|---|--|
| M. Feu Hassan Ouriagli | |
| Acima | Administrateur |
| Africaplaine | Administrateur |
| Al Mada | Président directeur général |
| Al Mada Capital | Président directeur général |
| Al Mada Digital | Représentant Al Mada, Président |
| Al Mada Gestion | Administrateur |
| Al Mada Immobilier | Représentant Al Mada, Président |
| Al Mada Management | Représentant Al Mada, Président |
| Atlas Hospitality Group | Administrateur |
| Attijariwafa Bank | Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Cobco | Vice-Président |
| Cobco Alpha | Vice-Président |
| Compagnie Optorg | Représentant permanent Ona International, Administrateur |
| Cimr | Représentant permanent AL MADA, Administrateur |
| Dan Maroc | Président directeur général |
| Digibay | Administrateur |
| Experienciah Hotels & Resorts | Administrateur |
| Fondation Al Mada | Président |
| Fondation Du Festival International Du Film De Marrakech | Administrateur |
| Fondation Du Musee D'art Moderne Et Contemporain Africain | Président et Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Fondation Mohammed VI | Administrateur |
| Fondation Suzanne Et Jean Epinat | Président |
| Hospitality Holding Company | Administrateur |
| Immo-Masur | Gérant |
| Lafarge Maroc | Administrateur |
| Lafargeholcim Maroc | Administrateur |
| Managem | Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Marjane Holding | Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Nareva Holding | Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Nareva Power | Administrateur |
| Next Generation Industries | Président directeur général |
| NUTKAO S.R.L | Administrateur |
| NUTKAO HOLDING S.R.L | Administrateur |
| Ofna | Administrateur et Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Ohio | Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Omnium De Gestion Marocain | Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Ona Courtage | Président directeur général |
| Ona International | Président directeur général |
| Onapar-Amety | Représentant permanent Al Mada, Administrateur Représentant permanent SFGP, Administrateur |
| Orientis Invest | Administrateur |
| Prestige Resorts | Administrateur |
| Reserves Immobilières | Président directeur général et Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Rihla Ibn Battuta Prod | Administrateur |
| Societe Africaine De Tourisme | Administrateur |
| Societe Centrale D'investissements Immobiliers | Administrateur |
| Societe Financiere De Gestion Et De Placement | Président directeur général |
| Societe Immobiliere Agena | Administrateur |
| Societe Immobiliere Centuris | Administrateur |
| Societe Immobiliere Mandarona | Administrateur |
| Smi | Représentant permanent SIGER, Administrateur |
| Teralys | Représentant permanent Al Mada, Administrateur |
| Wafa Assurance | Administrateur |
| Wana Corporate | Administrateur |
| Mme Fabienne Serfaty | |
| Xlinks Ltd, Royaume-Uni | Administratrice |
| Xlinks First Maroc-Royaume-Uni, Ltd, Royaume-Uni | Administratrice |

| Société | Mandat / Fonction |
|--|-----------------------------|
| Xlcc Ltd, Royaume-Uni | Administratrice |
| M. Abdelmjid Tazlaoui | |
| Attijariwafa Bank | Administrateur |
| Wafa Assurance | Administrateur |
| Lafarge Holcim Maroc | Administrateur |
| Lafarge Maroc | Administrateur |
| Lafarge Holcim Maroc Afrique | Administrateur |
| Fenie Brossette | Administrateur |
| Zellidja | Président Directeur Général |
| Rebab Company | Administrateur |
| Al Mada | Administrateur |
| Teralys | Administrateur |
| Cobco (Ex : Cngr New Tech Morocco) | Administrateur |
| Cobco Alpha (Ex : Cngr Nex Tech Morocco Nmc) | Administrateur |
| Patisen | Administrateur |
| NUTKAO Holding S.R.L | Administrateur |
| NUTKAO S.R.L. | Administrateur |
| Marjane Holding | Administrateur |
| Wana Corporate | Administrateur |
| Nareva Holding | Administrateur |
| African Hospitality Group (Ex Ahm) | Administrateur |
| Experienciah Hotels & Resorts (Ex Ahm) | Administrateur |
| Cimr | Administrateur |
| Fondation Ona | Administrateur |
| Universite Ona | RP de Al Mada, Président |
| Ofna | Président Directeur Général |
| Ona International | Administrateur |
| Onapar-Amety | Président Directeur Général |
| Sapino | Président Directeur Général |
| Orientis Invest | Président Directeur Général |
| Prestige Resort | Président Directeur Général |
| Mandarona | Président Directeur Général |
| Hco | Président Directeur Général |
| Mehdia City | Président Directeur Général |
| Mehdia Rivages | Président Directeur Général |
| Sat | Président Directeur Général |
| Agena | Président Directeur Général |
| Centuris | Président Directeur Général |
| Scii | Président Directeur Général |
| Darwa | Président Directeur Général |
| Villeneuve | Président Directeur Général |
| El Imtiaz | Président Directeur Général |
| Chantimar | Président Directeur Général |
| Ohio | Président Directeur Général |
| Marodec | Président Directeur Général |
| Novalys | Président Directeur Général |
| Marogolf | Président Directeur Général |
| Greenlittoral Holding | Président Directeur Général |
| Prestalys | Administrateur |
| La Marocaine Des Golfs | Gérant |
| Bab Mayssane | Gérant |
| Dar Mayssane | Gérant |
| Skimmo | Gérant |
| Mkn Immo | Gérant |
| Somed Holding | Président Directeur Général |
| Somed Développement | Administrateur |
| Résidence Acacia | Président Directeur Général |
| A6 Immobilier | Président Directeur Général |
| Des 07 | Président Directeur Général |

| Société | Mandat / Fonction |
|---|--|
| Sindibad Holding | Administrateur |
| Sindibad Beach Resort | Administrateur |
| Sindipark | Administrateur |
| Résidences Suncity | Vice-Président du Conseil de surveillance |
| Immobilière Al Ain | Président Directeur Général |
| Mabani Zellidja | Président Directeur Général |
| Umep | Président Directeur Général |
| Sfpz (Société En Liquidation) | Liquidateur |
| Educapital | Administrateur |
| Education Development Company Sa | Représentant permanent SOMED, |
| Lycée El Bilia Privé Sa | Représentant permanent EDC, Administrateur |
| Elbilial Skolar Lisasfa Privé Sa | Représentant permanent EDC, Administrateur |
| Elementaire Leon L'africain Prive | Représentant permanent EDC, Administrateur |
| Elementaire Elbilial Prive | Représentant permanent SOMED, Administrateur |
| Us Education Company Prive | Représentant permanent SOMED, Administrateur |
| Groupe Elbilial Gestion Pour Compte Prive | Représentant permanent SOMED, Administrateur |
| Leon L'africain Auda Prive | Représentant permanent SOMED, Administrateur |
| Leon L'africain Domaines D'anfa Prive | Représentant permanent SOMED, Administrateur |
| Elbilial International Auda Prive | Représentant permanent SOMED, Administrateur |
| Elbilial International Domaines D'anfa Prive | Représentant permanent SOMED, Administrateur |
| Elbilial Skolar Bernoussi Prive | Représentant permanent SOMED, Administrateur |
| Caisse des Dépôts et Gestion représentée par Mme Ouafae Mriouah | |
| Cdg Incept | Administrateur |
| Fondation Cdg | Administrateur |
| Huir | Présidente du conseil |
| La Fonciere Hospitaliere Uir | Présidente du conseil |
| Atlantasanad | Représentante permanente de la CDG |
| Lafarge Holcim | Représentante permanente de la CDG |
| Cat Assurance Et Reassurance | Représentante permanente d'ATLANTIC Re |
| Eqdom | Représentante permanente d'ATLANTIC Re |
| Jawharat Achamal | Représentante permanente d'ATLANTIC Re |
| Opci Avenir Sécurité Patrimoine | Présidente du conseil |
| Smaex | Représentante permanente d'ATLANTIC Re |
| Caisse Interprofessionnelle Marocaine des Retraites, représentée par M. Hassan Boulaknadel | |
| A6 Immobilier | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Afma | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Akilam | PDG/Administrateur |
| Al Mada Holding | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Al Mada Venture Cap | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Alhif | Membre Comité de Surveillance |
| Am Invest Morocco | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cimr Attadamoun | PDG/Administrateur |
| Auto Hall | Administrateur |
| Banque Centrale Populaire | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Brasseries Du Maroc | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cdv Patrimoine | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cdv Promotion | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Centuris | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cfg Bank | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cimr | PDG/Administrateur |
| Cimr Foncia | Gérant |
| Cimr Immo Premium | Représentant Permanent de la CIMR /PCA |
| Cimr Invest Immo | Représentant Permanent de la CIMR /PCA |
| Cimr Patrimoine | Représentant Permanent de la CIMR /PCA |
| Cimr Prevoyance | PDG/Administrateur |
| Compagnie Miniere De Touissit | PCA/Administrateur |
| Cosumar | Administrateur |
| Credit Immobilier Et Hotelier | Administrateur |
| Eqdom | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |

| Société | Mandat / Fonction |
|---------------------------------|---|
| Generation Performance | PCA/Administrateur |
| H Partners | Membre Conseil de Surveillance |
| Cimr Iddikhar | PDG/Administrateur |
| Lafarge Holcim Maroc | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Larbel | Gérant |
| Lesieur Cristal | PCA/Administrateur |
| Nejma | Représentant Permanent de la CIMR/ Administrateur |
| Opci Avenir Patrimoine Securite | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Opci Educapital | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Pasteur | Représentant Permanent de la CIMR/ Administrateur |
| Ramical | PDG/Administrateur |
| Ranila | Représentant Permanent de la CIMR/ Administrateur |
| Risma | Représentant Permanent de la CIMR /Membre Conseil de Surveillance |
| Sapino | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Ajjal | PDG/Administrateur |
| Ajjal | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cimr Attadamoun | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cimr Iddikhar | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cimr Prevoyance | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cimr Tresos Plus | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Societe De Sel De Mohammedia | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Somed | Représentant Permanent de la CIMR/Administrateur |
| Cimr Tresos Plus | PDG/Administrateur |

BILAN ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

| (En Dirhams) | Exercice | | | Exercice |
|---|--------------------------|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| | Brut | Amortissements et provisions | Net | Précédent |
| ACTIF IMMOBILISÉ | | | | |
| IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A) | 232 440 374,13 | 212 440 374,14 | 20 000 000 | 30 000 000 |
| Frais préliminaires | - | - | - | - |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | 232 440 374,13 | 212 440 374,14 | 20 000 000 | 30 000 000 |
| Primes de remboursement des obligations | - | - | - | - |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B) | 7 858 987 666,39 | 87 107 278,53 | 7 771 880 387,86 | 7 774 229 392,03 |
| Immobilisation en recherche et développement | - | - | - | - |
| Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 52 080 033,71 | 50 100 981,31 | 1 979 052,40 | 1 979 052,40 |
| Fonds commercial | 7 682 256 303,44 | 7 418 761,68 | 7 674 837 541,76 | 7 674 837 541,76 |
| Autres immobilisations incorporelles | 124 651 329,24 | 29 587 535,54 | 95 063 793,70 | 97 412 797,87 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C) | 21 048 774 579,57 | 15 439 752 044,00 | 5 609 022 535,57 | 5 948 269 517,49 |
| Terrains | 980 393 422,95 | 124 004 151,91 | 856 389 271,04 | 858 529 424,87 |
| Constructions | 4 339 660 535,36 | 2 414 426 313,66 | 1 925 234 221,70 | 2 050 273 693,55 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 14 558 943 129,38 | 12 735 431 922,70 | 1 823 511 206,68 | 2 282 740 701,42 |
| Matériel de transport | 58 527 547,99 | 32 546 444,14 | 25 981 103,85 | 25 790 835,68 |
| Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers | 180 074 578,34 | 105 855 831,87 | 74 218 746,47 | 84 197 724,98 |
| Autres immobilisations corporelles | 21 640 463,44 | 21 640 463,44 | - | - |
| Immobilisations corporelles en cours | 909 534 902,11 | 5 846 916,28 | 903 687 985,83 | 646 737 137,00 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D) | 551 810 380,17 | 102 256 565,13 | 449 553 815,04 | 450 670 735,35 |
| Prêts immobilisés | 17 628 264,20 | 520 664,57 | 17 107 599,63 | 19 500 943,94 |
| Autres créances financières | 71 533 450,34 | 500 000,00 | 71 033 450,34 | 69 757 026,34 |
| Titres de participation | 462 648 665,63 | 101 235 900,56 | 361 412 765,07 | 361 412 765,07 |
| Autres titres immobilisés | - | - | - | - |
| ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E) | - | - | - | - |
| Diminution des créances immobilisées | - | - | - | - |
| Augmentation des dettes de financement | - | - | - | - |
| TOTAL I (A+B+C+D+E) | 29 692 013 000,26 | 15 841 556 261,79 | 13 850 456 738,47 | 14 203 169 644,88 |
| ACTIF CIRCULANT | | | | |
| STOCKS (F) | 773 739 513,71 | 68 029 788,62 | 705 709 725,09 | 575 009 348,15 |
| Marchandises | 1 244 063,98 | 297 434,31 | 946 629,67 | 691 689,64 |
| Matières et fournitures consommables | 534 729 791,05 | 67 625 617,00 | 467 104 174,05 | 389 339 237,30 |
| Produits en cours | - | - | - | - |
| Produits intermédiaires et produits résiduels | 182 515 127,01 | - | 182 515 127,01 | 132 738 166,47 |
| Produits finis | 55 250 531,67 | 106 737,31 | 55 143 794,36 | 52 240 254,74 |
| CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G) | 2 057 134 260,26 | 302 639 846,18 | 1 754 494 414,08 | 1 743 310 173,19 |
| Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes | 53 040 913,36 | - | 53 040 913,36 | 14 355 022,16 |
| Clients et comptes rattachés | 1 323 010 600,92 | 181 920 878,17 | 1 141 089 722,75 | 1 032 545 537,83 |
| Personnel | 10 249 117,88 | - | 10 249 117,88 | 8 047 582,62 |
| État | 110 558 842,25 | - | 110 558 842,25 | 112 025 309,09 |
| Comptes d'associés | 204 477 559,00 | 87 877 500,00 | 116 600 059,00 | 248 850 059,00 |
| Autres débiteurs | 324 015 599,74 | 32 841 468,01 | 291 174 131,73 | 293 686 427,42 |
| Comptes de régularisation-Actif | 31 781 627,11 | - | 31 781 627,11 | 33 800 235,07 |
| TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H) | | | | |
| ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I) (Éléments circulants) | 1 850 844,27 | - | 1 850 844,27 | 920 796,00 |
| TOTAL II (F+G+H+I) | 2 832 724 618,24 | 370 669 634,80 | 2 462 054 983,44 | 2 319 240 317,34 |
| TRÉSORERIE ACTIF | 116 222 323,74 | 2 538 076,34 | 113 684 247,40 | 156 612 707,24 |
| Chèques et valeurs à encaisser | - | - | - | - |
| Banques, TG et CCP | 116 222 323,74 | 2 538 076,34 | 113 684 247,40 | 156 612 707,24 |
| Caisse, régie d'avances et accreditifs | - | - | - | - |
| TOTAL III | 116 222 323,74 | 2 538 076,34 | 113 684 247,40 | 156 612 707,24 |
| TOTAL GÉNÉRAL I+II+III | 32 640 959 942,24 | 16 214 763 972,93 | 16 426 195 969,31 | 16 679 022 669,46 |

BILAN PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2025

| (En Dirhams) | Exercice | Exercice Précédent |
|--|--------------------------|--------------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital social ou personnel (1) | 702 937 200,00 | 702 937 200,00 |
| Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé..... | - | - |
| Prime d'émission, de fusion, d'apport | 5 162 347 194,49 | 5 162 347 194,49 |
| Ecarts de réévaluation | - | - |
| Réserve légale | 70 293 720,00 | 70 293 720,00 |
| Autres réserves | 2 502 994 769,71 | 2 454 392 163,27 |
| Report à nouveau (2) | - | - |
| Résultats nets en instance d'affectation (2) | - | - |
| Résultat net de l'exercice (2) | 1 940 785 515,45 | 1 680 975 704,46 |
| Total des capitaux propres (A) | 10 379 358 399,65 | 10 070 945 982,22 |
| CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B) | 25 743 999,46 | 47 786 679,10 |
| Subvention d'investissement | - | - |
| Provisions réglementées | 25 743 999,46 | 47 786 679,10 |
| DETTES DE FINANCEMENT (C) | 3 480 776 162,33 | 4 300 000 001,19 |
| Emprunts obligataires | - | - |
| Autres dettes de financement | 3 480 776 162,33 | 4 300 000 001,19 |
| PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D) | 276 038 636,16 | 243 878 047,47 |
| Provisions pour risques | 86 246 925,05 | 81 022 513,62 |
| Provisions pour charges | 189 791 711,11 | 162 855 533,85 |
| ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E) | - | - |
| Augmentation des créances immobilisées | - | - |
| Diminution des dettes de financement | - | - |
| Total I (A+B+C+D+E) | 14 161 917 197,60 | 14 662 610 709,98 |
| DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F) | 2 061 048 705,32 | 1 789 852 908,85 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 949 551 303,68 | 858 871 082,13 |
| Clients créditeurs, avances et acomptes | 169 525 308,88 | 153 439 903,84 |
| Personnel | 175 604 987,29 | 161 723 333,57 |
| Organismes sociaux | 40 702 690,74 | 40 125 540,55 |
| Etat | 448 697 412,00 | 391 267 771,80 |
| Comptes d'associés | 126 577 907,00 | 68 749 147,15 |
| Autres créanciers | 148 903 966,71 | 114 656 764,79 |
| Comptes de régularisation - passif | 1 485 129,02 | 1 019 365,02 |
| AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G) | 48 287 567,01 | 47 357 518,74 |
| ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H) | 2 455 524,25 | 799 708,00 |
| Total II (F+G+H) | 2 111 791 796,58 | 1 838 010 135,59 |
| TRÉSORERIE-PASSIF | 152 486 975,14 | 178 401 823,89 |
| Crédits d'escompte | - | - |
| Crédits de trésorerie | 152 486 975,14 | 178 401 823,89 |
| Banques (soldes créditeurs) | - | - |
| Total III | 152 486 975,14 | 178 401 823,89 |
| TOTAL GÉNÉRAL I+II+III | 16 426 195 969,31 | 16 679 022 669,46 |

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) AU 31 DÉCEMBRE 2025

| (En Dirhams) | Opérations | | TOTAUX DE L'EXERCICE | TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT |
|--|-------------------------|---|-------------------------|--------------------------------------|
| | Propres à l'exercice | Concernant les exercices précédents | | |
| NATURE | 1 | 2 | 3=1+2 | 4 |
| I PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| Ventes de marchandises (en l'état) | 132 700,00 | - | 132 700,00 | 47 918 548,62 |
| Ventes de biens et services produits | 8 790 196 822,06 | - | 8 790 196 822,06 | 7 980 881 375,07 |
| Chiffre d'affaires | 8 790 329 522,06 | - | 8 790 329 522,06 | 8 028 799 923,69 |
| Variation de stocks de produits | 52 748 737,28 | - | 52 748 737,28 | -10 557 240,11 |
| Immobilisations produites par l'entreprise | - | - | - | - |
| Subventions d'exploitation | - | - | - | - |
| Autres produits d'exploitation | - | - | - | - |
| Reprises d'exploitation: transferts de charges | 19 003 273,07 | - | 19 003 273,07 | 41 806 746,07 |
| Total I | 8 862 081 532,41 | - | 8 862 081 532,41 | 8 060 049 429,65 |
| II CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| Achats revendus(2) de marchandises | 160 803,63 | - | 160 803,63 | 45 577 046,69 |
| Achats consommés(2) de matières | 2 534 126 028,81 | - | 2 534 126 028,81 | 2 269 715 303,26 |
| Autres charges externes | 1 152 219 822,22 | - | 1 152 219 822,22 | 1 029 458 286,02 |
| Impôts et taxes | 62 048 103,70 | - | 62 048 103,70 | 56 944 880,22 |
| Charges de personnel | 669 230 833,31 | - | 669 230 833,31 | 651 162 835,64 |
| Autres charges d'exploitation | 5 319 207,25 | - | 5 319 207,25 | 27 019 964,65 |
| Dotations d'exploitation | 914 446 890,30 | - | 914 446 890,30 | 938 080 030,21 |
| Total II | 5 337 551 689,22 | - | 5 337 551 689,22 | 5 017 958 346,69 |
| III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | | | 3 524 529 843,19 | 3 042 091 082,96 |
| IV PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| Produits de titres de participation et autres titres immobilisés | 8 767 081,88 | - | 8 767 081,88 | 12 981 578,94 |
| Gains de change | 1 523 709,01 | - | 1 523 709,01 | 3 517 159,27 |
| Intérêts et autres produits financiers | 19 467 615,08 | - | 19 467 615,08 | 19 858 559,63 |
| Reprises financières ; transferts de charges | 1 340 796,00 | - | 1 340 796,00 | 1 989 411,72 |
| Total IV | 31 099 201,97 | - | 31 099 201,97 | 38 346 709,56 |
| V CHARGES FINANCIÈRES | | | | |
| Charges d'intérêts | 181 572 367,00 | - | 181 572 367,00 | 220 166 292,37 |
| Pertes de change | 2 102 479,22 | - | 2 102 479,22 | 2 482 787,36 |
| Autres charges financières | 59,16 | - | 59,16 | 75,20 |
| Dotations financières | 6 454 557,19 | - | 6 454 557,19 | 6 520 716,15 |
| Total V | 190 129 462,57 | - | 190 129 462,57 | 229 169 871,08 |
| VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V) | | | -159 030 260,60 | -190 823 161,52 |
| VII RÉSULTAT COURANT (III+VI) | | | 3 365 499 582,59 | 2 851 267 921,44 |
| VIII RÉSULTAT COURANT (reports) | | | 3.365.499.582,59 | 2.851.267.921,44 |
| PRODUITS NON COURANTS | | | | |
| Produits des cessions d'immobilisations | 1 740 000,00 | - | 1 740 000,00 | 350 000,03 |
| Subventions d'équilibre | - | - | - | - |
| Reprises sur subventions d'investissement | - | - | - | - |
| Autres produits non courants | 426 052,57 | - | 426 052,57 | 1 440 775,35 |
| Reprises non courantes ; transferts de charges | 65 364 741,64 | - | 65 364 741,64 | 160 979 074,72 |
| Total VIII | 67 530 794,21 | - | 67 530 794,21 | 162 769 850,10 |
| IX CHARGES NON COURANTES | | | | |
| Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées | 528 927,77 | - | 528 927,77 | 191 319,15 |
| Subventions accordées | - | - | - | - |
| Autres charges non courantes | 204 191 270,65 | - | 204 191 270,65 | 176 272 868,20 |
| Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions | 28 297 520,92 | - | 28 297 520,92 | 150 883 504,88 |
| Total IX | 233 017 719,34 | - | 233 017 719,34 | 327 347 692,23 |
| X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX) | | | -165 486 925,13 | -164 577 842,13 |
| XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X) | | | 3 200 012 657,46 | 2 686 690 079,31 |
| XII IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS | | | 1 259 227 142,01 | 1 005 714 374,85 |
| XIII RÉSULTAT NET (XI-XII) | | | 1 940 785 515,45 | 1 680 975 704,46 |
| XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII) | | | 8 960 711 528,59 | 8 261 165 989,31 |
| XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XIII) | | | 7 019 926 013,14 | 6 580 190 284,85 |
| XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges) | | | 1 940 785 515,45 | 1 680 975 704,46 |

**ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G)
TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T F R) AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)**

| | Exercice | Exercice Précédent |
|--|-------------------------|-------------------------|
| + Ventes de Marchandises (en l'état) | 132 700,00 | 47 918 548,62 |
| - Achats revendus de marchandises | 160 803,63 | 45 577 046,69 |
| = MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT | -28 103,63 | 2 341 501,93 |
| + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5) | 8 842 945 559,34 | 8 018 045 178,50 |
| Ventes de biens et services produits (3) | 8 790 196 822,06 | 7 980 881 375,07 |
| Variation stocks produits (4) | 52 748 737,28 | -10 557 240,11 |
| Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même (5) | | |
| - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7) | 3 686 345 851,03 | 3 344 590 777,36 |
| Achats consommés de matières et fournitures | 2 534 126 028,81 | 2 269 715 303,26 |
| Autres charges externes | 1 152 219 822,22 | 1 029 458 286,02 |
| = VALEUR AJOUTÉE (I+II+III) | 5 156 571 604,68 | 4 673 492 047,61 |
| + Subventions d'exploitation | | |
| - Impôts et taxes | 62 048 103,70 | 56 944 880,22 |
| - Charges de personnel | 669 230 833,31 | 651 162 835,64 |
| = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE) | 4 425 292 667,67 | 3 965 384 331,75 |
| + Autres produits d'exploitation | | |
| - Autres charges d'exploitation | 5 319 207,25 | 27 019 964,65 |
| + Reprises d'exploitation, transferts de charges | 19 003 273,07 | 41 806 746,07 |
| - Dotations d'exploitation | 914 446 890,30 | 938 080 030,21 |
| = RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-) | 3 524 529 843,19 | 3 042 091 082,96 |
| +/- RÉSULTAT FINANCIER | -159 030 260,60 | -190 823 161,52 |
| = RÉSULTAT COURANT | 3 365 499 582,59 | 2 851 267 921,44 |
| +/- RÉSULTAT NON COURANT (+ou-) | -165 486 925,13 | -164 577 842,13 |
| - Impôts sur les résultats | 1 259 227 142,01 | 1 005 714 374,85 |
| = RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE | 1 940 785 515,45 | 1 680 975 704,46 |
| CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT | | |
| Résultat net de l'exercice | 1 940 785 515,45 | 1 680 975 704,46 |
| Bénéfice + | 1 940 785 515,45 | 1 680 975 704,46 |
| Perte - | | |
| + Dotations d'exploitation | 898 923 377,59 | 921 505 562,45 |
| + Dotations financières | 0,00 | 0,00 |
| + Dotations non courantes | 28 297 520,92 | 150 883 504,88 |
| - Reprises d'exploitation | -2 984 003,49 | -9 952 006,95 |
| - Reprises financières | 0,00 | 0,00 |
| - Reprises non courantes | -65 364 741,64 | -160 979 074,72 |
| - Produits des cessions d'immobilisations | -1 740 000,00 | -350 000,00 |
| + Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées | 528 927,77 | 191 319,15 |
| CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) | 2 798 446 596,60 | 2 582 275 009,27 |
| Distributions de bénéfices | 1 632 371 230,00 | 1 539 092 874,00 |
| AUTOFINANCEMENT | 1 166 075 366,60 | 1 043 182 135,27 |

**TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)
I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN**

| | EXERCICE | | VARIATION A - B | |
|---|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | N | N-1 | EMPLOIS | RESSOURCES |
| 1 Financement permanent | 14 161 917 197,60 | 14 662 610 709,98 | 500 693 512,38 | |
| 2 Actif immobilisé | 13 850 456 738,47 | 14 203 169 644,88 | | 352 712 906,41 |
| 3 FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1- 2) | 311 460 459,13 | 459 441 065,10 | 147 980 605,97 | |
| 4 Actif circulant | 2 462 054 983,44 | 2 319 240 317,34 | 142 814 666,10 | |
| 5 Passif circulant | 2 111 791 796,58 | 1 838 010 135,59 | | 273 781 660,99 |
| 6 BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5) | 350 263 186,86 | 481 230 181,75 | | 130 966 994,96 |
| 7 TRÉSORERIE NETTE (Actif - Passif) A - B | -38 802 727,73 | -21 789 116,65 | | 17 013 610,00 |
| II EMPLOIS ET RESSOURCES | | | | |
| RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX) | | | | |
| AUTOFINANCEMENT (A) | | 1 166 075 366,60 | | 1 043 182 135,27 |
| Capacité d'autofinancement | | 2 798 446 596,60 | | 2 582 275 009,27 |
| Distributions de bénéfices | | 1 632 371 230,00 | | 1 539 092 874,00 |
| CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B) | | 9 072 211,68 | | 7 981 637,94 |
| Cessions d'immobilisations incorporelles | | | | |
| Cessions d'immobilisations corporelles | | 1 740 000,00 | | 350 000,03 |
| Cessions d'immobilisations financières | | | | |
| Recuperations sur créances immobilières | | 7 332 211,68 | | 7 631 637,91 |
| AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C) | | | | |
| Augmentations de capital, apports | | | | |
| Subventions d'investissement (1) | | | | |
| AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement) | | | | |
| TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D) | | 1 175 147 578,28 | | 1 051 163 773,21 |
| EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE | | | | |
| ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E) | 503 904 344,38 | | 367 007 686,01 | |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | 2 455 656,44 | | 1 637 664,07 | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | 495 233 396,94 | | 360 125 567,73 | |
| Acquisitions d'immobilisations financières | | | | |
| Augmentation des créances immobilières | 6 215 291,00 | | 5 244 454,21 | |
| REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F) | | | | |
| REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G) | 819 223 838,86 | | 485 970 609,87 | |
| EMPLOIS EN NON VALEURS (H) | | | | |
| TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H) | 1 323 128 183,24 | 0,00 | 852 978 295,88 | 0,00 |
| VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBALE (B F G) | 0,00 | 130 966 994,96 | 65 626 261,31 | |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE | 0,00 | 17 013 610,00 | 132 559 216,02 | |
| TOTAL GÉNÉRAL | 1 323 128 183,24 | 1 323 128 183,24 | 1 051 163 773,21 | 1 051 163 773,21 |

ÉTATS DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A.1 PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION

A.2 ÉTAT DES DÉROGATIONS

A.3 ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

B.1 DÉTAIL DES NON-VALEURS

B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

B.2 BIS TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

B.3 TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS

B.4 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

B.5 TABLEAU DES PROVISIONS

B.6 TABLEAU DES CRÉANCES

B.7 TABLEAU DES DETTES

B.8 TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

B.9 ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

B.10 TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL

B.11 DÉTAIL DES POSTES DU CPC

B.12 PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

B.13 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

B.14 DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

B.15 PASSIFS ÉVENTUELS

C.1 ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

C.2 TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

C.3 RÉSULTATS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

C.4 TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

C.5 DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

A1 : PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION

La société applique les méthodes d'évaluation retenues par le code général de normalisation comptable (CGNC), en respectant les sept principes comptables fondamentaux sur l'ensemble des opérations, en vue de fournir une image fidèle aux tiers (Actionnaires, Publics, Privés)

A - ACTIF - IMMOBILISÉ

I- IMMOBILISATION EN NON VALEUR

L'immobilisation en non-valeur (frais préliminaires et autres charges à répartir) est constituée par la somme des charges engagées pour couvrir certaines opérations dont l'étalement est sur plusieurs exercices.

II- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au prix d'achat augmenté des droits de douane, autres impôts et taxes non récupérables et d'autres charges accessoires y afférentes (transport, transit, assurances, autres).

Fonds de commerce

Le fonds de commerce de la société est affecté à l'activité ciment. À la date d'inventaire aucune dépréciation du fonds de commerce n'a été constaté du fait de l'absence d'indice de perte de valeur.

Immobilisations corporelles

Conformément aux dispositions du CGNC, à la date d'inventaire les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont examinées afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur.

Si un tel indice existe, la valeur actuelle de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de la valeur;

Au 31 décembre 2025, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié concernant les activités ciments et bétons.

III- AMORTISSEMENTS

1 - Amortissements normaux

Immobilisations amortissables sont amorties suivant la méthode linéaire, en tenant compte de la durée de vie des immobilisations. Les taux appliqués sont conformes aux taux admis par l'administration fiscale à savoir : (constructions 5%, matériel et outillage 10 %, matériel de transport 20%, matériel informatique 15%). En ce qui concerne les immobilisations en non-valeurs, elles sont amorties sur cinq ans. En général, les amortissements sont calculés à compter de la date de mise en service, et prennent fin, soit à la date de sortie du patrimoine, soit à la fin de sa durée de vie.

2- Amortissements dérogatoires

Conformément à la loi de la finance 1994, la société pratique les amortissements dérogatoires sur les biens d'équipement acquis à partir du 1^{er} janvier 1994, à l'exclusion des constructions et du matériel de transport.

IV- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation et autres créances financières sont enregistrés en comptabilité par leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition (honoraires et autres) qui sont inscrits directement dans les charges de l'exercice.

Les prêts accordés au personnel, notamment les prêts logements et voitures, sont comptabilisés dans ce compte, dont la durée de remboursement excède 12 mois.

V- PROVISIONS DES TITRES DE PARTICIPATION

En application du principe de prudence, les provisions constituées se composent des moins values constatées lors de la comparaison entre la valeur d'entrée et la valeur actuelle (situation comptable des capitaux de la société filiale).

B - ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE)

1 - Stocks

Conformément aux méthodes comptables, les stocks sont enregistrés au coût d'achat pour les biens acquis et au coût de production pour les biens produits par la société. La société utilise la méthode du coût moyen pondéré pour la valorisation des stocks.

Un inventaire annuel se fait pour vérifier l'existence et la valeur des stocks qui apparaissent au bilan.

2- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif circulant (stocks/clients)

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées sur la résultante de l'inventaire, faisant apparaître des biens stockables à faible rotation et obsolètes. Ces biens sont identifiés et soumis à l'approbation suivant la procédure mise en place.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont calculées en fonction de la perte probable future.

C- AUTRES POSTES ACTIF - CIRCULANT

Les créances sont inscrites à la comptabilité pour leur montant nominal, dont la durée est moins d'un an.

D - FINANCEMENT PERMANENT

1 - Provisions pour risques et charges

En application du principe de prudence et d'indépendance des exercices, la société a constaté des provisions destinées à couvrir des risques et charges nés au cours de l'exercice.

E - PASSIF CIRCULANT

Les dettes sont inscrites à la comptabilité pour leur montant nominal.

Par contre, les dettes en monnaie étrangère sont actualisées sur la base du dernier cours de change connu à la fin d'année.

F- TRÉSORERIE

Conformément au principe du coût historique, les disponibilités en caisse et en banques sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

A2 : ÉTAT DE DÉROGATIONS

| INDICATION DES DÉROGATIONS | JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS | INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE ET LES RÉSULTATS |
|---|---|--|
| I - Dérogation aux principes comptables fondamentaux | Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables fondamentaux préconisés par le code général de normalisation comptable (CGNC) | |
| II - Dérogation aux méthodes d'évaluation. | Les méthodes d'évaluation répondent aux principes comptables fondamentaux . | |
| III - Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse. | Les états de synthèse sont présentés conformément aux règles prévues par la loi comptable (article 9) | |

A3 : ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

| NATURE DES CHANGEMENTS | JUSTIFICATION DU CHANGEMENT | INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FIN ET LES RÉSULTATS |
|---|---|---|
| I - Changement affectant les méthodes d'évaluation. | Les méthodes d'évaluation demeurent inchangées et répondent aux règles adoptées par la norme comptable. | |
| II - Changement affectant les règles de présentation. | La présentation des états de synthèse est conforme aux règles préconisées par la loi comptable. | |

B1 : DÉTAIL DES NON VALEURS (EN DIRHAMS)

| COMPTE PRINCIPAL | INTITULÉ | MONTANT |
|------------------|---|-----------------------|
| | FRAIS PRÉLIMINAIRES | |
| 2111 | Frais de constitution | |
| 2112 | Frais préalables au démarrage | |
| 2113 | Frais d'augmentation du capital | |
| 2114 | Frais sur opérations de fusion, de scissions et de transformation | |
| 2116 | Frais de prospection | |
| 2117 | Frais de publicité | |
| 2118 | Autres frais préliminaires | |
| | CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES | |
| 2121 | Frais d'acquisition des immobilisations | |
| 2125 | Frais d'émission des emprunts | |
| 2128 | Autres charges à répartir | 232 440 374,13 |
| | PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS | |
| 2130 | Primes de remboursement des obligations | |
| | TOTAL | 232 440 374,13 |

B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| NATURE | MONTANT BRUT | AUGMENTATION | | | DIMINUTION | | | MONTANT |
|---|--------------------------|-----------------------|--|-----------------------|----------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------|
| | DÉBUT EXERCICE | Acquisition | Production par l'entreprise pour elle-même | Virement | Cession | Retrait | Virement | BRUT FIN EXERCICE |
| IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS | 732 440 374,13 | 0,00 | | 0,00 | | 500 000 000,00 | | 232 440 374,13 |
| Frais préliminaires | | | | | | | | |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | 732 440 374 | | | | | 500 000 000,00 | | 232 440 374,13 |
| Primes de remboursement obligations | | | | | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 7 856 595 289,54 | 0,00 | 0,00 | 2 455 656,85 | 0,00 | 63 280,00 | 0,00 | 7 858 987 666,39 |
| Immobilisations en recherche et développement | | | | | | | | |
| Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 52 080 033,71 | | | | | | | 52 080 033,71 |
| Fonds commercial | 7 682 256 303,44 | | | | | | | 7 682 256 303,44 |
| Autres immobilisations incorporelles | 122 258 952,39 | | | 2 455 657 | | 63 280,00 | | 124 651 329,24 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 20 653 678 662,80 | 497 687 185,90 | 0,00 | 238 280 680,22 | 16 026 424,06 | 84 109 188,31 | 240 736 337,07 | 21 048 774 579,48 |
| Terrains | 978 680 363,10 | | | 1 713 059,76 | | | | 980 393 422,86 |
| Constructions | 4 289 941 285,42 | | | 51 232 398,94 | 464 600,00 | 1 048 549,00 | | 4 339 660 535,36 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 14 470 797 572,34 | | | 172 730 421,84 | 15 446 190,90 | 69 138 673,90 | | 14 558 943 129,38 |
| Matériel de transport | 52 435 305,77 | | | 6 492 875,38 | 115 633,16 | 285 000,00 | | 58 527 547,99 |
| Mobilier, matériel bureau et aménagements | 181 109 897,67 | | | 6 111 924,30 | | 7 147 243,63 | | 180 074 578,34 |
| Autres immobilisations corporelles | 28 130 185,22 | | | | | 6 489 721,78 | | 21 640 463,44 |
| Immobilisations corporelles en cours | 652 584 053,28 | 497 687 185,90 | | | | | 240 736 337,07 | 909 534 902,11 |

B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| NATURE | Cumul début exercice | Dotation de l'exercice | Amortissements sur immobilisations sorties | Reclassement d'amortissements | Cumul d'amortissement fin exercice |
|---|--------------------------|------------------------|--|-------------------------------|------------------------------------|
| IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS | 702 440 374,14 | 10 000 000 | 500 000 000,00 | 0,00 | 212 440 374,14 |
| Frais préliminaires | | | | | |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | 702 440 374 | 10 000 000 | 500 000 000 | | 212 440 374,14 |
| Primes de remboursement des obligations | | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 74 947 135,83 | 4 804 661,02 | 63 280,00 | 0,00 | 79 688 516,85 |
| Immobilisations en recherche et développement | | | | | |
| Brevets, marques droits et valeurs similaires | 50 100 981,31 | | | | 50 100 981,31 |
| Fonds commercial | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | 24 846 154,52 | 4 804 661,02 | 63 280,00 | | 29 587 535,54 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 14 527 656 396,18 | 876 383 539,34 | 99 606 684,60 | 0,00 | 15 304 433 250,92 |
| Terrains | 97 471 400,32 | 4 130 889,68 | | | 101 602 290,00 |
| Constructions | 2 239 098 921,89 | 176 259 582,55 | 1 154 894,76 | | 2 414 203 609,68 |
| Installations techniques; matériel et outillage | 12 039 251 548,38 | 673 691 774,12 | 84 506 408,30 | | 12 628 436 914,20 |
| Matériel de transport | 26 792 167,68 | 6 302 607,21 | 400 633,16 | | 32 694 141,73 |
| Mobilier, matériel de bureau et aménagements | 96 840 816,84 | 15 933 973,64 | 7 064 904,45 | | 105 709 886,03 |
| Autres immobilisations corporelles | 28 201 541,07 | 64 712,14 | 6 479 843,93 | | 21 786 409,28 |
| Immobilisations corporelles en cours | 0,00 | | | | 0,00 |

B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| Date de cession ou de retrait | Compte principal | Montant brut | Amortissements cumulés | Valeur nette d'amortissements | Produit de cession | Plus values | Moins values |
|-------------------------------|------------------|-----------------------|------------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| 25/03/2025 | 2111013 | 500 000 000 | 500 000 000 | - | | | |
| 24/11/2025 | 2332100 | 67 607 945 | 67 606 058 | 1 887 | | | 1 886,67 |
| 28/02/2025 | 2332100 | 1 530 729 | 1 530 729 | - | | | |
| 25/02/2025 | 2332100 | 13 669 856 | 13 669 856 | - | 1 609 706 | 1 609 706 | |
| 31/08/2025 | 2332100 | 1 776 335 | 1 699 765 | 76 570 | 90 933 | | |
| 08/04/2025 | 2321200 | 1 048 549 | 690 295 | 358 254 | | | 358 254 |
| 31/08/2025 | 2321200 | 464 600 | 464 600 | - | 24 067 | 24 067 | |
| 24/11/2025 | 2350000 | 7 039 888 | 6 986 114 | 53 774 | | | 53 774 |
| 08/04/2025 | 2350000 | 68 378 | 53 436 | 14 942 | | | 14 942 |
| 17/03/2025 | 2350000 | 38 978 | 25 355 | 13 623 | | | 13 623 |
| 25/02/2025 | 2340000 | 115 633 | 115 633 | - | 15 294 | 15 294 | |
| 24/11/2025 | 2340000 | 285 000 | 285 000 | - | | | - |
| 17/03/2025 | 2332000 | 26 000 | 16 900 | 9 100 | | | 9 100 |
| 24/11/2025 | 2332000 | 6 439 350 | 6 439 350 | - | | | - |
| 08/04/2025 | 2332000 | 24 372 | 23 594 | 778 | | | 778 |
| 24/11/2025 | 2220000 | 63 280 | 63 280 | | | | |
| TOTAL | | 600.198.892,37 | 599.669.964,60 | 528.927,77 | 1.740.000,00 | 1.649.067,40 | 452.357,94 |

B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| Raison sociale de la société émettrice | Secteur d'activité | Capital social | Participation au capital % | Prix d'acquisition global | Valeur comptable nette | Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice | | | Inscrits au C.P.C de l'exercice |
|---|------------------------|-----------------------|----------------------------|---------------------------|------------------------|--|--------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| | | | | | | Date de clôture | Situation nette | Résultat net | |
| LAFARGE CALCINOR | Chaux | 110 000 000,00 | 50,00% | 118 116 260,55 | 118 116 260,55 | 31/12/2025 | 195 133 848,04 | 59 221 175,24 | |
| LAFARGEHOLCIM MAROC | Ciment | 702 937 200,00 | 0,48% | 185 117 358,00 | 185 117 358,00 | 31/12/2025 | 10 385 102 399,12 | 1 940 785 515,45 | |
| LAFARGE CEMENTS SAHARA | Ciment | 300 000,00 | 100,00% | 299 900,00 | 299 900,00 | 31/12/2025 | 147 150 025,69 | 24 995 650,58 | |
| LUBASA | Ciment | 1 000 000,00 | 100,00% | 35 850 900,00 | 6 225 513,74 | 31/12/2025 | 5 359 273,61 | -133 094,48 | |
| CIMENT BLANC DU MAROC (Société en cours de liquidation) | Ciment | 3 740 000,00 | 50,00% | 2 550 000,00 | 2 550 000,00 | 31/12/2025 | | | |
| ANDIRA (Société en cours de liquidation) | Société immobilière | 120 000,00 | 100,00% | 4 693 013,75 | 4 693 013,75 | 31/12/2025 | 3 962 921,62 | -34 920,00 | |
| CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS | Distribution | 1 000 000,00 | 100,00% | 68 937 900,00 | 4 410 719,03 | 31/12/2025 | 15 217 494,19 | 3 920 990,18 | |
| GEOCYCLE MAROC | Traitement des déchets | 40 000 000,00 | 100,00% | 40 000 000,00 | 40 000 000,00 | 31/12/2025 | 46 269 814,92 | 2 184 586,98 | |
| MATEEN IMMOBILIERE | Promotion immobilière | 21 250 000,00 | 33,00% | 7 083 333,33 | 0,00 | 31/12/2025 | -103 476 606,19 | -4 679 695,88 | |
| TOTAL | | 880 347 200,00 | | 462 648 665,63 | 361 412 765,07 | | 10 694 719 171,00 | 2 026 260 208,07 | 0,00 |

B5 : TABLEAU DES PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| NATURE | Montant début exercice | DOTATIONS | | | REPRISES | | | Montant fin exercice |
|---|------------------------|----------------------|---------------------|----------------------|----------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|
| | | d'exploitation | financières | non courantes | d'exploitation | financières | non courantes | |
| 1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé | 287 428 075,92 | | | 1 204 116,24 | 316 010,27 | | 43 322 062,00 | 244 994 119,89 |
| 2 Provisions réglementées | 47 786 679,12 | | | | | | 22 042 679,64 | 25 743 999,48 |
| 3 Provisions durables pour risques et charges | 243 878 057,68 | 17 735 177,23 | | 17 093 404,68 | 2 667 993,22 | | | 276 038 646,37 |
| SOUS TOTAL (A) | 579 092 812,72 | 17 735 177,23 | 0,00 | 18 297 520,92 | 2 984 003,49 | 0,00 | 65 364 741,64 | 546 776 765,74 |
| 4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) | 366 981 678,64 | 15 523 512,71 | 4 603 712,92 | | 16 019 269,58 | 420 000,00 | | 370 669 634,69 |
| 5 Autres Provisions pour risques et charge | 47 357 518,74 | | 1 850 844,27 | | | 920 796,00 | | 48 287 567,01 |
| 6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie | 2 538 076,34 | | | | | | | 2 538 076,34 |
| SOUS TOTAL (B) | 416 877 273,72 | 15 523 512,71 | 6 454 557,19 | 0,00 | 16 019 269,58 | 1 340 796,00 | 0,00 | 421 495 278,04 |
| TOTAL (A+B) | 995 970 086,44 | 33 258 689,94 | 6 454 557,19 | 18 297 520,92 | 19 003 273,07 | 1 340 796,00 | 65 364 741,64 | 968 272 043,78 |

B6 : TABLEAU DES CRÉANCES AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| CRÉANCES | TOTAL | ANALYSE PAR ÉCHÉANCE | | | AUTRES ANALYSES | | | |
|---|-------------------------|----------------------|-------------------------|--------------------------|-----------------------|---|------------------------------------|---------------------------------|
| | | Plus d'un an | Moins d'un an | Échues et non recouvrées | Montants en devises | Montants sur l'État et organismes publics | Montants sur les entreprises liées | Montants représentés par effets |
| DE L'ACTIF IMMOBILISÉ | 89 161 714,54 | 83 850 390,54 | 5 311 324,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Prêts Immobilisés | 17 628 264,20 | 13 593 364,20 | 4 034 900,00 | | | | | |
| Autres créances financières | 71 533 450,34 | 70 257 026,34 | 1 276 424,00 | | | | | |
| DE L'ACTIF CIRCULANT | 2 057 134 260,26 | | 1 549 825 021,90 | 507 309 238,36 | 104 429 923,25 | 110 558 842,25 | 466 943 738,98 | 209 214 643,25 |
| Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes | 53 040 913,36 | | 53 040 913,36 | | 35 365 606,45 | | | |
| Clients et comptes rattachés | 1 323 010 600,92 | | 1 118 645 325,60 | 204 365 275,32 | 805,80 | | 25 356 733,98 | 209 214 643,25 |
| Personnel | 10 249 117,88 | | 10 249 117,88 | | | | | |
| État | 110 558 842,25 | | 110 558 842,25 | | | 110 558 842,25 | | |
| Comptes d'associés | 204 477 559,00 | | 204 477 559,00 | | | | 204 477 559,00 | |
| Autres débiteurs | 324 015 599,74 | | 21 071 636,70 | 302 943 963,04 | 69 063 511,00 | | 237 109 446,00 | |
| Compte de régularisation - actif | 31 781 627,11 | | 31 781 627,11 | | | | | |

B7 : TABLEAU DES DETTES AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| DETTES | TOTAL | ANALYSE PAR ÉCHÉANCE | | | AUTRES ANALYSES | | | |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------|---------------------|---------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|
| | | Plus d'un an | Moins d'un an | Échues et non payées | Montants en devises | Montants État et organismes publiques | Montants entreprises liées | Montants représentés par effets |
| DE FINANCEMENT | 3 480 776 162,33 | 3 480 776 162,33 | 0,00 | 0,00 | | | | |
| Emprunts obligataires | | | | | | | | |
| Autres dettes de financement | 3 480 776 162,33 | 3 480 776 162,33 | | | | | | |
| DU PASSIF CIRCULANT | 2 061 048 705,32 | | 2 061 048 705,32 | | 3 380 198,81 | 489 400 102,74 | 222 407 927,32 | 77 378 246,58 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 949 551 303,68 | | 949 551 303,68 | | 3 380 198,81 | | 81 467 322,95 | 77 378 246,58 |
| Clients créditeurs | 169 525 308,88 | | 169 525 308,88 | | | | | |
| Personnel | 175 604 987,29 | | 175 604 987,29 | | | | | |
| Organismes sociaux | 40 702 690,74 | | 40 702 690,74 | | | 40 702 690,74 | | |
| État | 448 697 412,00 | | 448 697 412,00 | | | 448 697 412,00 | | |
| Comptes d'associés | 126 577 907,00 | | 126 577 907,00 | | | | 126 577 907,00 | |
| Autres créanciers | 148 903 966,71 | | 148 903 966,71 | | | | 14 362 697,37 | |
| Comptes régularisation passif | 1 485 129,02 | | 1 485 129,02 | | | | | |

B8 : TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS | Montant couvert par la sûreté | Nature 1 | Date et lieu d'inscription | Objet 2 et 3 | Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture |
|---|----------------------------------|-------------|-------------------------------|-----------------------------|---|
| SÛRETÉS REÇUES | | | | | |
| CLIENTS | 88 547 718,00 | HYPOTHEQUES | terrains et locaux | Couverture créances clients | |
| PERSONNEL | 9 097 377,77 | HYPOTHEQUES | Locaux | Couverture des prêts | |
| SCI | 124 109 118,35 | HYPOTHEQUES | Terrains | Couverture créances | |

**B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS
DE CRÉDIT-BAIL AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)**

| ENGAGEMENTS DONNÉS | Montants exercice | Montants exercice précédent |
|-----------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| - Cautions | 225 903 223,00 | 201 441 360,69 |
| - Investissements | 149 796 314,00 | 173 660 608,98 |
| - Fournisseurs exploitation | 1 916 322 954,00 | 1 664 948 065,45 |
| TOTAL (1) | 2 292 022 491,00 | 2 040 050 035,12 |

(1) Dont engagement à l'égard d'entreprises liées.

| ENGAGEMENTS REÇUS | Montants exercice | Montants exercice précédent |
|---|-----------------------|-----------------------------|
| - Cautions Fournisseurs d'immobilisations | 31 462 083,00 | 61 498 621,00 |
| - Cautions Clients | 491 086 000,00 | 440 348 500,00 |
| - Cautions Fournisseurs d'exploitation | | |
| - Procuration option capital personnel | | |
| - Autres Débiteurs | 4 934 859,00 | 4 934 859,00 |
| TOTAL | 527 482 942,00 | 506 781 980,00 |

B10 : TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| Rubriques | Date de la 1 ^{ère} échéance | Durée du contrat en mois | Valeur estimée du bien à la date du contrat | Durée théorique d'amortissement du bien | Cumul des exercices précédents des redevances | Montant de l'exercice des redevances | Redevances restantes à payer | | Prix d'achat résiduel en fin de contrat | Observations |
|-----------|--|--------------------------------|---|---|---|---|---------------------------------|-------------------|--|--------------|
| | | | | | | | À moins d'un an | À plus d'un an | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| N É A N T | | | | | | | | | | |

B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| POSTE | EXERCICE | EXERCICE PRÉCÉDENT |
|---|-------------------------|-------------------------|
| CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| 611 Achats revendus de marchandises | | |
| Achats de marchandises | 415 743,66 | 45 650 803,74 |
| Variation des stocks de marchandises (±) | -254 940,03 | -73 757,05 |
| Total | 160 803,63 | 45 577 046,69 |
| 612 Achats consommés de matières et fournitures | | |
| Achat de matières premières | 663 423 187,65 | 549 811 095,07 |
| Variation des stocks de matières premières (+) | -14 074 551,30 | 7 870 560,43 |
| Achats de matériel, fournitures consommables et d'emballages | 1 349 445 473,07 | 1 150 110 664,60 |
| Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±) | -56 933 974,02 | 29 641 122,88 |
| Achats non stockés de matières et de fournitures | 174 972 055,96 | 156 260 991,29 |
| Achats de travaux, études et prestations de services | 417 293 837,45 | 376 020 869,00 |
| Total | 2 534 126 028,81 | 2 269 715 303,27 |
| 613/614 Autres charges externes | | |
| Locations et charges locatives | 38 021 795,86 | 38 169 257,23 |
| Redevances de crédit-bail | | |
| Entretien et réparations | 110 971 363,88 | 103 644 157,47 |
| Primes d'assurances | 56 007 944,73 | 56 096 092,80 |
| Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise | 1 619 383,21 | 4 026 858,66 |
| Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | 260 630 245,91 | 232 383 397,57 |
| Redevances pour brevets, marques, droits | 1 269 585,47 | 4 375 735,74 |
| Études, recherches et documentation | 35 445 770,53 | 36 317 994,60 |
| Transports | 504 115 918,18 | 409 976 844,90 |
| Déplacements, missions et réceptions | 54 645 928,70 | 53 544 480,36 |
| Reste du poste des autres charges externes | 89 491 885,75 | 90 923 466,69 |
| Total | 1 152 219 822,22 | 1 029 458 286,02 |
| 617 Charges de personnel | | |
| Rémunération du personnel | 472 166 157,54 | 472 753 068,21 |
| Charges sociales | 151 237 145,44 | 143 493 126,41 |
| Reste du poste des charges de personnel | 45 827 530,33 | 34 916 641,02 |
| Total | 669 230 833,31 | 651 162 835,64 |
| 618 Autres charges d'exploitation | | |
| Jetons de présence | 3 520 004,00 | 3 200 004,00 |
| Pertes sur créances irrécouvrables | 1 799 203,25 | 23 819 960,67 |
| Reste du poste des autres charges d'exploitation | | |
| Total | 5 319 207,25 | 27 019 964,67 |
| CHARGES FINANCIÈRES | | |
| 638 Autres charges financières | | |
| Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement | | |
| Reste du poste des autres charges financières | 59,16 | 75,20 |
| Total | 59,16 | 75,20 |
| CHARGES NON COURANTES | | |
| 658 Autres charges non courantes | | |
| Pénalités sur marchés et débits | | |
| Rappels d'impôts y compris CSS (autres qu'IS) | 152 380 966,00 | 136 244 937,00 |
| Pénalités et amendes fiscales | 51 789 038,28 | 35 831 913,07 |
| Créances devenues irrécouvrables | 0,00 | 0,00 |
| Reste du poste des autres charges non courantes | 21 266,37 | 4 196 018,13 |
| Total | 204 191 270,65 | 176 272 868,20 |

| B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS) | | (suite) | |
|--|-------------------------|-------------------------|--|
| POSTE | EXERCICE | EXERCICE PRÉCÉDENT | |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| 711 Ventes de marchandises | | | |
| Ventes de marchandises au Maroc | 132 700,00 | 47 918 548,62 | |
| Ventes de marchandises à l'étranger | | | |
| Reste du poste des ventes de marchandises | | | |
| Total | 132 700,00 | 47 918 548,62 | |
| 712 Ventes de biens et services produits | | | |
| Ventes de biens produits au Maroc | 8 568 097 007,09 | 7 863 639 504,15 | |
| Ventes de biens produits à l'étranger | 106 780 895,84 | 62 324 425,10 | |
| Ventes des services au Maroc | 15 489 512,57 | | |
| Ventes des services à l'étranger | | | |
| Redevances pour brevets, marques, droits.. | | | |
| Reste du poste des ventes et services produits | 99 829 406,56 | 54 917 445,82 | |
| Total | 8 790 196 822,06 | 7 980 881 375,07 | |
| 713 Variation des stocks de produits | | | |
| Variation des stocks des biens produits (+/-) | -52 748 737,28 | 10 557 240,11 | |
| Variation des stocks des services produits (+/-) | | | |
| Variation des stocks des produits en cours (+/-) | | | |
| Total | -52 748 737,28 | 10 557 240,11 | |
| 718 Autres produits d'exploitation | | | |
| Jetons de présence reçus | | | |
| Reste du poste (produits divers) | | | |
| Total | | | |
| 719 Reprises d'exploitation transferts de charges | | | |
| Reprises | 19 003 273,07 | 41 108 465,18 | |
| Transferts de charges | | 698 280,89 | |
| Total | 19 003 273,07 | 41 806 746,07 | |
| PRODUITS FINANCIERS | | | |
| 738 Intérêts et autres produits financiers | | | |
| Intérêts et produits financiers | | | |
| Intérêts et produits assimilés | 19 467 615,08 | 19 858 559,63 | |
| Revenus des créances rattachées à des participations | | | |
| Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement | | | |
| Reste du poste intérêts et autres produits financiers | | | |
| Total | 19 467 615,08 | 19 858 559,63 | |

| B12 : PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS) | | |
|---|-------------------------|-----------------------|
| INTITULÉS | MONTANTS | MONTANTS |
| I. RÉSULTAT NET COMPTABLE | 1 940 785 515,45 | |
| *Bénéfice net | 1 940 785 515,45 | |
| *Perte nette | | |
| II. RÉINTEGRATIONS FISCALES | 1 895 952 779,48 | |
| 1. Courantes (voir détail ci-joint) | 463 951 422,55 | |
| . Provisions stocks et créances | 16 050 364,28 | |
| . Dons & cadeaux de fin d'année | 23 421 066,64 | |
| . Location des voitures de tourisme (Dépassement 80 KMAD /an) | 5 056 096,06 | |
| . Provisions courantes pour risques & charges | 14 403 573,47 | |
| . Autres réintégrations courantes | 405 020 322,10 | |
| 2. Non courantes (voir détail ci-joint) | 1 432 001 356,93 | |
| . Impôt sur les sociétés | 1 259 227 142,01 | |
| . Pénalités & amendes | 2 095 728,00 | |
| . Contribution sociale de solidarité | 152 380 966,00 | |
| . Provisions non courantes pour risques & charges | 17 093 404,68 | |
| . Autres réintégrations non courantes | 1 204 116,24 | |
| III. DÉDUCTIONS FISCALES | | |
| 1. Courantes (voir détail ci-joint) | | 89 247 047,66 |
| - Produits de participation | | 8 767 081,88 |
| - Reprise provision don Séisme | | 10 000 000,00 |
| - Autres | | 70 479 965,78 |
| 2. Non courantes (voir détail ci-joint) | | 43 322 062,00 |
| . Reprises des provisions non courantes pour risques & charges | | |
| . Autres déductions non courantes | | 43 322 062,00 |
| Total | 3 836 738 294,93 | 132 569 109,66 |
| IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL | | |
| Bénéfice brut si T1> T2 (A) | | 3 704 169 185,27 |
| Déficit brut fiscal si T2> T1 (B) | | |
| V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1) | | |
| *Exercice n-4 | | |
| *Exercice n-3 | | |
| *Exercice n-2 | | |
| *Exercice n-1 | | |
| VI. RÉSULTAT NET FISCAL | | |
| Bénéfice net fiscal (A-C) | | |
| ou déficit net fiscal (B) | | |
| VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS | | |
| VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER | | |
| *Exercice n-4 | | |
| *Exercice n-3 | | |
| *Exercice n-2 | | |
| *Exercice n-1 | | |
| (1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A) | | |

B13 : DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| INTITULÉS | MONTANT |
|--|------------------|
| I/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT | |
| Résultat courant d'après C. P. C | 3.365.499.582,59 |
| Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+) | 463.951.422,55 |
| Déductions fiscales sur opérations courantes (-) | 89.247.047,66 |
| Résultat courant théoriquement imposable (=) | 3.740.203.957,48 |
| Impôt théorique sur résultat courant (-) | 1.271.669.345,54 |
| Résultat courant après impôts (=) | 2.093.830.237,05 |

II/ INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

B14 : DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| NATURE | Solde au début de l'exercice 1 | Opérations comptables de l'exercice 2 | Déclarations TVA de l'exercice 3 | Solde fin d'exercice (1+2-3=4) |
|--|-----------------------------------|--|-------------------------------------|-----------------------------------|
| A- TVA Facturée | 0,00 | 1 969 597 398,00 | 1 969 597 398,00 | 0,00 |
| B- TVA Récupérable | 104 465 081,33 | 747 391 024,92 | 749 661 506,00 | 102 194 600,25 |
| sur charges | 83 532 197,77 | 669 019 897,53 | 687 493 131,00 | 65 058 964,30 |
| sur immobilisations | 20 932 883,56 | 78 371 127,39 | 62 168 375,00 | 37 135 635,95 |
| C- TVA dûe ou crédit de TVA = (A - B) | -104 465 081,33 | 1 222 206 373,08 | 1 219 935 892,00 | -102 194 600,25 |

B15 : PASSIFS ÉVENTUELS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Conformément à la législation fiscale, les exercices 2022 au 2025 ne sont pas encore prescrits. Les déclarations fiscales de LafargeHolcim Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts et taxes.

Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations au titre des exercices non prescrits.

C1 : ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2025

Montant du capital 702 937 200,00 Dirhams

| Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) | Adresse | NOMBRE DE TITRES | | Valeur nominale de chaque action ou part sociale | MONTANT DU CAPITAL (En Dirhams) | | |
|---|--|--------------------|-----------------|--|---------------------------------|--------|-------------|
| | | Exercice précédent | Exercice actuel | | Souscrit | Appelé | Libéré |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| LAFARGE MAROC | 6, Route de Mekka Quartier les cretes Casablanca | 15 156 172 | 15 156 172 | 30 | | | 454 685 160 |
| LAFARGE HOLCIM MAROC | 6, Route de Mekka Quartier les cretes Casablanca | 111 651 | 111 651 | 30 | | | 3 349 530 |
| DIVERS | | 8 163 417 | 8 163 417 | 30 | | | 244 902 510 |

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissant.

C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| | MONTANT | MONTANT |
|--|-------------------------|-------------------------------------|
| A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER | | B. AFFECTATION DES RÉSULTATS |
| Report à nouveau | | Réserve légale |
| Résultats nets en instance d'affectation | | Autres réserves |
| Résultat net de l'exercice | 1 680 975 704,46 | Tantièmes |
| Prélèvements sur les réserves | 1 155 115 718,75 | Dividendes |
| Autres prélèvements | | Autres affectations |
| TOTAL A | 2 836 091 423,21 | Report à nouveau |
| | | TOTAL B |
| | | 2 836 091 423,21 |

C3 : RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES DERNIERS EXERCICES AU 31 DÉCEMBRE 2025 (EN DIRHAMS)

| NATURE DES INDICATIONS | EXERCICE n - 2 | EXERCICE n - 1 | EXERCICE n |
|---|-------------------------|--------------------------|--------------------------|
| SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE | 9 964 192 491,53 | 10 088 732 661,33 | 10 385 102 399,12 |
| Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non valeurs | | | |
| OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE | | | |
| 1/ Chiffre d'affaires hors taxes | 8 075 196 035,48 | 8 028 799 923,69 | 8 790 329 522,06 |
| 2/ Résultat avant impôts | 2 278 136 104,29 | 2 686 690 079,31 | 3 200 012 657,46 |
| 3/ Impôts sur les résultats | 865 019 456,60 | 1 005 714 374,85 | 1 259 227 142,01 |
| 4/ Bénéfices distribués | | | |
| 5/ Résultats non distribués : (mis en réserves ou instance d'affectation) | 1 413 116 647,69 | 1 680 975 704,46 | 1 940 785 515,45 |
| RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL) | | | |
| 1/ Résultat net par action ou part sociale | 56,65 | 60,31 | 83,23 |
| 2/ Bénéfices distribués par action ou part sociale | | | |
| PERSONNEL | | | |
| 1/ Montant des salaires bruts de l'exercice | 429 994 304,84 | 463 596 761,84 | 478 900 622,27 |
| 2/ Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 1 023 | 1 020 | 1 047 |

C4 : TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2025

| NATURE | Entrée contre - valeur en Dirhams | Sortie contre - valeur en Dirhams |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Financement permanent | | |
| Immobilisations brutes | | 132 866 070,11 |
| Rentrées sur immobilisations | | |
| Remboursement des dettes de financement | | |
| Dividendes | | |
| Produits | 24 982 520,68 | |
| Charges d'exploitation | | 116 082 689,66 |
| Charges financières | | 902 639,26 |
| TOTAL DES ENTRÉES | 24 982 520,68 | |
| TOTAL DES SORTIES | | 249 851 399,03 |
| BALANCE DEVICES | 224 868 878,35 | |
| TOTAL | 249 851 399,03 | 249 851 399,03 |

C5: DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 31 DÉCEMBRE 2025

I - DATATION

Date de clôture (1) 31/12/2025

Date d'établissement des états de synthèse (2) 10/03/2026

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ère} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

| Dates | Indication des événements |
|-------|---------------------------|
| | * Favorables |
| | |
| | * Défavorables |

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2025

(en milliers de dirhams)

| | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|-------------------|-------------------|
| ACTIF | | |
| Goodwill | 7 372 391 | 7 372 391 |
| Immobilisations incorporelles | 97 507 | 98 914 |
| Immobilisations corporelles | 9 815 953 | 9 968 690 |
| Immobilisations en droit d'usage | 42 888 | 48 085 |
| Participations dans les entreprises associées | 93 659 | 74 841 |
| Autres actifs financiers | 89 167 | 89 929 |
| Dont Instruments dérivés de couverture | | |
| Dont Prêts et créances non courants | 89 167 | 89 929 |
| Dont Titres disponibles à la vente | | |
| Créances d'impôt et taxes | 19 183 | 18 339 |
| Impôts différés actifs | | 3 |
| Autres débiteurs non courants | | |
| Actifs non-courants | 17 530 747 | 17 671 192 |
| Autres actifs financiers courants | | |
| Dont Prêts et créances | | |
| Stocks et en-cours | 718 964 | 583 381 |
| Créances clients | 1 153 500 | 1 056 808 |
| Autres débiteurs courants | 473 234 | 564 172 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 118 100 | 163 075 |
| Actifs non courants détenus en vue de la vente | | |
| Actifs courants | 2 463 798 | 2 367 436 |
| TOTAL ACTIF | 19 994 546 | 20 038 628 |
| PASSIF | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
| Capital | 702 937 | 702 937 |
| Primes d'émission et de fusion | 2 618 038 | 2 618 038 |
| Réserves | 6 669 451 | 6 518 460 |
| Écarts de conversion | | |
| Résultats net part du groupe | 2 165 873 | 1 825 688 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère | 12 156 299 | 11 665 123 |
| Intérêts minoritaires | | |
| Capitaux propres de l'ensemble consolidé | 12 156 299 | 11 665 123 |
| Provisions non courantes | 209 854 | 184 340 |
| Avantages du personnel | 777 339 | 695 394 |
| Dettes financières non courantes | 3 510 859 | 4 335 073 |
| Dont Instruments dérivés de couverture | | |
| Dont Dettes envers les établissements de crédit | 3 480 776 | 4 300 000 |
| Dont Dettes représentées par un titre | | |
| Dont Dettes liées aux contrats de location financement | | |
| Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage | 30 083 | 35 073 |
| Dont Autres dettes | | |
| Dettes d'impôts société | | |
| Impôts différés passifs | 964 382 | 1 004 477 |
| Passifs non courants | 5 462 434 | 6 219 284 |
| Provisions courantes | 92 633 | 92 633 |
| Dettes financières courantes | 177 044 | 193 956 |
| Dont Instruments dérivés de couverture | | |
| Dont Dettes envers les établissements de crédit | 164 172 | 180 877 |
| Dont Dettes représentées par un titre | | |
| Dont Dettes liées aux contrats de location financement | | |
| Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage | 12 872 | 13 079 |
| Dont Autres dettes | | |
| Dettes fournisseurs courantes | 991 440 | 895 022 |
| Autres créditeurs courants | 1 114 696 | 972 610 |
| Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente | | |
| Passifs courants | 2 375 813 | 2 154 221 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF | 19 994 546 | 20 038 628 |

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

| (en milliers de dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|--------------------|--------------------|
| Exercice clos | | |
| Chiffre d'affaires | 8 936 255 | 8 154 838 |
| Autres produits de l'activité | | |
| Produits des activités ordinaires | 8 936 255 | 8 154 838 |
| Achats | (2 595 080) | (2 364 557) |
| Autres charges externes | (1 151 348) | (1 027 225) |
| Frais de personnel | (671 852) | (652 851) |
| Impôts et taxes | (64 325) | (60 167) |
| Amortissements et provisions d'exploitation | (688 179) | (709 571) |
| Autres produits et charges d'exploitation | 49 092 | (46 082) |
| Charges d'exploitation courantes | (5 121 692) | (4 860 453) |
| Résultat d'exploitation courant | 3 814 563 | 3 294 385 |
| Cessions d'actifs | (1 286) | (63) |
| Cessions de filiales et participations | | |
| Autres produits et charges d'exploitation non courants | (216 739) | (199 969) |
| Autres produits et charges d'exploitation | (218 025) | (200 032) |
| Résultat d'exploitation | 3 596 538 | 3 094 353 |
| Coût de l'endettement financier net | | |
| Autres produits financiers | 20 587 | 20 576 |
| Autres charges financières | (218 592) | (260 502) |
| Résultat financier | (198 005) | (239 926) |
| Résultat avant impôt des entreprises intégrées | 3 398 533 | 2 854 427 |
| Impôts sur les bénéfices | (1 277 260) | (1 037 707) |
| Impôts différés | 17 311 | (6 962) |
| Résultat net des entreprises intégrées | 2 138 584 | 1 809 758 |
| Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence | 27 289 | 15 930 |
| Résultat net des activités poursuivies | 2 165 873 | 1 825 688 |
| Résultat net des activités abandonnées | | |
| Résultat de l'ensemble consolidé | 2 165 873 | 1 825 688 |
| Intérêts minoritaires | | |
| Résultat net - Part du Groupe | 2 165 873 | 1 825 688 |
| Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période | | |
| - de base | 92,9 | 78,3 |
| - dilué | 92,9 | 78,3 |

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

| (en milliers de dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|------------------|------------------|
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 2 165 873 | 1 825 688 |
| Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi | -65 381 | -58 708 |
| Impôt différé sur les Gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi | 22 781 | 20 441 |
| Changement de périmètre | | |
| Autres ajustements | 275 | -263 |
| Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés | -42 326 | -38 530 |
| Résultat global de la période | 2 123 547 | 1 787 158 |
| Dont part du groupe | 2 123 547 | 1 787 158 |
| Dont part des minoritaires | | |

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

| (en milliers de dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|--------------------|--------------------|
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 2 165 873 | 1 825 688 |
| Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité | | |
| Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur | 727 676 | 777 454 |
| Résultats des sociétés mises en équivalence | (27 289) | (15 930) |
| Résultats de cession et des pertes et profits de dilution | 1 286 | 63 |
| Produits des dividendes | | |
| Capacité d'autofinancement | 2 867 546 | 2 587 275 |
| Incidence de la variation du BFR | (33 092) | 144 951 |
| Impôts différés | (17 311) | 6 962 |
| Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles | 2 817 143 | 2 739 188 |
| Incidence des variations de périmètre | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières | (529 126) | (386 937) |
| Acquisition d'actifs financiers | | |
| Variation des autres actifs financiers | 762 | 2 786 |
| Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières | 1 740 | 350 |
| Dividendes reçus | 8 767 | 12 982 |
| Intérêts financiers des dettes de location | | |
| Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement | (517 857) | (370 819) |
| Augmentation de capital | | |
| Dividendes payés aux actionnaires de la société mère | (1 632 371) | (1 539 093) |
| Remboursement d'emprunts | (819 224) | (485 971) |
| Dividendes payés aux minoritaires | | |
| Émission de nouveaux emprunts | | |
| Remboursement des dettes de location | (5 197) | (5 599) |
| Variation des comptes courants associés | 129 250 | (204 400) |
| Réduction de capitaux propres | | |
| Flux net de trésorerie provenant des activités de financement | (2 327 542) | (2 235 063) |
| Incidence de la variation des taux de change | | |
| Incidence de changement des méthodes et principes comptables | (14) | |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (28 270) | 133 306 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture | (17 802) | (151 108) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture | (46 072) | (17 802) |
| VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | (28 270) | 133 306 |

ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

| (en milliers de dirhams) | Capital | Primes d'émission et de fusion | Actions d'autocontrôle | Réserves consolidées | Résultat net part du Groupe | Total part du Groupe | Intérêt minoritaire | Total |
|---------------------------------------|----------------|--------------------------------------|---------------------------|-------------------------|-----------------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------|
| Au 1^{er} janvier 2024 | 702 937 | 2 618 038 | -9 637 | 8 105 721 | | 11 417 059 | | 11 417 059 |
| Variation de capital | | | | | | | | |
| Dividendes distribués | | | | -1 539 093 | | -1 539 093 | | -1 539 093 |
| Titres d'autocontrôle | | | | | | | | |
| Variation de périmètre | | | | | | | | |
| Produits et charges comptabilisés | | | | -38 268 | 1 825 688 | 1 787 420 | | 1 787 420 |
| Écarts de conversion | | | | | | | | |
| Autres variations | | | | -263 | | -263 | | -263 |
| Au 31 Décembre 2024 | 702 937 | 2 618 038 | -9 637 | 6 528 097 | 1 825 688 | 11 665 123 | | 11 665 123 |
| Au 1^{er} janvier 2025 | 702 937 | 2 618 038 | -9 637 | 8 353 785 | | 11 665 123 | | 11 665 123 |
| Variation de capital | | | | | | | | |
| Dividendes distribués | | | | -1 632 371 | | -1 632 371 | | -1 632 371 |
| Titres d'autocontrôle | | | | | | | | |
| Variation de périmètre | | | | | | | | |
| Produits et charges comptabilisés | | | | -42 600 | 2 165 873 | 2 123 273 | | 2 123 273 |
| Écarts de conversion | | | | | | | | |
| Autres variations | | | | 275 | | 275 | | 275 |
| Au 31 Décembre 2025 | 702 937 | 2 618 038 | -9 637 | 6 679 088 | 2 165 873 | 12 156 299 | | 12 156 299 |

RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

- NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE
- NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PERIODE
- NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- NOTE 4. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE
- NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES
- NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES
- NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS
- NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION
- NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION
- NOTE 10. RESULTAT FINANCIER
- NOTE 11. IMPOTS
- NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION
- NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)
- NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT
- NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION
- NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES
- NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS
- NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS
- NOTE 20. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS
- NOTE 21. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE
- NOTE 22. PROVISIONS
- NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL
- NOTE 24. DETTES FINANCIERES
- NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS
- NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS
- NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN
- NOTE 28. PARTIES LIEES
- NOTE 29. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

LafargeHolcim Maroc est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, LafargeHolcim Maroc dispose d'une capacité de production supérieure à 14 millions de tonnes par an. Le groupe LafargeHolcim Maroc est organisé en deux branches d'activités : Ciments et autres (Granulats, Bétons, Valorisation des déchets industriels et Trading).

L'action LafargeHolcim Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes " LafargeHolcim Maroc " et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration 10 mars 2026.

NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

À fin décembre 2025, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 8 936 MDH, enregistrant une hausse de +9,6% grâce à l'augmentation des volumes de ventes de ciment et du béton prêt à l'emploi portée par la dynamique positive du secteur de la construction.

Le résultat d'exploitation courant s'élève à 3 815 MDH à fin décembre 2025, en progression de +15,8% par rapport à la même période en 2024. Cette évolution est due principalement à l'évolution favorable du chiffre d'affaires, la maîtrise des coûts de production ainsi qu'à la consolidation de la performance opérationnelle.

Le résultat net consolidé à 2 166 MDH en 2025, est en hausse de +18,6% par rapport à 2024.

PERSPECTIVES

Le marché marocain du ciment bénéficie de solides perspectives de croissance dans les années à venir, porté par des moteurs structurels majeurs : l'organisation de la Coupe du Monde 2030, le déploiement du programme d'aide directe au logement et les investissements d'envergure annoncés dans l'infrastructure, l'énergie et l'industrie.

En ligne avec la stratégie « NextGen Growth 2030 » du Groupe Holcim, LafargeHolcim Maroc ambitionne de consolider son positionnement en tant que partenaire de référence du secteur du BTP et contribuer à la construction durable au Maroc. Son approche repose sur le développement de l'activité ciment et des solutions constructives, le déploiement d'offres différenciatrices et créatrices de valeur adaptées à chaque segment de marché, l'amélioration continue de l'expérience client, l'excellence opérationnelle et la durabilité.

LafargeHolcim Maroc place le développement durable au cœur de sa stratégie à travers l'élargissement de sa gamme de produits à faible empreinte carbone, le développement de la biodiversité au sein des carrières, l'optimisation de la consommation d'eau et la décarbonation de ses activités, en maximisant le recours à l'électricité verte et aux combustibles de substitution.

PÉRIMÈTRE

Le périmètre consolidé de LafargeHolcim Maroc comprend les sociétés suivantes :

| Société | Activité | % d'intérêt | Méthode de consolidation |
|------------------------------------|------------------|-------------|--------------------------|
| LafargeHolcim Maroc | Ciment et autres | 100,00% | Intégration globale |
| Geocycle Maroc | Autres | 100,00% | Intégration globale |
| Centrale Marocaine de Construction | Autres | 100,00% | Intégration globale |
| Lafarge Ciments Sahara | Ciment | 100,00% | Intégration globale |
| Andira | Autres | 100,00% | Intégration globale |
| Lubasa Maroc | Ciment | 100,00% | Intégration globale |
| Lafarge Calcinor | Autres | 50,00% | Mise en équivalence |
| CBM | Ciment | 50,00% | Mise en équivalence |
| MATEEN | Autres | 33,33% | Mise en équivalence |
| Ceval | Autres | 33,33% | Mise en équivalence |

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2025 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Il convient de rappeler qu'en tant que premier adoptant des IFRS au 1er janvier 2006, le Groupe a appliqué les règles spécifiques relatives à une première adoption, telles que prévues par IFRS 1. Les options retenues dans le cadre de cette transition sont décrites dans les notes suivantes dont notamment le non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2006.

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2025 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2024.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2025.

3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- Les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Pour la dépréciation des créances clients et des prêts, le Groupe applique l'approche simplifiée fondée sur les pertes de crédit attendues, qui se traduit par la dépréciation des créances non encore échues.

c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

3.4. Principes de consolidation

3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêt des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025.

3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société LafargeHolcim Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1er janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

Regroupements postérieurs au 1^{er} janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1er janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1er janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- les autres terrains ne sont pas amortis ;
- les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

3.10. Contrats de location

La norme IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et ses interprétations, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et introduit des modifications importantes pour la comptabilisation des contrats par le preneur, en supprimant pour ces derniers la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement.

En application de la nouvelle norme, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

IFRS 16 affectera également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements et d'une charge d'intérêts, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement du remboursement de la dette, affecteront les flux de financement et non plus les flux opérationnels).

Le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1er janvier 2019 et utilise des taux d'actualisation correspondant à la durée résiduelle des contrats en date de transition sans retraitement de la période comparative conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

3.15.1. Évaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer les montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Le Groupe applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité conformément à IFRS 9.

3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables.

Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

(a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et

(b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédateurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

3.22. Produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de LafargeHolcim Maroc avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur LafargeHolcim Maroc puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de ciment, de granulats et de béton à un moment précis.

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE

4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2025.

4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2025.

4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2025.

NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

5.1. Niveaux d'information sectorielle

Les niveaux d'information sectorielle retenus par le Groupe LafargeHolcim Maroc sont les secteurs d'activité et géographique.

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche « Ciments » produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;
- La branche « Autres » regroupe la production et la vente des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier, la valorisation des déchets industriels et ménagers ainsi que les activités de trading ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 décembre 2025

| En Millions de Dirhams | CIMENTS | Autres | Éliminations inter-Secteur | Total |
|--|------------------|----------------|----------------------------|------------------|
| Chiffre d'affaires | 8 414 476 | 914 150 | -392 371 | 8 936 255 |
| Autres produits de l'activité | | | | |
| Total produits des activités ordinaires | 8 414 476 | 914 150 | -392 371 | 8 936 255 |
| Résultat des activités opérationnelles | 3 559 407 | 37 131 | | 3 596 538 |
| Résultat financier | -198 005 | | | -198 005 |
| Résultat des mises en équivalence | 27 289 | | | 27 289 |
| Impôts | -1 259 949 | | | -1 259 949 |
| Résultat net des activités poursuivies | 2 128 741 | 37 131 | | 2 165 873 |
| Résultat net des activités abandonnées | | | | 0 |

Au 31 décembre 2024

| En Millions de Dirhams | CIMENTS | Autres | Éliminations inter-secteur | Total |
|--|------------------|----------------|----------------------------|------------------|
| Chiffre d'affaires | 7 691 567 | 776 353 | -313 082 | 8 154 838 |
| Autres produits de l'activité | | | | |
| Total produits des activités ordinaires | 7 691 567 | 776 353 | -313 082 | 8 154 838 |
| Résultat des activités opérationnelles | 3 083 379 | 10 974 | | 3 094 353 |
| Résultat financier | -239 926 | | | -239 926 |
| Résultat des mises en équivalence | 15 930 | | | 15 930 |
| Impôts | -1 044 669 | | | -1 044 669 |
| Résultat net des activités poursuivies | 1 814 714 | 10 974 | | 1 825 688 |
| Résultat net des activités abandonnées | | | | |

Le Groupe a réalisé des opérations d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

| Décembre 2025 En Millions de Dirhams | MAROC | AFRIQUE DE L'OUEST | Total |
|--|-----------|--------------------|------------------|
| Chiffre d'affaires | 8 919 790 | 16 465 | 8 936 255 |
| Autres produits de l'activité | | | |
| Total produits des activités ordinaires | | | 8 936 255 |

| Décembre 2024 En Millions de Dirhams | MAROC | AFRIQUE DE L'OUEST | Total |
|--|-----------|--------------------|------------------|
| Chiffre d'affaires | 8 154 838 | 0 | 8 154 838 |
| Autres produits de l'activité | | | |
| Total produits des activités ordinaires | | | 8 154 838 |

NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

| En Millions de Dirhams | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|------------------|------------------|
| Achats de marchandises | 8 892 | 11 499 |
| Achats de matières premières | 2 586 188 | 2 353 058 |
| Achats | 2 595 080 | 2 364 557 |
| Loyers opérationnels | 18 991 | 19 165 |
| Entretien et réparations | 113 397 | 106 398 |
| Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise | 1 619 | 5 689 |
| Charges externes diverses | 1 017 341 | 895 973 |
| Autres charges externes | 1 151 348 | 1 027 225 |
| Total Achats et Autres charges externes | 3 746 428 | 3 391 782 |

NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût.

7.2. Effectifs

Les effectifs des différentes activités se ventilent comme suit :

| En Millions de Dirhams | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|----------------|----------------|
| Salaires et traitements | 479 232 | 479 884 |
| Charges sociales et autres | 201 254 | 182 702 |
| Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel | -8 634 | -9 735 |
| Autres | | |
| Total | 671 852 | 652 851 |

| | 31-déc-25 | | | 31-déc-24 | | | Var % |
|--------------|------------|------------|--------------|------------|------------|--------------|-----------|
| | Cadres | Non cadres | Total | Cadres | Non cadres | Total | |
| CIMENTS | 305 | 650 | 955 | 282 | 657 | 939 | 2% |
| AUTRES | 23 | 91 | 114 | 21 | 85 | 106 | 7% |
| Total | 327 | 741 | 1 068 | 303 | 742 | 1 045 | 2% |

NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 se décomposent comme suit :

| En Millions de Dirhams | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|----------------|----------------|
| Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant | | |
| Immobilisations incorporelles | 4 998 | 5 354 |
| Immobilisations corporelles | 675 333 | 676 288 |
| Immobilisations en droit d'usage | 14 253 | 17 145 |
| Actifs de l'activité minière | | |
| Immeubles de placement | | |
| Total (1) | 694 584 | 698 787 |
| Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant | | |
| Immobilisations | -23 782 | -2 907 |
| Stocks | -7 185 | 1 602 |
| Créances | 10 425 | -9 506 |
| Perte de valeur Ecart d'acquisition | | |
| Provisions pour risques et charges | 14 137 | 21 595 |
| Total (2) | -6 405 | 10 784 |
| Total (1) + (2) | 688 179 | 709 571 |
| Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies | 688 179 | 709 571 |
| Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies | | |

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

| En Milliers de Dirhams | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|-----------------|-----------------|
| Cession d'actifs | -1 286 | -63 |
| Charges de restructuration | | |
| Cessions de filiales et participations | 0 | 0 |
| Autres produits et charges | | |
| Autres produits et charges d'exploitation non courants | -216 739 | -199 969 |
| Total produits et charges d'exploitation non courants | -218 025 | -200 032 |

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départs négociés, à la contribution sociale de solidarité et à une provision pour risque de dépréciation d'actifs.

NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 décembre 2025 et 2024 se décompose de la façon suivante :

| En Milliers de Dirhams | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|-----------------|-----------------|
| Produits d'intérêts | 20 587 | 20 576 |
| Charges d'intérêts | -182 028 | -219 852 |
| Dividendes (hors groupe) | 0 | |
| Gains sur titres disponibles à la vente | | |
| Gains de change | 2 269 | 3 555 |
| Reprises financières | 420 | 280 |
| Autres produits financiers | | |
| Dotations financières | -500 | -1 100 |
| Perte de valeur des actifs financiers | | |
| Pertes sur titres disponibles | | |
| Pertes de change | -2 178 | -4 002 |
| Autres charges financières | -36 575 | -39 383 |
| Autres produits et charges financiers | -36 564 | -40 650 |
| Résultat financier | -198 005 | -239 926 |

NOTE 11. IMPÔTS

11.1. Charge d'impôt

11.1.1. Reconnue en compte de résultat

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024, s'analyse comme suit :

| En Milliers de Dirhams | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|------------------|------------------|
| Charge d'impôt courant | 1 277 260 | 1 037 707 |
| Charge de l'exercice | 1 277 260 | 1 037 707 |
| Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs | | |
| (Charges) / produits d'impôts différés | -17 311 | 6 962 |
| Variations des différences temporaires | -17 311 | 6 962 |
| Variations des taux d'imposition | | |
| Variation des déficits fiscaux antérieurs | | |
| (Charge) / Produit total d'impôt | 1 259 949 | 1 044 669 |

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

| En Milliers de Dirhams | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|---------------|---------------|
| Autres réserves | | |
| Gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions | | |
| Gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente | | |
| Gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé | 22 781 | 20 441 |
| Réserves de couverture des flux futurs | | |
| Réserves de juste valeur | | |
| Total | 22 781 | 20 441 |

11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan

| En Milliers de Dirhams | Actif | | Passif | | Net | |
|---------------------------------------|-----------|-----------|----------------|------------------|-----------------|-------------------|
| | 31-déc-25 | 31-déc-24 | 31-déc-25 | 31-déc-24 | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
| Impôts différés | | | | | | |
| Provenant des différences temporaires | 0 | 3 | 964 382 | 1 004 477 | -964 382 | -1 004 474 |
| Provenant des déficits fiscaux | | | | | | |
| Provenant des crédits d'impôt | | | | | | |
| Total | 0 | 3 | 964 382 | 1 004 477 | -964 382 | -1 004 474 |

11.1.4. Preuve d'impôt

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt de LafargeHolcim Maroc 34%.

| En Milliers de Dirhams | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|-------------------|------------------|
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 2 165 873 | 1 825 688 |
| Quote-part du résultat des MEE | 27 289 | 15 930 |
| Résultat hors groupe | | |
| Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E) | 2 138 584 | 1 809 758 |
| Impôt sur les bénéfices | -1 277 260 | -1 037 707 |
| Impôts différés | 17 311 | -6 962 |
| Total charges fiscales consolidées IFRS | -1 259 949 | -1 044 669 |
| Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts | 3 398 533 | 2 854 427 |
| Taux effectif d'impôt | -37,07% | -36,60% |
| Impôt sur différences permanentes | 107 980 | 77 436 |
| Impôt sur perte fiscale | | |
| Ajustements des ID N-1 au taux normal N | | -421 |
| Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs | | |
| Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales | -20 743 | -5 309 |
| Cotisation minimale non activée | 104 | 135 |
| Autres | 17 093 | 30 867 |
| Charge fiscale | -1 155 515 | -941 961 |
| Taux d'impôt | -34,00% | -33,00% |

NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action se présente comme suit :

| | 2025 | 2024 |
|--|-------------------|-------------------|
| Nombre moyen pondéré: | | |
| - d'actions ordinaires émises | 23 431 240 | 23 431 240 |
| - d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat | | |
| - d'actions d'auto détention | 111 651 | 111 651 |
| Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action | 23 319 589 | 23 319 589 |
| Nombre d'instruments dilutifs | | |
| Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action | 23 319 589 | 23 319 589 |

À ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

| En Milliers de Dirhams | 2025 | 2024 |
|--|-----------------|-----------------|
| Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère | 2 165 873 | 1 825 688 |
| Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action | 23 319 589 | 23 319 589 |
| Résultat de base par action | 92,9 MAD | 78,3 MAD |
| Résultat dilué par action | 92,9 MAD | 78,3 MAD |

NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)

La société a retenu la juste valeur afin d'appréhender la valeur recouvrable du Goodwill affecté à l'activité ciments, et qui s'élève à 7 372 MMAD au 31 décembre 2025.

La société étant cotée à la Bourse de valeurs de Casablanca, la juste valeur retenue pour la mise en œuvre du test de dépréciation correspond au cours boursier au 31 décembre 2025 qui s'élève à 1 840 MAD/action.

| En Milliers de Dirhams | 2025 | 2024 |
|---|------------------|------------------|
| Au 1 ^{er} janvier | 7 372 391 | 7 372 391 |
| Valeur brute | | |
| Pertes de valeur cumulées | | |
| Changement de périmètre | | |
| Acquisitions | | |
| Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente | | |
| Écarts de conversion | | |
| Amt/pertes val. écart d'acquisition (goodwill partiel) | | |
| Autres mouvements | | |
| À la clôture de la période | 7 372 391 | 7 372 391 |
| Valeur brute | | |
| Pertes de valeur cumulées | | |

| En Milliers de Dirhams | 2025 | 2024 |
|------------------------|------------------|------------------|
| LafargeHolcim Maroc | 7 372 391 | 7 372 391 |
| Total | 7 372 391 | 7 372 391 |

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

| (En Milliers de Dirhams) | Frais de recherche & développement | Logiciels | Concessions, brevets & droits similaires | Actif Incorporel de l'activité minière | Concession | Autres immobilisations incorporelles | Marques amortissables | Total |
|---|------------------------------------|--------------|--|--|------------|--------------------------------------|-----------------------|-----------------|
| OUVERTURE - 2024.12 | | 841 | 50 442 | | | 221 644 | | 272 927 |
| Acquisitions | | | | | | 0 | | 0 |
| Variation de périmètre | | | | | | | | |
| Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente | | | | | | -99 384 | | -99 384 |
| Réévaluation des immos | | | | | | | | |
| Écarts de conversion | | | | | | | | |
| Autres mouvements | | 329 | 1 638 | | | | | 1 967 |
| CLÔTURE - 2024.12 | | 1 170 | 52 080 | 0 | 0 | 122 260 | 0 | 175 510 |
| OUVERTURE - 2025.12 | | 1 170 | 52 080 | | | 122 260 | | 175 510 |
| Acquisitions | | | | | | 0 | | 0 |
| Variation de périmètre | | | | | | | | |
| Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente | | | | | | -64 | | -64 |
| Réévaluation des immos | | | | | | | | |
| Écarts de conversion | | | | | | | | |
| Autres mouvements | | | | | | 2 456 | | 2 456 |
| CLÔTURE - 2025.12 | | 1 170 | 52 080 | 0 | 0 | 124 652 | 0 | 177 902 |
| Amortissements et pertes de valeurs | | | | | | | | |
| OUVERTURE - 2024.12 | | -499 | -50 101 | | | -120 863 | | -171 463 |
| Amortissements | | -174 | | | | -5 180 | | -5 354 |
| Perte de valeur | | | | | | | | |
| Reprise de perte de valeur | | | | | | 837 | | 837 |
| Cessions et actifs détenus en vue de la vente | | | | | | 99 384 | | 99 384 |
| Écarts de conversion | | | | | | | | |
| Variation de périmètre | | | | | | | | |
| Autres mouvements | | | | | | | | |
| CLÔTURE - 2024.12 | | -673 | -50 101 | 0 | 0 | -25 822 | 0 | -76 596 |
| OUVERTURE - 2025.12 | | -673 | -50 101 | | | -25 822 | | -76 596 |
| Amortissements | | -192 | | | | -4 806 | | -4 998 |
| Perte de valeur | | | | | | | | 0 |
| Reprise de perte de valeur | | | | | | 1 135 | | 1 135 |
| Cessions et actifs détenus en vue de la vente | | | | | | 64 | | 64 |
| Écarts de conversion | | | | | | | | |
| Variation de périmètre | | | | | | | | |
| Autres mouvements | | | | | | | | |
| CLÔTURE - 2025.12 | | -865 | -50 101 | 0 | 0 | -29 429 | 0 | -80 395 |

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

| (En Milliers de Dirhams) | Terrains | Actif corporel de l'activité minière | Construction | Matériel et outillage | Matériel de transport | Mobilier | Immobilisations corporelles en cours | Immeubles de placement | Autres Immobilisations corporelles | Total |
|---|------------------|--------------------------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|--------------------------------------|------------------------|------------------------------------|--------------------|
| OUVERTURE - 2024.12 | 1 062 630 | 0 | 4 398 707 | 14 597 532 | 56 204 | 257 371 | 565 781 | 0 | 33 694 | 20 971 919 |
| Acquisitions | 0 | | 0 | 0 | | 0 | 375 390 | | | 375 390 |
| Variation de périmètre | | | | | | | | | | |
| Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente | | | -8 003 | -8 358 | -279 | -53 695 | | | -5 527 | -75 862 |
| Réévaluation des immos | | | | | | | | | | |
| Ecarts de conversion | | | | | | | | | | |
| Autres mouvements | 211 | | 37 767 | 215 555 | 5 982 | 11 992 | -273 263 | | | -1 756 |
| CLÔTURE - 2024.12 | 1 062 841 | 0 | 4 428 471 | 14 804 729 | 61 907 | 215 668 | 667 908 | 0 | 28 167 | 21 269 691 |
| OUVERTURE - 2025.12 | 1 062 841 | 0 | 4 428 471 | 14 804 729 | 61 907 | 215 668 | 667 908 | 0 | 28 167 | 21 269 691 |
| Acquisitions | | | 0 | 0 | | 0 | 520 070 | | | 520 070 |
| Variation de périmètre | | | | | | | | | | |
| Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente | | | -1 512 | -84 585 | -401 | -7 147 | | | -6 490 | -100 135 |
| Réévaluation des immos | | | | | | | | | | |
| Ecarts de conversion | | | | | | | | | | |
| Autres mouvements | 1 889 | | 51 232 | 176 462 | 6 493 | 6 278 | -244 653 | | | -2 299 |
| CLÔTURE - 2025.12 | 1 064 730 | 0 | 4 478 191 | 14 896 606 | 67 999 | 214 799 | 943 325 | 0 | 21 677 | 21 687 327 |
| Amortissements et pertes de valeurs | | | | | | | | | | |
| OUVERTURE - 2024.12 | -100 443 | 0 | -1 849 371 | -8 249 946 | -21 434 | -163 972 | -2 634 | 0 | -284 101 | -10 671 901 |
| Amortissements | -10 950 | 0 | -149 235 | -525 537 | -3 148 | -17 598 | 0 | 0 | -151 | -706 619 |
| Perte de valeur | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | -41 295 | -41 295 |
| Reprise de perte de valeur | | | | | | | | | 43 365 | 43 365 |
| Cessions et actifs détenus en vue de la vente | | | 8 003 | 7 960 | 279 | 53 680 | | | 5 527 | 75 449 |
| Ecarts de conversion | | | | | | | | | | |
| Variation de périmètre | | | | | | | | | | |
| Autres mouvements | | | 0 | 0 | | 0 | | | 0 | 0 |
| CLÔTURE - 2024.12 | -111 393 | 0 | -1 990 603 | -8 767 523 | -24 303 | -127 890 | -2 634 | 0 | -276 655 | -11 301 001 |
| OUVERTURE - 2025.12 | -111 393 | 0 | -1 990 603 | -8 767 523 | -24 303 | -127 890 | -2 634 | 0 | -276 655 | -11 301 001 |
| Amortissements | -3 274 | 0 | -143 364 | -523 593 | -3 803 | -16 030 | 0 | 0 | -65 | -690 129 |
| Perte de valeur | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | -32 623 | -32 623 |
| Reprise de perte de valeur | | | | 316 | | | | | 54 954 | 55 270 |
| Cessions et actifs détenus en vue de la vente | | | 1 513 | 81 598 | 453 | 7 065 | | | 6 480 | 97 109 |
| Ecarts de conversion | | | | | | | | | | |
| Variation de périmètre | | | | | | | | | | |
| Autres mouvements | 0 | | | 0 | | | | | 0 | 0 |
| CLÔTURE - 2025.12 | -114 667 | 0 | -2 132 454 | -9 209 202 | -27 653 | -136 855 | -2 634 | 0 | -247 909 | -11 871 374 |

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de divers investissements de maintien.

NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts suivants pour le groupe LHM :

| État de la situation financière (En Milliers de Dirhams) | Terrains en droit d'utilisation | Constructions en droit d'utilisation | Matériel de transport en droit d'utilisation | TOTAL |
|---|---------------------------------|--------------------------------------|--|----------------|
| OUVERTURE - 2024.12 | 21 393 | 32 417 | 92 172 | 145 982 |
| Changement de méthode | | | | |
| Acquisitions | | 4 195 | 7 352 | 11 547 |
| Variation de périmètre | | | | |
| Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente | | | | |
| Réévaluation des immos | | | | |
| Écarts de conversion | | | | |
| Autres mouvements | | | | |
| CLÔTURE - 2024.12 | 21 393 | 36 612 | 99 524 | 157 529 |
| OUVERTURE - 2025.12 | 21 393 | 36 612 | 99 524 | 157 529 |
| Changement de méthode | | | | |
| Acquisitions | | 9 056 | | 9 056 |
| Variation de périmètre | | | | |
| Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente | | | | |
| Réévaluation des immos | | | | |
| Écarts de conversion | | | | |
| Autres mouvements | | | | |
| CLÔTURE - 2025.12 | 21 393 | 45 668 | 99 524 | 166 585 |

| | Amortissement Terrains en droit d'utilisation | Amortissement Constructions en droit d'utilisation | Amortissement Matériel de transport en droit d'utilisation | TOTAL |
|---|---|--|--|-----------------|
| OUVERTURE - 2024.12 | -9 149 | -18 262 | -64 888 | -92 299 |
| Changement de méthode | | | | |
| Amortissements | -1 672 | -2 780 | -12 693 | -17 145 |
| Perte de valeur | | | | |
| Reprise de perte de valeur | | | | |
| Cessions et actifs détenus en vue de la vente | | | | |
| Écarts de conversion | | | | |
| Variation de périmètre | | | | |
| Autres mouvements | | | | |
| CLÔTURE - 2024.12 | -10 821 | -21 042 | -77 581 | -109 444 |
| OUVERTURE - 2025.12 | -10 821 | -21 042 | -77 581 | -109 444 |
| Changement de méthode | | | | |
| Amortissements | -1 036 | -2 599 | -10 618 | -14 253 |
| Perte de valeur | | | | |
| Reprise de perte de valeur | | | | |
| Cessions et actifs détenus en vue de la vente | | | | |
| Écarts de conversion | | | | |
| Variation de périmètre | | | | |
| Autres mouvements | | | | |
| CLÔTURE - 2025.12 | -11 857 | -23 641 | -88 199 | -123 697 |

| (En Milliers de Dirhams) | Au 1 ^{er} Janvier 2025 | Au 31 Décembre 2025 |
|--------------------------|---------------------------------|---------------------|
| Droit d'utilisation | 48 085 | 42 888 |
| Passif de loyers CT | 13 079 | 12 872 |
| Passif de loyers LT | 35 073 | 30 083 |

L'échéancier des dettes des contrats en droit d'usage se présente comme suit :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--------------------------|-----------|-----------|
| Dans une année < 1 an | 12 872 | 12 123 |
| Entre 1 et 5 ans | 24 355 | 26 308 |
| > 5 ans | 5 728 | 3 954 |

Les contrats de location ne répondant pas aux critères énoncés par la norme se présentent comme suit :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|-----------|-----------|
| Charges locatives des biens hors scope < 12 mois et de faible valeur | 1 434 | 4 551 |
| Charges locatives des biens hors scope de faible valeur | 3 946 | 1 227 |
| Charges relatives aux paiements de loyers variables | 6 600 | 11 204 |

NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES CONSOLIDÉES SELON LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2025 concernent les sociétés Lafarge Calciner Maroc, Ceval, Mateen et CBM pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2025 et 2024 relatives aux filiales mises en équivalence sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

| Lafarge Calciner Maroc (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|----------------|----------------|
| % détention | 50% | 50% |
| Chiffre d'affaires | 214 666 | 155 566 |
| Quote-part du groupe | | |
| Résultat d'exploitation | 71 606 | 42 113 |
| Résultat net | 54 577 | 31 859 |
| Part du groupe dans le résultat net | 27 289 | 15 930 |
| Autres informations au bilan : | | |
| Total Actif | 295 264 | 249 036 |
| Total Passif | 295 264 | 249 036 |
| Endettement financier net | | |

| Ceval (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|---------------|---------------|
| % détention | 33% | 33% |
| Chiffre d'affaires | 80 899 | 65 153 |
| Quote-part du groupe | | |
| Résultat d'exploitation | | |
| Résultat net | | |
| Part du groupe dans le résultat net | | |
| Autres informations au bilan : | | |
| Total Actif | 32 900 | 29 755 |
| Total Passif | 32 900 | 29 755 |
| Endettement financier net | | |

| Mateen (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|---------------|---------------|
| % détention | 33% | 33% |
| Chiffre d'affaires | 280 | 420 |
| Résultat d'exploitation | -569 | -1 729 |
| Résultat net | -4 680 | -2 027 |
| Part du groupe dans le résultat net | | |
| Autres informations au bilan : | | |
| Total Actif | 45 423 | 45 514 |
| Total Passif | 45 423 | 45 514 |
| Endettement financier net | | |

NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

| (En Milliers de Dirhams) | A moins d'un an | De un à cinq ans | A plus de cinq ans | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---------------------------------------|-----------------|------------------|--------------------|---------------|---------------|
| Part non courante | | | | | |
| - instruments financiers dérivés | | | | | |
| - actifs disponibles à la vente | | | | | |
| - prêts et créances | | 7 975 | 81 192 | 89 167 | 89 929 |
| Total | | 7 975 | 81 192 | 89 167 | 89 929 |
| Part courante | | | | | |
| - instruments financiers dérivés | | | | | |
| - actifs disponibles à la vente | | | | | |
| - prêts et créances | | | | | |
| Total | | | | | |
| Total autres actifs financiers | | 7 975 | 81 192 | 89 167 | 89 929 |

18.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

18.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et à des cautionnements.

NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|----------------|----------------|
| Stocks de marchandises | 6 750 | 3 181 |
| Stocks de matières et fournitures consommables | 540 492 | 468 712 |
| En-cours de production | | |
| Stocks de produits finis intermédiaires | 241 409 | 188 360 |
| Total des stocks en valeur brute | 788 651 | 660 253 |
| Montant de la perte de valeur en début de période | -76 872 | -75 270 |
| Perte de valeur constatée sur la période | 7 185 | -1 602 |
| Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions | | |
| Reprise de perte de valeur devenue sans objet | | |
| Autres mouvements | | |
| Montant de la perte de valeur en fin de période | -69 687 | -76 872 |
| Total des stocks en valeur nette | 718 964 | 583 381 |

NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|------------------|------------------|
| Clients et comptes rattachés | 1 343 290 | 1 240 276 |
| Dépréciation clients et comptes rattachés | -189 790 | -183 468 |
| Total Créances clients | 1 153 500 | 1 056 808 |
| Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes | 54 111 | 15 433 |
| Personnel - débiteur | 10 383 | 8 177 |
| État - débiteur | 200 387 | 198 331 |
| Comptes d'associés débiteurs | 202 478 | 331 648 |
| Autres débiteurs | 112 491 | 111 617 |
| Compte de régularisation - Actif | 34 169 | 34 724 |
| Écart de conversion actif - part < 1 an | 0 | 0 |
| Dépréciation fournisseurs débiteurs - avances & acomptes | -716 | -716 |
| Dépréciation comptes d'associés débiteurs | -87 878 | -87 798 |
| Dépréciation autres débiteurs | -33 008 | -28 905 |
| Total Autres débiteurs courants | 492 417 | 582 511 |

NOTE 21. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|----------------|----------------|
| Titres et valeurs de placement | | |
| Banque | 118 100 | 163 075 |
| Avances en comptes courants d'associés | | |
| Autres comptes de trésorerie | | |
| Total | 118 100 | 163 075 |

NOTE 22. PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| Pertes futures sur contrats | | |
| Provision remise en état de sites | 77 878 | 66 766 |
| Provision pour démantèlement | | |
| Départ en retraite | | |
| Litiges | 22 044 | 29 911 |
| Garanties | | |
| Autres risques | 202 565 | 180 296 |
| Total | 302 487 | 276 973 |

| (En Milliers de Dirhams) | Solde au 1 ^{er} janvier 2025 | Écart de conversion | Dotation de l'exercice | Reprise provisions utilisées | Reprise provisions non utilisées | Effets de désactualisation | Reclassement | Autres mouvements | Solde au 31 Décembre 2025 |
|-----------------------------------|---------------------------------------|---------------------|------------------------|------------------------------|----------------------------------|----------------------------|--------------|-------------------|---------------------------|
| Pertes futures sur contrats | | | | | | | | | |
| Provision remise en état de sites | 66 767 | | 3 316 | -3 582 | | 11 377 | | | 77 878 |
| Provision pour démantèlement | | | | | | | | | |
| Départ en retraite | | | | | | | | | |
| Litiges | 29 911 | | 2 883 | | | | -10 750 | | 22 044 |
| Garanties | | | | | | | | | |
| Autres risques | 180 295 | | 11 536 | -16 | | | 10 750 | | 202 566 |
| Total | 276 973 | | 17 735 | -3 598 | 0 | 11 377 | 0 | 0 | 302 487 |
| Dont: | | | | | | | | | |
| Part non courante | 184 340 | | 17 735 | -3 598 | | 11 377 | | | 209 854 |
| Part courante | 92 633 | | | | | | | | 92 633 |

Au 31 décembre 2025, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 8% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 92% d'obligations de couverture maladie post emploi.

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite et à la couverture maladie post emploi sont évalués périodiquement par un actuaire local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 se détaillent comme suit :

| | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|----------------------------------|-----------|-----------|
| Taux d'actualisation | 3,15% | 4,45% |
| Taux d'augmentation des salaires | 3,5% | 3,5% |
| Taux d'inflation médicale | 2,0% | 2,0% |

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

| | |
|---------------|--------|
| < 40 ans : | 3,65 % |
| < 50 ans : | 0,57 % |
| 50 ans et + : | 0,00 % |

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

| (En Milliers de Dirhams) | Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi | | Indemnités de départ à la retraite | |
|---|---|----------------|------------------------------------|---------------|
| | 31-déc-25 | 31-déc-24 | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
| Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice | 642 902 | 571 997 | 52 492 | 47 040 |
| Coût des services | 11 102 | 8 658 | 3 320 | 2 941 |
| Charge d'intérêt | 23 466 | 25 454 | 1 732 | 1 929 |
| Cotisations des participants | | | | |
| Modifications des plans (Coût des services passés) | | | | |
| Variations de périmètre / Réduction | | | | |
| Liquidation de régimes | | | | |
| Prestations payées | | | | |
| Pertes / Gains actuariels | 64 363 | 58 128 | 1 018 | 582 |
| Écarts de Change | | | | |
| Reprise | -23 055 | -21 334 | | |
| Montant des engagements à la clôture de l'exercice | 718 778 | 642 902 | 58 563 | 52 492 |

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

| (En Milliers de Dirhams) | Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi | | Indemnités de départ à la retraite | |
|--------------------------------|---|---------------|------------------------------------|--------------|
| | 31-déc-25 | 31-déc-24 | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
| Coût des services | 11 102 | 8 658 | 3 320 | 2 941 |
| Charge d'intérêt | 23 466 | 25 454 | 1 732 | 1 929 |
| Cotisations des participants | | | | |
| Rendements attendus des actifs | | | | |
| Pertes / Gains actuariels | 64 363 | 58 128 | 1 018 | 582 |
| Reprise | -23 055 | -21 334 | 0 | 0 |
| Charge de la période | 75 876 | 70 905 | 6 071 | 5 452 |

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 1 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

| Taux d'actualisation* | Engagement au 31/12/2025 | Coût normal 2026 | Charge d'intérêt |
|---|--------------------------|------------------|------------------|
| 2,65% | 780 492 | 15 674 | 20 683 |
| 3,15% | 718 778 | 13 343 | 22 642 |
| 3,65% | 665 031 | 11 424 | 24 274 |
| * Avec un taux d'inflation médicale de 2 % | | | |

De même une augmentation ou une diminution d'un point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

| Taux d'inflation médicale** | Engagement au 31/12/2025 | Coût normal 2026 | Charge d'intérêt |
|--|--------------------------|------------------|------------------|
| 1,50% | 664 216 | 11 396 | 20 923 |
| 2,00% | 718 778 | 13 343 | 22 642 |
| 2,50% | 780 912 | 15 690 | 24 599 |
| ** Avec un taux d'actualisation de 3,15 % | | | |

NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières du Groupe sont comme suit :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|------------------|------------------|
| Emprunts obligataires | | |
| Emprunts auprès des établissements de crédit | 3 480 776 | 4 300 000 |
| Dettes de location financement | | |
| Dettes liées aux contrats à droit d'usage | 30 083 | 35 073 |
| Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires | | |
| Autres dettes financières | | |
| Total dettes financières non courantes | 3 510 859 | 4 335 073 |

NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres créditeurs au 31 décembre 2025 et 31 décembre 2024 ont une échéance inférieure à une année.

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|------------------|------------------|
| Fournisseurs et comptes rattachés | 991 440 | 895 022 |
| Clients créditeurs Avances & Acomptes | 178 920 | 157 995 |
| Personnel créditeur | 179 879 | 165 532 |
| Organismes sociaux | 42 263 | 41 142 |
| État créditeur | 538 123 | 462 517 |
| Comptes d'associés créditeurs | 0 | 0 |
| Autres créanciers | 166 615 | 128 634 |
| Compte de régularisation - passif | 8 896 | 16 790 |
| Écart de conversion passif - part < 1 an | | |
| Liaison élim. intercos bilan - autres dettes diverses | | |
| Total Autres créditeurs courants | 1 114 696 | 972 610 |
| Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants | 2 106 136 | 1 867 632 |

NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|-------------------------------------|-----------|-----------|
| Instruments dérivés - actif | | |
| Matières | | |
| Change | - | 4 |
| Instruments dérivés - passif | | |
| Matières | | |
| Change | 18 | 9 |

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|------------------|------------------|
| Clients et autres débiteurs | 1 626 734 | 1 620 980 |
| Autres actifs financiers | 89 167 | 89 929 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 118 100 | 163 075 |
| Total | 1 834 001 | 1 873 984 |

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Fournisseurs et autres créditeurs | 2 106 136 | 1 867 632 |
| Dettes financières non courantes | 3 510 859 | 4 335 073 |
| Dettes financières courantes | 177 044 | 193 956 |
| Total | 5 794 039 | 6 396 661 |

NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

Engagements donnés

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|------------------|------------------|
| Avals, cautions et garanties donnés | 236 327 | 208 745 |
| Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués | 2 082 613 | 1 850 820 |
| Autres engagements donnés | | |
| Total | 2 318 940 | 2 059 565 |

Engagements reçus

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|------------------------------------|----------------|----------------|
| Avals, cautions et garanties reçus | 511 626 | 457 389 |
| Nantissement et hypothèques reçus | 221 754 | 225 306 |
| Autres engagements reçus | 43 390 | 70 924 |
| Total | 776 771 | 753 618 |

NOTE 28. PARTIES LIÉES

28.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|---|---------------|---------------|
| Avantages à court terme | 35 056 | 34 455 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | | |
| Autres avantages à long terme | | |
| Indemnités de fin de contrat de travail | | |
| Paievements en action | | |
| Total | 35 056 | 34 455 |

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluses dans les charges de la période se décompose comme suit :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--------------------------------|---------------|---------------|
| Administrateurs | | |
| Membres du comité de direction | 35 056 | 34 455 |
| Total | 35 056 | 34 455 |

28.2 Transactions avec les autres parties liées

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est détenu à 64,7% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain Al Mada et à 50% par Holcim Group.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc sont détaillées comme suit :

| (En Milliers de Dirhams) | 31-déc-25 | 31-déc-24 |
|--|----------------|----------------|
| Actif | | |
| Créances client (net) | | |
| Autres débiteurs courants | 135 680 | 262 578 |
| Avances en comptes courants d'associés | | |
| Autres actifs non courants | | |
| Total | 135 680 | 262 578 |
| Passif | | |
| Dettes fournisseurs | 70 969 | 69 377 |
| Autres dettes courantes | 556 | 520 |
| Autres dettes à long terme | | |
| Total | 71 525 | 69 897 |

NOTE 29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2025.

**RAPPORT DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES**



Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 juin 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 10.405.102 dont un bénéfice net de KMAD 1.940.786.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



| Questions clés identifiées | Notre réponse |
|---|---|
| <p>Le Bilan de la société comprend des immobilisations corporelles présentant des valeurs comptables nettes de MMAD 5.609 représentant 34% du total des actifs de la société.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance de la société.</p> <p>La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ». Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur actuelle.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par la société pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur actuelle des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité de la société.</p> | <p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur actuelle.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre du processus d'estimation des tests de dépréciation.</p> <p>Pour les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur actuelle a été appréhendée par la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles. - Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie. - Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable. |

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Hicham Diouri
Associé

Forvis Mazars



Adnane LOUKILI
Associé



Aux actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, Route de la Mecque – Californie
Quartier les Crêtes
20150 Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de LafargeHolcim Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe LafargeHolcim Maroc), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés MAD 12.156 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 2.166 millions.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

| Questions clés identifiées | Notre réponse |
|---|---|
| <p>Le Bilan du groupe comprend des immobilisations corporelles s'élevant à MMAD 9.816, représentant 49% du total des actifs du groupe.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance du Groupe.</p> <p>Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de la Note 3.11 « Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par le groupe pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur recouvrable des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité du Groupe.</p> | <p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur recouvrable.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre des tests de dépréciation. Dans les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur recouvrable a été appréhendée par la valeur d'utilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles. - Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie. - Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable. - Nous avons examiné les informations relatives aux tests de dépréciation présentées dans les annexes aux états financiers. |

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Hicham DIOURI
Associé

Forvis Mazars



Adnane LOUKILI
Associé



Aux Actionnaires de la société
LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.
6, route de la Mecque – Californie
Quartier des Crêtes
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Avec Energie Eolienne du Maroc (EEM)

Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.
- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.

1.1.1 Convention de fourniture d'énergie éolienne au centre de broyage de Tanger (non écrite)

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, Energie éolienne du Maroc approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par son parc. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne au centre de broyage de Tanger dans la limite de la consommation électrique de son site.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 17 décembre 2025 et est en cours de formalisation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effets en 2025.

1.2 Avec Holcim Espagne

Personnes concernées :

LafargeHolcim Maroc et Holcim Espagne sont des filiales de Holcim Group.



1.2.1 Convention d'assistance technique spécifique (non écrite)

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, Holcim Espagne fournit à LHM une prestation d'assistance technique spécifique dans le cadre de ses projets de développement.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 mars 2025.

Modalités essentielles

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2025.
- Durée : 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2025, non renouvelable.
- Redevance de prestations d'assistance : 120 mille euros hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 888 hors taxes.
- Aucun décaissement n'a eu lieu en 2025 au titre de cette convention.

2. CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Avec LafargeHolcim MEA IT (LH MEA IT SC)

Personnes concernées : LafargeHolcim Maroc et Holcim MEA IT SC sont filiales de Holcim Group.

2.1.1 Convention de prestations informatiques « Master Service Agreement »

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc bénéficie de l'assistance récurrente et continue sur des services IT issus du IT service catalogue et comprenant également la maintenance des solutions retenues.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 27 mars 2024.

Modalités essentielles

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2024.
- Durée : 5 ans.
- Redevance de 2,8 millions d'euros sur une base annuelle.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 29.828 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 33.434.

2.2 Avec Energie Eolienne du Maroc

Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.
- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.



2.2.1 Convention de fourniture d'énergie éolienne à l'usine de Settat

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, Energie éolienne du Maroc approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Settat dans la limite de la consommation électrique de son site.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 16 mars 2023.
- Durée : 20 ans.
- La redevance d'énergie est facturée mensuellement et par site de consommation du client.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 3.694 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 3.225.

2.2.2 Convention de fourniture d'énergie éolienne à l'usine de Tétouan

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, Energie éolienne du Maroc approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Tétouan dans la limite de la consommation de son site.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 16 mars 2023.
- Durée : 20 ans.
- La redevance d'énergie est facturée mensuellement et par site de consommation du client.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 23.806 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 23.726.

2.2.3 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès

Nature et objet de la convention :

Au titre de ces deux conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès, conclues successivement le 6 décembre 2011, le 24 juillet 2014 et le 20 février 2023, et de son avenant en date du 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine de Bouskoura et de Meknès). EEM a commencé à fournir de l'énergie éolienne au titre de cette convention, aux sites de Bouskoura et de Meknès, à compter de juillet 2013 et septembre 2014 respectivement.



Modalités essentielles :

- Date d'effet : Septembre 2014 pour l'usine de Meknès et juillet 2013 pour l'usine de Bouskoura.
- Durée : 20 ans.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 108.249 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 108.684.

2.2.4 Convention de fourniture d'énergie éolienne à la cimenterie de Fès

Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de cette convention signée le 27 janvier 2017, Energie éolienne du Maroc approvisionne les sites de LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens.

La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Fès dans la limite de sa capacité en tant que site de consommation principal.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : 20 ans.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 35.479 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 35.582.

2.2.5 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda

Nature et objet de la convention :

Au titre de ces trois conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda, conclues le 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine d'Agadir, Nador et Oujda).

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2019.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 05 décembre 2019.
- Durée : 23 ans
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.



Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 68.426 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 67.756.

2.3 Avec Dakhla Water & Energy Company (DAWEC)

Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.
- Dakhla Water & Energy Company (DAWEC), joint-venture détenue à parts égales par Nareva et Engie.
- Nareva elle-même filiale de la société Al Mada, détenant Lafarge Maroc à 50%.

2.3.1 Convention de fourniture d'électricité aux usines de Bouskoura, Meknès et Tétouan

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, DAWEC vend à LafargeHolcim Maroc une partie de l'énergie produite par son site de production, et LafargeHolcim achète toute l'énergie qui lui est fournie dans la limite de la consommation électrique de ses sites de consommation de Bouskoura, Meknès et Tétouan, déduction faite de l'énergie électrique fournie à LHM par EEM.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2024.
- Durée : 20 ans.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 17.084 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 17.226.

2.3.2 Convention de fourniture d'électricité aux usines d'Oujda, Nador, Fès, Agadir et Sidi Hajjaj

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, DAWEC vend à LafargeHolcim Maroc une partie de l'énergie produite par son site de production, et LafargeHolcim achète toute l'énergie qui lui est fournie dans la limite de la consommation électrique de ses sites de consommation d'Oujda, Nador, Fès, Agadir et Sidi Hajjaj, déduction faite de l'énergie électrique fournie à LHM par EEM.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2024.
- Durée : 20 ans.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 22.227 hors taxes.



- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 22.169.

2.4 Avec LafargeHolcim Maroc Afrique

Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc.
- LafargeHolcim Maroc Afrique (LHMA), filiale à 100% de Lafarge Maroc.

2.4.1 Convention d'assistance technique

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LHM s'engage à fournir à LHMA et à ses filiales des prestations d'assistance technique et de conseil afin d'améliorer son fonctionnement et ses performances.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- Redevance de prestations d'assistance : rémunération déterminée sur la base d'un taux journalier de KMAD 8, hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 1.119 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2025 un montant de KMAD 1.343.

2.4.2 Convention d'assistance administrative

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc s'engage à mettre à disposition à LafargeHolcim Maroc Afrique et à ses filiales toute l'expérience et l'expertise dont elle dispose afin de contribuer à l'amélioration de sa gestion administrative, financière, fiscale, et juridique.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- La rémunération de cette assistance est forfaitaire annuelle de KMAD 1.500 hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 1.500 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2025 un montant de KMAD 1.800.



2.4.3 Convention de mise à disposition du personnel

Nature et objet de la Convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à la disposition de LafargeHolcim Maroc Afrique son personnel spécialisé quand cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- LafargeHolcim Maroc Afrique prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017
- Durée : Indéterminée

Impact de la Convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 5.775 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2025 un montant de KMAD 7.751.

2.5 Avec Geocycle Maroc

Personnes concernées : Geocycle Maroc, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.5.1 Convention de fourniture des cimenteries de LafargeHolcim Maroc en combustibles

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 19 octobre 2018, de son avenant n°1 signé en 2019, de son avenant n°2 signé en 2020, de ses avenants n°3 et n°4 signés en 2021, de ses avenants n°5 et n°6 signés en 2022, et de ses avenants n°7 et n°8 signés en 2023, ainsi que l'avenant n°9 signé en 2024, Geocycle Maroc procède à l'approvisionnement des cimenteries de LafargeHolcim Maroc (sites de Settat, Oujda, Fès, Nador, Meknès, Tétouan, Bouskoura et Tanger) en combustibles alternatifs, matières premières de substitution (AFR) et les matières d'ajout au ciment (MIC) à partir de déchets préparés dans ses plateformes ou issus du marché en direct pour optimiser le rendement de ses fours.

Modalités essentielles :

- Conditions financières : Le barème de paiement est fixé en fonction des typologies de combustibles utilisés et leur qualité ;
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2018 ;
- Durée de la convention : 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2018, renouvelable d'année en année par tacite reconduction à l'issue des quatre années.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025, s'élève à KMAD 70.460 hors taxes.
- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 1.907 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 87.074 et a encaissé un montant de KMAD 1.575.

2.5.2 Convention relative à la gestion environnementale des déchets de la cimenterie d'Agadir Souss:

Nature et objet de la convention :

Cette convention écrite signée en août 2020, fixe les conditions de gestion environnementale des déchets par Geocycle Maroc de l'usine Agadir. Les prestations confiées à Geocycle Maroc consistent notamment en le traitement, l'élimination ou le recyclage des déchets générés par la cimenterie d'Agadir Souss.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Août 2020
- Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction.
- Les prix des prestations sont fixés par les dispositions contractuelles par tonne et filière de traitement.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effet en 2025.

2.5.3 Convention de bail du terrain El Gara

Nature et objet de la convention :

Le contrat, signé en date du 1^{er} janvier 2008, porte sur la location par LafargeHolcim Maroc à Geocycle Maroc d'un terrain à El Gara de 8 hectares pour l'exploitation d'une station de prétraitement des déchets.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} janvier 2008.
- Durée : le contrat est conclu pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : Loyer mensuel MAD 50.044 (HT).

Impact d la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 595 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2025 un montant de KMAD 595.

2.5.4 Convention d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc effectue au profit de Geocycle Maroc des prestations d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1^{er} juillet 2015.
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction.
- La rémunération de cette assistance est déterminée annuellement en fonction du coût de chacun des centres assurant la prestation et des utilisations estimées pour cette filiale.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effets en 2025.



2.5.5 Convention de mise à disposition de personnel

Nature et objet de la convention :

Cette convention, écrite en date du 1^{er} juillet 2005 et entrée en vigueur à partir de 2010, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Geocycle Maroc prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2025, s'élève à KMAD 6.243 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2025 un montant de KMAD 7.582.

2.6 Avec MATEEN IMMOBILIER

Personnes concernées : LafargeHolcim Maroc est associé dans le capital de MATEEN IMMOBILIER à hauteur de 33,3%.

2.6.1 Caution bancaire au profit de Mateen immobilier

Nature et objet de la convention :

Cette convention, non écrite, a pour objet de délivrer un acte de cautionnement bancaire solidaire entre les trois associés de la société Mateen.

Modalités essentielles :

LafargeHolcim Maroc s'est porté caution solidaire à hauteur de 90 MMAD au profit de Mateen en garantissant d'emprunts contractés par cette dernière auprès des banques. Suite à l'accord signé avec l'une des banques créancières pour un solde de tout compte de l'emprunt, la société a obtenu la main levée à hauteur de MMAD 70.

Impact de la convention sur l'exercice :

Ces cautions n'ont pas été mises en jeu au cours de l'exercice 2025.

2.6.2 Convention d'avance en compte courant

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1^{er} janvier 2017 et de son avenant signé en juillet 2022, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer à Mateen une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés.

Modalités essentielles :

Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées. Les taux appliqués en 2025 s'élèvent à 5,20% et à 4%

Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2024 : MMAD 87.8
- Montant avancé en 2025 : MMAD 0.5
- Montant remboursé en 2025 : MMAD 0.4
- Capital restant à fin décembre 2025 : MMAD 87.9

Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 4.107 en 2025.

2.7 Avec Lafarge Maroc

Personnes concernées :

Lafarge Maroc est actionnaire de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68%.

2.7.1 Convention de transfert de droits au titre de l'assistance technique et gestion

Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc, en date du 23 décembre 1998 et modifiée par l'avenant n°5 en date du 1^{er} juin 2022 aux termes de laquelle Lafarge Maroc transfère à LafargeHolcim Maroc l'intégralité des droits contractuels qu'elle détient au titre de deux conventions d'assistance technique et de gestion, passées avec la société AL MADA d'une part et LafargeHolcim d'autre part.

L'avenant n°5, conclu en date du 1^{er} juin 2022 avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2022, porte sur le changement du taux contractuel de rémunération annuelle de l'assistance technique et de gestion dispensée par AL MADA et LafargeHolcim qui est passé à 2,525% du chiffre d'affaires hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

Modalités essentielles :

- Redevance annuelle : En contrepartie de l'assistance technique et de gestion dispensée, LafargeHolcim Maroc verse à Lafarge Maroc une rémunération annuelle égale à 2,525% du chiffre d'affaires hors taxes de LafargeHolcim Maroc.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 219.335 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2025 un montant de KMAD 261.610.

2.8 Avec LH Trading

Personnes concernées :

LafargeHolcim Maroc et LafargeHolcim Trading sont des filiales de Holcim Group.

2.8.1 Convention de cession de Clinker et de Gypse

Nature et objet de la convention :

Vente de clinker et de Gypse à l'export par LafargeHolcim Maroc à LafargeHolcim Trading.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 16 465.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2025 un montant de KMAD 16.465.



Shape the future
with confidence



2.9 Convention de trésorerie entre LafargeHolcim Maroc, Geocycle Maroc, la Centrale Marocaine de Construction, Lafarge Ciments Sahara et Lafarge Maroc

Personnes concernées :

- Geocycle Maroc, la Centrale Marocaine de Construction et Lafarge Ciments Sahara sont filiales de LafargeHolcim Maroc.
- Lafarge Maroc, actionnaire dans le capital de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68% et de LafargeHolcim Maroc Afrique à hauteur de 100% (LHMA).

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1^{er} janvier 2017, et de son avenant signé en juillet 2022 LafargeHolcim Maroc joue le rôle de centralisateur afin de mettre en commun l'ensemble des disponibilités financières pour favoriser une gestion optimale du recours au crédit et du placement des excédents de trésorerie pour l'ensemble des parties de ce contrat.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées, soit 5,20% pour l'exercice 2025 ;
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2017.
- Durée : Indéterminée et modifiée par l'avenant qui a porté la durée à 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2022, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Impact de la convention sur l'exercice (en KMAD) :

| Régie | Solde 31/12/2024 | | Solde 31/12/2025 | | Charges | Produits | Intérêts | |
|---------------|------------------|-----------------|------------------|-----------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| | Avances | Remboursements | Solde débiteur | Solde créditeur | | | Décaissement | Encaissement |
| LHM Vs GEO | 0 | 16.000 | -16.000 | 2.000 | 38 | 83 | 40 | 46 |
| LHM Vs LM | 5.000 | 23.600 | -28.600 | 104.300 | | 2.739 | | 1.516 |
| LHM Vs LHMA | 1.900 | 836.450 | -733.650 | 10.300 | 316 | 7.381 | 248 | 8.609 |
| LHM Vs LHMA | 0 | -995.450 | 995.450 | | | | | |
| LHM Vs LHMA | 242.350 | 29.640 | -261.690 | | | | | |
| LHM Vs LCS | -51.500 | -408.700 | 380.200 | | 1.402 | | 909 | |
| LHM Vs GMC | -9.000 | -73.340 | 90.340 | -100.000 | 308 | | 169 | |
| LHM Vs Lubasa | 0 | 0 | 0 | | | | | |
| Total | 188.350 | -371.500 | 354.160 | 114.600 | 2.064 | 10.183 | 950 | 10.171 |

2.10 Convention avec Lafarge Ciments Sahara

Personne concernée : Lafarge Ciment Sahara, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

2.10.1 Convention de fourniture de Clinker

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en 2018, et modifiée par l'avenant en date du 1^{er} septembre 2020 aux termes de laquelle LafargeHolcim Maroc vend à Lafarge Ciment Sahara les quantités nécessaires en clinker.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2018.

Modalités essentielles :

- L'avenant n°1 signé en 2020 établit les nouvelles conditions tarifaires de ventes de clinker, soit le prix en départ usine de 850 dirhams à la tonne hors toutes taxes.



Shape the future
with confidence



Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 106.781 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2025 un montant de KMAD 130.950.

2.10.2 Mise à disposition de personnel

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à disposition de sa filiale, son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Lafarge Ciments Sahara prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2025 s'élève à KMAD 3.115 hors taxes.
- LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2025 un montant de KMAD 3.744.

Casablanca, le 27 mars 2026.

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG



Hicham DIOURI
Associé

Forvis Mazars



Adnane Loukili
Associé



**LafargeHolcim
Maroc**

LafargeHolcim Maroc
6, Route de Mekka - Quartier les Crêtes
20150, Casablanca - Maroc
www.lafargeholcim.ma